L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1295 - VENDREDI 07 NOVEMBRE 2014 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

# 1 200 paysans dans les rues de Dijon
# UN GRAND CRI DE DÉTRESSE




Une gamme pour tous les élevages !



Encore quelques machines en stock à des conditions MORTE SAISON

LUCAS

G. BUCHEZ
Secteurs :
Autun - Bazolles - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles
• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube
Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

# Sommaire

Évènement
03-05 MANIFESTATION
1200 paysans dans les rues de Dijon
Un grand cri de détresse

Côte d'Or
06 Contrat de Pays: Quel Auxois-Morvan dans dix ans?
07 Conférence départementale: Pas près de désarmer
08 Élevage ovins: La moisson des agneaux
09 Portes ouvertes chez l'Éleveur Bourguignon: Du nouveau dans la distribution d'aliments fibreux
10 Travail du sol: Des maraîchers bien équipés

Nièvre
11 • Foire-concours de Moulins-Engilbert: «*La météo accentue le sentiment de morosité générale*»
12 • Réunions décentralisées de l'EDE 58: Des réponses aux interrogations sur la Pac
13 • Visite des essais colzas: De l'intérêt de la fertilisation localisée
14 Editorial d'Emmanuel Bernard: «Non à des MAE complexes, oui à des mesures de soutien économique !»

Yonne
15 Élevage: Viande «Made in Avallon»
16 FDSEA et JA 89: Sur la piste du «Produire français»
17 MFR de Villevallier: Bientôt 50 ans et l'avenir pour horizon
18 FDSEA 89: Conseil de mobilisation

Bourgogne
19 Inauguration du Quartier des Saveurs à la Foire de Dijon: La pastille rouge a du mal à passer
20 Cultures: Le drone agricole prend son envol
22 Élevage ovin: Compétitivité des systèmes, réduire les coûts de production

Services
24-25 Marchés
26-28 Petites Annonces
29-33 • Annonces Légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

*Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : mois de parution.*
*Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €*
*Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy*
AgrBourgogne.fr

Climat

# L'agriculture parvient à se faire entendre

L'accord européen semble prendre en compte les spécificités de l'agriculture et aborde aussi le sujet de l'énergie.

Dans leur accord final sur le climat à l'horizon 2030, les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-huit ont demandé à la Commission européenne de tenir compte des spécificités de l'agriculture. Une agriculture « dont le potentiel d'atténuation est plus faible » que d'autres secteurs. Le compromis prévoit une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE et une part de 27% d'énergies renouvelables d'ici 2030.

Réunis dans la nuit du 23 au 24 octobre à Bruxelles, les chefs d'État et de gouvernement de l'UE sont tombés d'accord pour réduire de 40 % leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Un engagement sans clef de répartition nationale. Autre engagement, contraignant pour l'UE mais pas pour les États membres : porter la part des énergies renouvelables à 27 %, sans objectif spécifique pour le secteur des transports.

Les chefs d'État et de gouvernement ont, semble-t-il, entendu les demandes de leurs ministres de l'agriculture qui suggéraient que les spécificités de ce secteur soient prises en compte. Les domaines qui ne relèvent pas du système d'échange européen de quotas de CO2 (non-ETS), dont l'agriculture mais aussi les transports, devront réduire leurs émissions de 30 % seulement. Mais l'accord précise qu'il convient *«de prendre en considération les multiples objectifs*


Photo : Commission Européenne/G. Boulougouris/CE

Les 28 ont trouvé un acccord sur le climat et les gaz à effet de serre (GES). L'agriculture a été prise en compte de façon particulière.

*du secteur de l'agriculture et de l'utilisation des terres, dont le potentiel d'atténuation est plus faible»*. Dans son étude d'impact, la Commission européenne estimait que l'agriculture, qui représente un peu plus de 10 % des émissions globales de gaz à effet de serre (GES) de l'UE (et près d'un cinquième des émissions non-ETS), pouvait réduire ses émissions de 28 % d'ici 2030. Sans fixer de chiffres, le Conseil européen invite Bruxelles *«à examiner les meilleurs moyens d'encourager l'intensification durable de la production alimentaire, tout en optimisant la contribution du secteur à l'atténuation des émissions de GES et au piégeage de ces gaz, y compris via le reboisement»*. Une stratégie sur la manière d'intégrer le changement d'affectation des sols et la foresterie dans le dispositif devra être élaborée avant 2020 « dès que les conditions techniques le permettront », précise le texte.

## Pas d'objectif pour les biocarburants

Par ailleurs aucun sous-objectif de recours aux énergies renouvelables n'a été prévu pour le secteur des transports (alors qu'actuellement la législation prévoit d'atteindre 10 % d'énergies renouvelables en 2020, principalement grâce aux biocarburants). Mais le document final du Conseil précise que la Commission est invitée à *«continuer d'étudier des instruments et des mesures en vue d'une approche globale et technologiquement neutre pour la promotion de la réduction des émissions et l'efficacité énergétique dans les transports»*.

Lors de ces négociations, les pays de l'est de l'Europe, qui dépendent encore largement des énergies fossiles comme le charbon, ont obtenu des compensations pour les efforts qu'ils devront consentir, avec notamment la création d'un fonds alimenté par la vente de 2 % des certificats du système des quotas européens d'émission de CO2. Ces nouveaux objectifs remplaceront ceux fixés pour 2020, dits des trois fois vingt : 20 % de réduction des émissions de GES, 20 % d'énergies renouvelables et 20 % d'efficacité énergétique (cet objectif est porté à 27 % pour 2030, avec un examen à mi-parcours afin d'étudier la possibilité d'aller au-delà).

Cet engagement européen sur le climat doit permettre à l'UE d'arriver au Sommet climatique de Paris, fin 2015, avec des mesures concrètes afin de convaincre les autres pays de signer un accord international contraignant sur le climat.

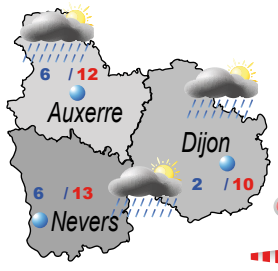
AGRA

**Dijon Céréales** vous présente la météo de la Bourgogne du 7 au 16 novembre

## Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — Aide à la gestion adaptée au temps et à l'environnement
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

### Vendredi 7 Novembre

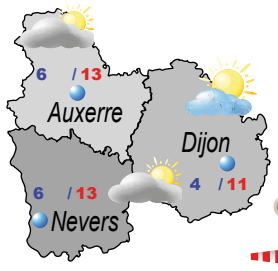



**Averses**
Un temps perturbé s'annonce, avec de nombreuses averses sur l'ensemble de la région.

*T° mini :* 1 à 3 °C
*T° maxi :* 12 à 14 °C
*Vents :* Sud-Ouest 30 km/h

**Ste Carine**
*Soleil :* 07:39 - 17:21
*Lune :* 18:01 - 08:00

### Samedi 8 Novembre

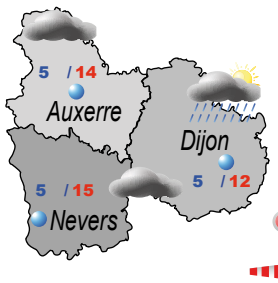



**Nuageux**
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère hausse en matinée.

*T° mini :* 3 à 5 °C
*T° maxi :* 12 à 14 °C
*Vents :* Sud 20 km/h

**St Geoffroy**
*Soleil :* 07:41 - 17:20
*Lune :* 18:45 - 09:06

### Dimanche 9 Novembre




**Perturbé**
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et quelques averses. Les vents souffleront de façon modérée.

*T° mini :* 4 à 6 °C
*T° maxi :* 14 à 16 °C
*Vents :* Sud 30 km/h

**St Théodore**
*Soleil :* 07:42 - 17:19
*Lune :* 19:34 - 10:05

### *Prévisions à 7 jours*

**Lundi 10 au Mercredi 12 Novembre :**

De fortes pluies pour ce lundi. Le ciel sera nuageux mardi et mercredi.

*Vents :* Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

**Jeudi 13 au Dimanche 16 Novembre :**

De nombreux nuages sont attendus pour ces prochains jours.

*Vents :* Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

## clin d'œil



1200 paysans dans les rues de Dijon

# Un grand cri de détresse

**1200 paysans ont pris d'assaut le pavé dijonnais. La vague était annoncée par de multiples mouvements accompagnant la montée progressive de la pression et marquant la volonté du monde agricole de frapper un grand coup. Révélatrice du malaise profond d'une profession en manque de repères, qui vient clamer à grand cri sa détresse.**

D'une montée en puissance progressive jusqu'au déferlement final des1200 agriculteurs attendus à Dijon, les actions syndicales agricoles se sont multipliées ces derniers mois. Actions parfois violentes, difficilement encadrées et qui témoignent d'un ras-le-bol généralisé. Plus qu'un malaise, c'est un cri qui monte de la campagne, pour dire non à la surenchère environnementale, non à l'inflation réglementaire, à la nouvelle Pac, à Bruxelles... Quitte à jeter le bébé avec l'eau du bain. Car, désespérés, nombre de paysans n'arrivent plus vraiment à distinguer le bon grain de l'ivraie, une bonne mesure d'une mesure de trop.

Florent Dornier, secrétaire général de Jeunes Agriculteurs, résume bien la situation *«le mal-être est dans toutes les campagnes, toutes filières confondues. Nous sommes la seule espèce en voie d'extinction classée nuisible»*. Profondément blessés par les stigmatisations incessantes et les procès d'intention, les agriculteurs se sentent acculés dans leurs derniers retranchements. Et le drame du barrage de Sivens n'est pas fait pour arranger les choses, creusant un peu plus le fossé entre l'agriculture et ceux qui la combattent au nom d'une nature idéalisée, sans vraiment les connaître réellement ni l'une, ni l'autre.

Les revendications affichées et placardées ne semblent pourtant pas si outrancières : ce que réclame aujourd'hui la grande voix des agriculteurs, toutes productions et tous types d'exploitation confondues, c'est la simple liberté de travailler et d'entreprendre un peu plus sereinement, c'est le respect de toutes les formes d'agriculture, c'est la reconnaissance du travail bien fait et de la contribution de l'agriculture à l'économie et au rayonnement de la France, c'est tout simplement de pouvoir vivre sans honte de leur métier de producteur de denrées alimentaires. Ce qu'ils attendent aussi, c'est que la France d'en haut, celle des villes et des centres de décisions, soit un peu moins autiste dès que l'on aborde les questions agricoles.

Le feu a couvé longtemps, l'étincelle qui a embrasé la campagne ce sont les résultats calamiteux de 2014. Pour nombre d'exploitations, dans toutes les productions, élevage et céréales se trouvant solidairement mortifiés qui par les prix, qui par les prix et les volumes engrangés, qualitativement et quantitativement. La mondialisation, la course effrénée et suicidaire au prix le plus bas, la chute des cours pour les uns, les caprices du climat pour les autres et pour tous des pertes de revenus... ont nourri encore un peu plus le désarroi et la désespérance. Pour ceux qui étaient sur le fil du rasoir depuis des lustres c'est la calamité de trop, le bilan comptable de tous les dangers.

La matière première agricole est de bien peu de poids dans le produit final qui sort de certaines usines des industries agroalimentaires, diluée dans la masse des additifs et autres exhausteurs de goût. De même, les producteurs sont moins en moins visibles pour une société urbaine coupée de ses racines comme de la réalité des territoires ruraux. Les agriculteurs peinent à se faire entendre par toutes les composantes de cette société complexe, parfois déraisonnable, tant ses attentes et ses actes peuvent révéler des contradictions flagrantes.

Alors l'agriculture française déprime, au point de s'être retrouvée massivement dans la rue à Dijon le 5 novembre. Mais c'est peut-être aussi dans les raisons même de cette dépression qu'elle peut trouver les moyens de sortir la tête haute du bourbier où elle s'enlise. Il y manque seulement un coup de pouce vigoureux du gouvernement et un soutien autre que de pure forme d'une majorité d'élus et pas seulement quand ils visitent ces territoires bourbeux, trop vite oubliés sous les ors de la République. Et alors, ces produits français *«parmi les meilleurs du monde (...) tracés, sécurisés et de qualité»* comme les identifie Xavier Beulin, président de la FDSEA, retrouveront toute leur légitimité à occuper la première place dans le panier de la ménagère comme dans les commandes des prescripteurs. Parce qu'ils le valent bien... mais surtout parce que la France ne saurait se passer de son agriculture, comme elle a cru pouvoir se passer de son industrie.

Anne-Marie Klein



Beaucoup de croix de bois au départ de la manifestation...


Et un grand feu sans nulle joie en fin de cortège devant les grilles de la DREAL.



Un agriculteurs à mobylette avec des airs présidentiels....

## «Ça ne passe plus»



Anthony Clair, jeune agriculteur de 31 ans habitant Thoisy-le-Désert, s'est rendu à Dijon avec un tracteur, une benne et 25 de ses collègues du canton de Pouilly-en-Auxois: *«C'est un ras-le-bol global pour nous tous. Nous voulons être écoutés et entendus. Nous attendons de l'aide : on nous enlève des subventions nécessaires pour maintenir en vie nos exploitations. Ma ferme va toucher 9 000 euros en moins cette année par rapport en 2013, dans un contexte plus que difficile : les charges augmentent et tout ce qu'on vend continue de baisser, ça ne peut plus aller. J'ai reçu une facture hier dans ma boîte aux lettres : j'ai vendu 8 vaches au prix moyen de 24,40 f/kg soit 3,72€/kg, alors que les prix étaient montés à plus de 4€/kg. Ces trente centimes d'écart font un mal fou. Les broutards, eux, perdent un franc (0,15€/kg) chaque mois depuis août. Pour le blé germé, qui concerne tout le monde autour de chez moi, j'ai reçu un acompte de 110€/t. Le colza à perdu plus d'une centaine d'euros. Ça fait beaucoup... Dans le même temps, l'État nous assassine au niveau des impôts, il nous en demande de plus en plus et nous soutient de moins en moins. La fin d'année s'annonce très compliquée pour tout le monde. Si ça continue comme ça, beaucoup d'agriculteurs vont arrêter. En tant que président des JA de mon canton, je ne peux pas l'accepter».*







# Le film...

## Des exploitants venus de l'Yonne témoignent…

**Jérôme Brousset (Eleveur allaitant dans l'Avallonnais)**



*«La situation, elle est facile à ressentir au quotidien, quand vous perdez 1€ au kilo de carcasse, au bout du compte, c'est 400 € en moins sur chaque bête ! Les broutards mâles en ce moment, c'est entre 120 et 130 € de moins par animal… Vous multipliez par le nombre de bêtes sur une exploitation individuelle moyenne, environ 30 animaux, vous rajoutez ce qui a été perdu sur les carcasses, ça fait tout de suite 10 000 € en moins dans la trésorerie ! Sachant que le revenu moyen d'un éleveur en France est de 13 000 €, vous avez vite compris ! On est même pas au RSA, pour 60 heures de travail par semaine. De quoi donner envie certains jours d'aller à Pôle Emploi… !»*

**Albert Girard (Exploitant céréalier à Escolives, dans l'Auxerrois)**



*«Ce qui m'a poussé à venir à Dijon ? L'accumulation des réglementations, qui fait qu'aujourd'hui, je n'ai plus aucune évolution possible sur l'exploitation ! Je suis à la fois en zone de bassin de captage, dans le périmètre des fouilles historiques et dans celui du PLU du village ! Une fois que vous avez croisé tout ça, vous vous apercevez que ce que vous autorise l'un, l'autre vous l'interdit ! Balle au centre, tout le monde a raison et vous, vous avez tort… Pendant ce temps là, l'exploitation n'évolue plus. Je voulais construire un bureau, mais n'ai pu que couler une dalle et y poser dessus un bungalow de chantier… Trop près de l'église classée ! Pas non plus de bâtiment pour y faire mes semences fermières. Conséquence : une perte de 6 000 à l'année ! Pas non plus la possibilité de stockage d'engrais azoté liquide ! Perte estimée, 4 000 €. Vous voyez, on en est déjà à un billet de 10 000 € ! Globalement, avec le fait de ne pouvoir stocker un seul grain à la maison, faute de pouvoir faire évoluer les bâtiments, ce sont près de 15 000 € que je perds chaque année…»*

**Patrice Troussard (Eleveur laitier à Fouchères, dans le Sénonais)**



*«Assez de ces normes qui se rajoutent les unes aux autres, qui changent tout le temps et désorientent tout le monde ! Aujourd'hui, dans le secteur laitier, après vous être mis aux normes avec l'ancienne directive, une nouvelle directive nitrates vous dit que vous ne l'êtes plus car entre temps, les normes de stockage ont changé… ! Même si le prix du lait en 2014, a augmenté de 20 €/tonne par rapport à l'an passé, avec l'embargo russe, il y a une grande spéculation à la baisse. C'est la surenchère au moins disant ! Et on ne sait pas ce que nous réserve 2015… On parle d'une baisse supplémentaire de 30 €/tonne. Le problème, c'est que nous vivons dans un pays où il y a 400 000 normes différentes et le gouvernement est en train de travailler sur la modification ou la suppression d'une cinquantaine de normes…!»*



Un mur a été érigé devant les locaux de l'Agence de services et de paiement.







Message clair, synthétique et compris par tous : *«Laissons produire l'agriculture française !».*

## Au Conseil régional Le "couac"!



*«Je ne cède pas à la pression de la rue»*, tout avait plutôt mal commencé au Conseil régional où François Patriat refusait tout net l'invitation qui lui avait été faite par les responsables professionnels de descendre s'exprimer face aux manifestants. Après moult atermoiements et quand la rue fut venue à lui en investissant le hall du Conseil régional, tous ceux que la grande salle du conseil pouvait contenir ont pu écouter le président de Région *«s'exprimer dans un cadre plus serein»* que celui de la manifestation et amorcer un dialogue qui avait bien mal débuté. La politique européenne, le soutien régional à l'agriculture, les MAE, l'avenir de l'agriculture régionale... tout y est passé, le président de Région ne manquant pas au passage de rappeler qu'il avait toujours été du côté de l'agriculture et des producteurs, quitte à jouer contre son camp politique.













## Dreal Des questions... sans réponse

Une délégation d'agriculteurs *«de base»* et quelques responsables professionnels ont été reçus longuement à la Dreal par le Préfet, en cette dernière étape de la manifestation. Bloqués devant les grilles, les agriculteurs ont contenu leur impatience tout le temps d'un entretien qui s'éternisait, les élus régionaux FDSEA/JA veillant au grain pour éviter tout excès. A la sortie de la délégation la déception se lisait sur les visages fermés. En quelques mots les espoirs de réponses s'évanouissaient : *«le Préfet de Région applique ce que le ministère lui demande»*.
La messe est dite.
Pas de réponses ici, ni au gouvernement. Pour certains, la situation commençait à devenir tendue et des cris fusaient ça et là : *«enfumeurs...»*. Dignement Francis Letellier appelait à la dispersion dans le calme en relevant la force de cette *«première victoire»* au terme d'une manifestation ayant mobilisé plus de 1200 agriculteurs et tout le réseau FDSEA. Il annonçait, *«nous allons continuer notre métier, quitte à ne pas respecter la loi, d'autres ne s'en privent pas...*
*On va simplement faire notre métier et surtout mettre une grosse pression. Nous sommes repartis sans réponse, mais notre action ne restera pas lettre morte. 36 000 paysans mobilisés dans toute la France ce n'est pas rien !»*. Virulent, le président des JA de Bourgogne appelait à la mobilisation générale de toute la ruralité pour *«bloquer la France»*.





## 300 Nivernais, la moutarde au nez !



A peine le soufflé de la manifestation du 15 octobre à Nevers est-il retombé que les agriculteurs nivernais se sont de nouveau mobilisés nombreux, le 5 novembre, pour aller sillonner les rues de la capitale des Ducs de Bourgogne. 4 autobus ont ainsi été affrêtés par la FDSEA58 et les JA, au départ de plusieurs villes du département, très tôt dans la matinée. Une vingtaine de voitures particulières, en covoiturage, ont aussi rejoint le cortège dijonnais. Au total, ce sont plus de 300 Nivernais qui ont donc fait entendre la petite musique du désarroi et de la colère venue du quart Sud-Ouest de la région Bourgogne.
A l'étape de Nevers, vers 6h30, une dizaine de manifestants sont montés dans le car. Si la polycultrice-éleveuse de Garchizy, Béatrice Thibaudat, accompagnée de son fils Rémi, a reconnu que c'était *«la première fois que je vais manifester parce que je suis rentrée dans le Conseil d'administration de la FDSEA58 aux dernières élections»*, Jean de Gesnais, maraîcher à Imphy a résumé son geste en une phrase lapidaire : *«Il y a 40 ans, j'ai fait le choix de ce métier pour la liberté d'entreprendre et aujourd'hui je n'en ai plus aucune »*.
Éleveur charolais à Chantenay Saint-Humbert, Philippe Desmard, lui, justifiait son voyage à Dijon par le fait que « *je suis dégoûté de mon métier. Je le fais depuis 30 ans et si je pouvais arrêter, je le ferais. On n'arrive plus à boucler les fins d'années vu les cours des broutards et des réformes... La diminution des aides PAC nous prend à la gorge, et encore plus à cause de tous les contrôles de l'administration et la paperasserie qui nous submerge... Mes charges augmentent régulièrement alors que je suis obligé de travailler entre 13 et 14h par jour. J'ai aimé mon métier mais je suis dégoûté !»* Ainsi, tous les agriculteurs nivernais interrogés mercredi matin témoignent-ils à la fois d'un problème économique *«mais aussi moral et humain. Il faut se souvenir que c'est la profession où il y a le plus de suicides en France, 2 par jour»* insiste Philippe Desmard, rejoint par une dizaine de ses collègues.

# ...de la Manif







Contrat de Pays

# Quel Auxois-Morvan dans dix ans ?

**Plusieurs représentants agricoles étaient invités à «réfléchir» sur le devenir de leur territoire la semaine dernière à Vitteaux.**



Toutes les filières étaient représentées. Ont été évoqués pour la partie agricole : des progrès nécessaires en logistique des céréales, le développement de l'engraissement, la création d'un marché au cadran et un soutien aux éleveurs laitiers.

L'Auxois-Morvan écrit de nouveaux contrat Leader et de Pays, documents qui identifient un ensemble d'actions et de projets qui seront réalisés en faveur du territoire sur la période 2014-2020. Bernard Virely, président du conseil de développement du Pays de l'Auxois-Morvan, avait convoqué des responsables de la commission économie du Pays, afin de recueillir leurs points de vue. L'agriculture occupait une place de choix dans les débats. Pour la partie céréales, Robert Bilbot, directeur de Cérévia, s'est inquiété de la notion de logistique : «*Une tonne de blé qui part de Vitteaux ou de Montbard coûte très cher au transport : entre 15 et 18 euros si elle reste dans le marché intérieur et entre 45 et 50 euros si elle prend la direction du marché méditerranéen. C'est colossal. Il y a sans doute des choses à réaliser dans ce domaine*». La situation céréalière est jugée «*fragile*» par le Côte d'orien, faisant allusion aux potentiels limités des parcelles, inférieurs à la moyenne des autres régions.

«*Si la seule façon de s'en sortir est d'augmenter indéfiniment les surfaces d'exploitation, c'est un vrai danger selon moi*» poursuit-il avant de proposer une perspective : «*l'engraissement est sans doute une niche à creuser. Nous avons des céréales, des protéines, un bassin allaitant de haute technicité et des outils d'abattage performants*».

## Pérenniser les naisseurs et les laitiers

La transition était toute trouvée pour la partie animale. Fabien Gateau (Bigard) rappelait le contexte de la baisse «*assez inquiétante*» de la consommation de viande. Michel Millot (UCA Feder) évoquait quant à lui les difficultés du marché italien avec l'actuelle crise du broutard et invitait les éleveurs à tenir compte des demandes du marché : «*L'élevage doit reprendre le pouvoir. Cela passe par la sortie de l'individualisme en jouant la carte du collectif. Pour la relance de l'engraissement, il ne faut surtout pas dissocier les parties végétales et animales, il y a de vrais partenariats à encourager*». Michel Baudot, président du Herd Book Charolais, réagissait à ces propos : «*L'engraissement ? Pourquoi pas, mais il ne faudra surtout pas oublier les naisseurs qui sont les premiers maillons de la chaîne. Aujourd'hui, leur travail n'est pas récompensé et ce n'est pas normal. S'ils ne sont pas là, il n'y a pas de veaux tout simplement... Les campagnes ont déjà perdu beaucoup d'agriculteurs, il n'y a plus que deux fermes dans les villages ! Dans les perspectives, nous avons la chance d'être traversés par une autoroute : pourquoi ne pas créer un marché au cadran ? Cela manque cruellement dans notre région*». Les laitiers avaient également leur mot à dire. Jean-Louis Lachot, président du syndicat de défense de l'Epoisses, rappelait les caractéristiques de sa filière avant de s'inquiéter lui aussi de l'avenir des siens : «*Notre production est une petite niche mais le marché est porteur avec des croissances de +9 et +7% lors des deux dernières années. L'Epoisses représente une réelle valeur ajoutée et emploie 300 personnes, ce qui n'est pas rien. Ce qui m'inquiète aujourd'hui est la ressource laitière. Il faut la pérenniser en trouvant des outils pour favoriser et aider l'installation des jeunes*». Didier Caverot, président de la commission économie du Pays, concluait ces interventions agricoles en rappelant que l'Auxois-Morvan avait ses propres cartes en main pour dessiner son avenir. Vincent Lavier et Dominique Guyon, président et vice-président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, étaient présents à ce rendez-vous.

Aurélien Genest

Formation professionnelle

# Ce que modifie la nouvelle loi

**La loi du 5 mars 2014 relative à « la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie social » réforme les conditions d'éligibilité de la Période de professionnalisation et apporte de nouvelles conditions à la mise en œuvre des Contrats de professionnalisation.**

Ainsi depuis le 28 août 2014, sont éligibles à la Période de professionnalisation, les salariés en CDI, les salariés en CDD d'insertion et les salariés qui bénéficient d'un CUI-CIE. La durée minimale de formation est portée à 70 heures sur une période maximale de 12 mois calendaires (cette durée minimale ne s'applique pas à l'ensemble des formations). Les formations éligibles à la Période de professionnalisation doivent être qualifiantes, permettre l'accès au socle de connaissances et de compétences défini par décret ou permettre l'accès à certaine certification. Concernant le Contrat de professionnalisation, il est désormais obligatoire que le titulaire du contrat bénéficie d'un tutorat. Le tuteur a pour missions de faciliter l'intégration du salarié, d'organiser son travail au sein de l'entreprise, de contribuer à l'acquisition de ses savoir-faire professionnels et de participer à l'évaluation du suivi de sa formation. Ce Tutorat peut être effectué par l'employeur lui-même ou un autre salarié sous condition qu'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé. Pour toutes informations sur le financement des formations de vos salariés, contactez le FAFSEA Bourgogne au 03.80.72.98.55. Pour toutes autres questions sur l'emploi et la formation contactez le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03.80.68.67.68.

Service Juridique Emploi FDSEA 21

Difficultés de l'agriculture

# Ils ont rencontré François Hollande

**Vincent Lavier, Fabrice Faivre et François-Xavier Lévêque ont échangé avec le président de la République.**



Les trois responsables d'OPA avait déjà alerté le Ministre Stéphane Le Foll lors de sa venue à Dijon à la fin du mois de juin.

Le chef de l'État était de passage en Côte d'Or dimanche 26 octobre, à l'occasion du congrès Léo-Lagrange (fédération ayant pour but de servir les politiques d'intérêt général menées par les collectivités et/ou les organismes publics). Le syndicalisme agricole, qui avait sollicité un rendez-vous, a obtenu satisfaction. Les échanges avec François Hollande ont duré une quinzaine de minutes au Palais des congrès. «*Nous lui avons fait état de la situation économique de l'agriculture de Côte d'Or en reprenant les chiffres présentés aux sessions de Chambre et tous les éléments de CER France*» mentionne Fabrice Faivre. «*A l'écoute*» des propos tenus par le président de la FDSEA, accompagné de François-Xavier Levêque (JA) et de Vincent Lavier (Chambre d'agriculture), François Hollande a «*passé la consigne au préfet*», qui lui aussi était là, de ne pas «*faire plus de zèle qu'il n'en fallait pour les contrôles*» : «*il lui a rappelé que ces contrôles ne devait pas être répétés si tout se passait bien et que ces opérations n'avaient pas pour objectif de planter les agriculteurs et qu'il fallait du tact et de la diplomatie*» commente Fabrice Faivre. Sur la directive nitrates, le chef de l'État aurait compris «*qu'il y avait un réel souci et qu'il fallait trouver une autre voie que celle empruntée aujourd'hui*». François Hollande aurait «*conscience des difficultés rencontrées dans les exploitations*». La problématique des zones intermédiaires dans la prochaine réforme de la Pac serait un sujet «*actuellement étudié*» au sommet de l'État. Le président n'aurait, en revanche, pas connaissance des problèmes de financements de la MAE zones intermédiaires. «*Le financement actuel n'est pas à hauteur des besoins, il ne couvre que 10% de la région Bourgogne et ça, il n'avait pas l'air de savoir*» confie Vincent Lavier.

Aurélien Genest

Conférence départementale

# Pas près de désarmer

La Chambre d'agriculture et le Conseil général ont présenté leur nouveau partenariat pour les cinq premières années. La place des jeunes sera une priorité.



La réunion s'est déroulée sur l'exploitation d'Hubert Mony à Francheville.

L'accord cadre 2015-2019, qui sera officialisé en janvier, était le principal sujet de la conférence départementale agricole de vendredi dernier. Ce grand rendez-vous annuel du Conseil général et de la Chambre d'agriculture s'est déroulé pour la toute première fois en dehors de la foire gastronomique de Dijon. Cette délocalisation avait pris la direction du canton de Saint-Seine-l'Abbaye, sur l'exploitation d'Hubert Mony, afin d'illustrer les bénéfices du précédent accord cadre. *«Pour ma part, les soutiens se situent à plusieurs niveaux»* présentait le polyculteur-éleveur côte d'orien, *«en 2010, avec un dispositif encourageant l'augmentation des effectifs, j'ai bénéficié de 5 000 euros pour avoir gardé mes agnelles au lieu de les mettre à la vente. J'ai ensuite disposé de 30 000 euros pour construire une nouvelle bergerie, dont l'investissement total se chiffrait à 130 000 euros. L'accord cadre, c'est aussi 150 euros subventionnés sur chaque bélier à haute valeur génétique que j'achète chaque année»*.

## La part belle aux jeunes

Comme l'a rappelé François Sauvadet, président du Conseil général, l'accord cadre -actuel ou futur- se destine au développement de l'agriculture dans son sens large : *«Il y a la dimension économique avec le soutien aux outils de production et aux filières de proximité, mais aussi la dimension environnementale avec la préservation des ressources et l'accompagnement des exploitations vers les méthodes de productions durables, sans oublier la très importante dimension sociale et sociétale avec le soutien à la transmission des exploitations et l'installation des nouvelles générations»*. Le prochain accord cadre fera de ce dernier point l'une de ses grandes priorités. Marc Frot, président de la commission agriculture du Conseil général, évoquait des *«coups de pouce»* en faveur des jeunes agriculteurs : *«Ils se verront accorder des subventions supplémentaires de 10 à 20%. Je le dis souvent : une société qui n'installe pas des jeunes n'a pas d'avenir. Ce soutien aux JA nous paraît plus que légitime»*. Assurer la ta transmission des exploitations sera d'ailleurs *«l'un des plus grands défis de ces vingt prochaines années»* selon François Sauvadet, qui a rappelé les tranches d'âges dans lesquelles se trouve aujourd'hui la majorité des exploitants.

## Remerciements unanimes

François-Xavier Lévêque, président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, saluait cette démarche du Conseil général : *«Cet engagement est essentiel pour nous. Nous sommes plus que préoccupés par le renouvellement des générations. Ces aides sont d'autant plus importantes que la conjoncture économique est difficile, nous manquons cruellement de compétitivité»*. Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture, remerciait lui aussi le Conseil général pour son soutien de 15 millions d'euros sur cinq ans, somme qui ne baissera pas dans le prochain accord : *«Ce dispositif encourage l'investissement, l'accompagnement des jeunes, la diffusion de la génétique, la productivité, de meilleures conditions de travail et bien d'autres éléments... Au delà des montants et des sommes qui reviennent dans les exploitations, il est très important d'envoyer des signaux positifs aux agriculteurs»* relevait Vincent Lavier, *«sur les territoires les plus en déprise, ce sont les métiers agricoles qui portent encore le peu d'économie qu'il reste. Les actions du Conseil général vont dans le bon sens»*. Plusieurs représentants agricoles sont intervenus lors de cette réunion dont Jean-Pierre Fleury (sur la compétitivité défaillante dans l'élevage), Fabrice Faivre (emplois dans l'agriculture), Pascal Martens (sanitaire), Ghislaine Verstraete (circuits locaux) et Denis Berthaut (viticulture).

Aurélien Genest

## ▶ Repères

### Les points forts de l'accord cadre

**Axe 1 : l'agriculture durable et son développement. Orientation 1 : aider les investissements productifs dans les exploitations (bâtiment d'élevage, filière équine, implantation d'ateliers de production de viande blanche, productions végétales, investissements dans l'élevage ovin). Orientation 2 : développer les micro-filières et valoriser les filières locales (volets production, transformation et commercialisation, produits locaux dans la restauration collective). Orientation 3 : soutenir la qualité des cheptels (acquisition de taureaux certifiés, de béliers certifiés et agnelles, transplantation embryonnaire et croît du cheptel). Axe 2 : protéger les ressources et le milieu naturel. Orientation 4 : aider les investissements non productifs (création d'aire de lavages de pulvérisateurs, réalisation d'études de faisabilité pour initier des projets de méthanisation). Orientation 5 : adapter les pratiques agricoles (sensibilisation pour réduire la consommation d'énergie, location de matériel innovant, passage au banc d'essais moteurs des tracteur). Orientation 6 : maîtriser les usages collectifs de l'eau (aide à l'irrigation). Axe 3 : l'aménagement du territoire. Orientation 7 : aménager le foncier agricole et faciliter les échanges. Orientation 8 : protéger les terres de l'artificialisation. Orientation 9 : rapprocher les territoires et les usagers. Axe 4 : relever les défis sanitaires. Orientation 10 : protéger la santé animale. Orientation 11 : instaurer des réseaux de vigilance et d'accompagnement. Orientation 12 : consolider les missions des partenaires et des organismes sanitaires. Axe 5 : renouvellement des générations et avenir des exploitations. Orientation 13 : développer l'usage des NTIC dans les exploitations. Orientation 14 : favoriser les reprises-installations et les créations d'emplois. Orientation 15 : renforcer les groupements d'employeurs. Orientation 16 : soutenir les acteurs et les manifestations agricoles.**

## ▶ Agenda

**Du 17 au 21/11 et du 24 au 28/11** Instants santé pour le canton de Beaune

Les Instants santé de la MSA se dérouleront du 17 au 21 novembre et du 24 au 28 novembre à l'agence de Levernois.

**21/11** à Quétigny: Les Mycorhizes: partenaires durables de votre capital sol

L'APAD Centre Est propose vendredi 21 novembre au lycée agricole de Quetigny une conférence-débat du Professeur Daniel Wipf, de l'Université de Bourgogne, sur les mécanismes et la gestion de la symbiose mycorhizienne dans les agro-écosystèmes. La raréfaction des matières fertilisantes comme le phosphore et le potassium n'est pas inéluctable. Ces éléments sont naturellement présents dans les sols mais rarement disponibles. Comment libérer ces nutriments présents en masse dans nos sols ? Comment les rendre assimilables ? Autrement dit : Comment dynamiser la vie du sol ? Déroulement de la journée : 10h : Accueil café 10h30-12h : Assemblée Générale 12 h : Repas 13h30 : Accueil 14-18h : Conférence. Tarifs : Adhérents ou futurs adhérents APAD Centre Est: -15 € de frais de repas du midi. Non adhérents : 30 € pour la conférence seule, 45 € repas du midi + conférence. Les places pour le repas étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire rapidement si vous souhaitez prendre le repas sur place. Renseignements : Bernard Darosey - 06 10 21 26 28. Lieu de la conférence : EPLEFPA de Quétigny.

**6-7 et 17/11** Visites d'aires de remplissage et lavage pour pulvérisateur:

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise des visites d'aires de remplissage et lavage pour des projets en viticulture et grandes cultures. Les rendez-vous : le 6 novembre entre 8h30 et 10h au Domaine Dubois à Premeaux-Prissey, le 6 novembre entre 10h30 et 12h30 à l'EARL Gachot Père et Fils à Gerland, le 6 novembre entre 14h et 16h chez Jean Paul Bouley à Argilly, le 7 novembre entre 10h et 12h à l'EARL Du Creux Niton à Tichey, le 17 novembre entre 10h et 12h à l'EARL Caumont-Rosso à Varanges. Contacts : Géraldine Ducellier(grandes cultures, 06 70 58 86 34), Vanessa Rabier (viticulture, 07 86 00 75 75).

SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Tannay 03 86 22 11 54
www.sureau-agriculture.fr
Promodis
Pro, Proche, Promodis
Promodis
du 17 au 29 novembre
SPECIAL ANNIVERSAIRE 30 ANS
Les Bonnes Affaires du Libre Service
GYROPHARE à LED
Réf. 269619
• 60,21 € HT
12 et 24 V
PULV'HIVER
Réf. 248622
• 19,90 € HT
le bidon de 10 L.
• 18,90 € HT
à partir de 2

## ▸ Agenda

**13/11 Visite technique d'un élevage allaitant bio**

Les techniciens élevage du Sedarb organisent une visite technique à l'EARL de la Bussière (chez Bernard et Agnès Krempp), le jeudi 13 novembre. RDV à 14 h à La Bussière (hameau de Flagey les Auxonne, 21130). Cet élevage allaitant (limousines) 100% herbager, est conduit en bio depuis près de 50 ans. Au programme de la visite : présentation de la ferme et du système de production, zoom sur l'engraissement des bovins à l'herbe (système sans concentrés), échanges techniques autour de la conduite du pâturage, l'entretien et la rénovation des prairies naturelles par l'amélioration du sol (fumure, amendements) et la conduite de l'élevage.
Informations : Aurélie Billon, technicienne élevage au Sedarb
au 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org.

## ▸ Sanitaire
### Le Gds 21 répond à vos questions

**Pourquoi je ne reçois pas l'ASDA verte de l'animal que j'ai acheté ?**

Lorsque vous achetez un bovin, vous devez notifier l'entrée de l'animal dans les 7 jours suivant l'arrivée dans votre cheptel. Si le vendeur n'est pas qualifié *«Cheptel Indemne en IBR»* vous devez réaliser une prise de sang IBR individuelle dans les 10 jours à compter de la livraison, quelque soit l'âge de l'animal. Seuls les bovins bénéficiaires de la qualification *«Cheptel indemne en IBR»* inscrite sur l'ASDA peuvent déroger à la prise de sang d'introduction IBR sous certaines conditions :
L'acheteur doit faire la demande de dérogation au GDS à l'aide du formulaire prévu, le transport doit être direct entre le vendeur et l'acheteur (sans rupture de charge), aucun contact avec d'autres animaux durant le transport, la demande de dérogation doit être cosignée par l'acheteur, le vendeur et le transporteur (document à transmettre par l'acheteur au GDS accompagné de l'Asda).
**Attention :** si le vendeur est considéré par la DDPP comme cheptel en lien épidémiologique avec un foyer tuberculose, une tuberculine doit être faite moins de 30 jours avant le départ des animaux. Le GDS éditera les ASDA dès réception des résultats d'analyse ou du document de dérogation et des ASDA des animaux achetés. Pour tout autre renseignement concernant les introductions, vous pouvez contacter le GDS au 03 80 68 67 40.

Élevage ovins

# La moisson des agneaux

Les agnelages débutent dans le département avec les races désaisonnées comme l'Ile-de-France. Reportage à Arc-sur-Tille dans le canton de Dijon 2.


Christophe Marc, avec deux agneaux âgés de 48 heures.

«*Cette période, c'est un peu comme les moissons. Pendant plusieurs semaines, il ne faut surtout pas se rater. C'est à ce moment, et pas un autre, que l'argent peut rentrer dans l'exploitation*» commente Christophe Marc, éleveur de 210 brebis Ile-de-France au Nord-Est de Dijon. Ses agnelages d'insémination artificielle et de luttes naturelles ont débuté le 16 octobre et s'échelonneront sur un mois entier. L'atelier ovin de ce Côte d'orien de 49 ans va le mobiliser jour et nuit : *«c'est comme ça chaque année mais on ne peut pas faire autrement : le taux de réussite dépend du temps passé vers les moutons. Si vous partez pendant trois heures, c'est sûr, il y a au moins un agneau mort quand vous rentrez»* explique le polyculteur-éleveur, qui doit jongler avec son travail aux champs dans le même temps.

### Une prévention préalable

Jean-Marc Bidoire était présent la semaine dernière chez Christophe Marc. Le technicien du syndicat d'élevage ovin approuvait les propos de l'éleveur et insistait sur la notion de prévention avant les agnelages : *«la conduite du troupeau est très importante durant le mois qui précède les agnelages. Je pense notamment à l'alimentation et toute la partie sanitaire avec la propreté des animaux et du bâtiment»*. Jean-Marc Bidoire rappelait l'importance de mettre *«toutes les chances de son côté pour réussir les agnelages»* : *«la lactation de la mère est un critère primordial. Le plus important pour les agneaux, c'est d'avoir du lait. Grâce au colostrum, l'agneau acquiert l'immunité contre les diverses maladies. Si la mère n'a pas de lait, l'agneau part avec un handicap certain. Ce sont plein de petits détails qui font la différence sur le taux de productivité»*. Pour sa part, Christophe Marc rentre ses brebis trois semaines avant les agnelages. Celles-ci reçoivent une alimentation équilibrée avec grains, foins de luzerne et betteraves fourragères : *«l'Ile-de-France a un gros gabarit, alors je les soigne correctement. Je fais néanmoins attention de ne pas mettre trop de fourrages grossiers, le coefficient d'encombrement de la panse est réduit par la taille de la portée»* commente l'éleveur.

### Nombreuses adoptions

Sur la partie sanitaire, Christophe Marc tond ses brebis dès la rentrée dans la bergerie: *«elles reprennent instantanément de l'état et se sentent beaucoup mieux. Ainsi, les agneaux ne se mettent pas de brins de laine dans les yeux et trouvent tout de suite la mamelle à téter. Pour moi, il est facile de voir quels agneaux tètent ou non. Je peux intervenir rapidement»*. L'éleveur procède à différentes adoptions si cela s'avère nécessaire : *«le lait artificiel coûte relativement cher et j'évite d'en utiliser. Pour ce faire, je prends en compte le nombre d'agneaux par brebis. Si l'une d'elles en a trois et n'a pas le pis bien rempli, je tente de faire adopter un agneau à une mère qui n'en n'aurait qu'un. Je mélange les agneaux entre eux avant que ceux-ci n'aient été léchés par leur mère. L'agneau est généralement accepté dans sept cas sur dix»*.

Aurélien Genest

Travail à la ferme

# Cet homme est remplaçable

Michel Menestrier, éleveur laitier en AOP Epoisses dans le canton de Vitteaux, évoque le service de remplacement qu'il utilise fréquemment.


L'atelier de Michel Menestrier comprend 75 vaches Simmental pour un quota de 480 000 litres.

«*Dans la vie, tout le monde est utile, personne n'est indispensable*» : ces propos de Michel Menestrier illustrent bien la confiance qu'il accorde aux agents du Service de remplacement Côte d'Or, malgré le cahier des charges draconien d'un atelier comme le sien. *«Je suis en AOP Époisses, il y a des actions très pointues à respecter et à réaliser, mais les personnes du Service de remplacement sont spécifiquement formées, il n'y a aucun problème. Les agents sont compétents et réalisent très bien leur travail»* poursuit le Côte d'orien résidant à Villy-en-Auxois. Michel Menestrier a commencéde faire appel au Service de remplacement il y a une dizaine d'années, pour des motifs allant des maladies aux vacances. L'homme de 48 ans le sollicite de plus en plus pour pallier des *«coups de bourre à la traite»* et des absences exceptionnelles au sein de sa ferme : *«mon cheptel a augmenté ces dernières années et le travail s'en ressent. J'élève tous mes veaux, les femelles se destinent au renouvellement et éventuellement à la génétique. Les mâles, eux, partent en taurilllons. J'ai 70 animaux de plus qu'il y a 4 ans. J'ai beau avoir un salarié à temps plein, ça ne suffit pas toujours. D'un autre côté, comme tout le monde, je dois parfois m'absenter. J'aime aller à divers salons comme Paris, Cournon, Rennes...»* poursuit le propriétaire de 75 vaches Simmental. Michel Menestrier est d'autant plus satisfait du Service de remplacement qu'une nouveauté *«très intéressante»* a vu le jour il y a près d'un an: *«Avec l'Epoisses, nous avons droit à dix journées subventionnées à hauteur de 80 euros par les transformateurs. Cela représente une aide de pratiquement 50% car une journée de travail, salaire et charges compris, nous coûte 176 euros. Cela représente un soutien fort appréciable de 800 euros chaque année. J'invite les autres éleveurs de la filière à l'utiliser. Derrière ce dispositif, il faut voir un coup de pouce «main d'œuvre»* des industriels et mais aussi un message d'encouragement à destination des éleveurs, notamment les plus jeunes, qui rencontrent des problèmes d'astreinte.

Aurélien Genest

Portes ouvertes chez l'Éleveur Bourguignon

# Du nouveau dans la distribution d'aliments fibreux

Portes ouvertes chez l'Éleveur Bourguignon qui a axé la présentation de sa gamme sur la distribution des aliments fibreux. Entre chasse au gaspi et augmentation de la productivité, c'est toujours la recherche du meilleur service au bon prix qui attire et fidélise la clientèle.



Une distributrice d'aliments polyvalente, fruit d'un partenariat entre un agriculteur innovant et un fabricant de matériel.

Au-delà des matériels innovants, c'est bien le partenariat qui peut être initié entre un agriculteur innovant et un constructeur qui était valorisé lors des portes-ouvertes de l'Eleveur Bourguignon qui se sont déroulées les 30 et 31 octobre derniers. Ainsi, Jean-François Thévenot, agriculteur-concepteur de matériel, présentait sur le site de Pouilly-en-Auxois, la distributrice d'aliments réalisée par les établissements Mazeron, à partir du prototype qu'il a développé depuis quinze ans : l'expérience professionnelle au service de l'innovation. Une machine de grande capacité (2x4000l), *«polyvalente, simple dans sa conception et son utilisation, économique au m3 transporté»* pour une distribution à l'auge, par terre ou au pré...

Chez l'Eleveur Bourguignon une tendance se dessine aussi pour le *«sur mesure»* précise Jean-Paul Clerget qui note du fait de la conjoncture économique tendue pour les élevages, une orientation vers des achats plus mesurés ; les petits matériels ont la cote, les produits plus spécifiques, adaptés à un contexte de travail particulier, aussi. La demande en *«sur mesure»* reste marginale, mais c'est un *«plus»* en terme de service que de savoir la satisfaire et une activité complémentaire à la distribution plus *«classique»*.

Parmi les matériels présentés le 31 octobre sur le site de Pouilly le thème du *«libre service»* était présent avec des nourrisseurs à fibres, dont un ratelier anti-gaspillage. Conforme à cet esprit de service, la veille, le jeudi 30 octobre, l'Eleveur Bourguignon avait organisé une opération à Darcey, pour analyser les fourrages et compléments que les agriculteurs étaient encouragés à amener sur le site de la coopérative.

AMK


Un ratelier anti-gaspillage, avec plateforme de récupération.



Pratique, ce verrou automatique pour portillons sécurise les activités de l'éleveur, pour les ovins comme pour les bovins.

## ▶ Agenda

**GDS** Assemblée cantonales

Le GDS de Côte d'Or va tenir ses assemblées cantonales 2014 dans le courant du mois de novembre.
A l'ordre du jour de ces réunions :
- Activités et bilan financier de votre G.D.S. pour la dernière campagne, présentés par le Président Cantonal,
- Bilan sanitaire 2013-2014 en Côte d'Or et dans votre canton, présenté par les Services Vétérinaires,
- Détail des mesures concernant les prophylaxie 2014-2015 en Côte d'Or, en particulier sur la Tuberculose bovine, présenté par les Services Vétérinaires,
- Cotisations et tarifs de prophylaxie,
- Fonds de mutualisation sanitaire (FMS) et Fonds National Agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnementale (FMSE),
- Bilan IBR départemental et cantonal,
- BVD : point sur les différentes stratégies retenues par certaines régions pour aller vers l'éradication,
- Point sur les autres actions du GDS (lutte contre les campagnols, Formations, Caisse Coup Dur, etc.),
- Questions diverses.

Les premières dates sont les suivantes :
- Recey sur Ource : Mercredi 12 novembre à 14h00, Salle du Foyer rural à Recey sur Ource
- Aignay le Duc : Mercredi 12 novembre à 20h00, Salle des Fêtes à Mauvilly
- Venarey les Laumes : Jeudi 13 novembre à 9h30, Salle René Thomas de la Mairie à Montbard
- Saint Seine l'Abbaye : Jeudi 13 novembre à 14h30, Salle de la Mairie à Saint Seine l'Abbaye

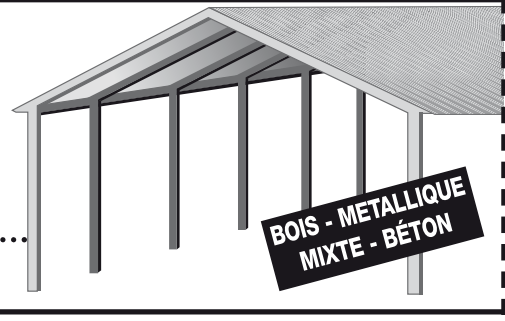
Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr




DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

## ▸ Formations

### Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

Faciliter sa traçabilité à l'aide de Mes p@rcelles et simplifier ses contraintes réglementaires liées à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 24 novembre et 2 décembre à Dijon ou 2 et 11 décembre à Châtillon/Seine
Public concerné : Tous les agriculteurs du département souhaitant se former et utiliser au quotidien internet Mes P@rcelles Bourgogne.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 28 81 27 – cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 28 81 27 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

### Analyser ses résultats technico-économiques Galacsy

Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 14 novembre à Saint Jean de Losne ou 21 novembre à Is sur Tille ou 25 novembre à Baigneux les Juifs
Public concerné : Éleveurs et éleveuses soucieux d'analyser la conduite de leur exploitation sous l'angle technico économique
Contact : Franck Lavedrine (Côte d'Or Conseil Elevage) – 03 80– 68 67 14
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

### Herbicides : utilisation, stratégie et résistance

Mettre en place une stratégie de lutte chimique contre les adventices prenant en compte les problèmes de résistance
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 19 novembre à Châtillon sur Seine ou le 20 novembre à Quétigny
Public concerné : Polyculteurs et Polyculteurs - Eleveurs de Côte d'Or. Adapté à l'Agriculture Conventionnelle, ouvert à l'Agriculture Biologique
Contact : Damien Ronget (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76- damien.ronget@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 91 06 76 – pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Travail du sol

# Des maraîchers bien équipés

**Une démonstration de matériel était récemment proposée à Messigny-et-Vantoux.**

«*J'ai découvert toute une gamme de machines sur internet. En me faisant livrer le matériel, j'ai demandé à la société Euro Agri Mat de venir effectuer une petite démonstration*» commente Philippe Marande, maraîcher à quelques kilomètres de Dijon et président du groupement de producteurs de fruits et légumes de Côte d'Or (GPFL21, accompagné par la Chambre d'agriculture). Son choix s'est porté sur une plasti-semeuse : «*elle va m'apporter un certain nombre d'avantages, moi qui ai toujours du mal à trouver de la main d'œuvre qualifiée. Avec cette machine, il n'y a pas de binage à faire, je pourrai donc travailler seul. Avec le plastique, on gagne en thermicité et en humidité. J'aurai moins de problèmes de levées, j'en ai connu beaucoup au printemps dernier*». La démonstration d'un enfouisseur Massano était également proposée lors de cette visite. «*C'est un nouvel appareil qui répond aux attentes des maraîchers les plus exigeants*» commente le représentant de la société basée dans le Vaucluse, «*il permet de travailler le sol en un passage. Avec une autre machine, il aurait fallu passer quatre ou cinq fois ! Sa vitesse de rotation est très lente et permet de trier correctement le terrain. Les éléments grossiers se retrouvent en profondeur, les plus fins en surface. Les plants et semis sont réalisés dans d'excellentes conditions, la reprise des graines ou des plants s'en ressent fortement. Le rotavator, matériel jusque-là couramment utilisé, ne trie pas. Planter dans les cailloux, c'est terminé !*». Les prix, qui varient de 6 000 à 20 000 euros, sont vite rentabilisés d'après le commercial : «*il y a moins de main d'œuvre et moins de passages, chacun peut se livrer à un petit calcul selon les caractéristiques de son exploitation*».

AURÉLIEN GENEST


Philippe Marande, président du GPFL21, lors d'un test d'un enfouisseur, appareil permettant un tri granulométrique de la terre.

### Des visiteurs séduits


**Nicolas Merius produit des fraises à Brognon à proximité de la commune de Saint-Julien. Ce jeune agriculteur de 25 ans devrait porter son choix pour une planteuse butteuse : «*J'ai une vieille planteuse qui a fait son temps et qui casse le dos... Un changement s'impose! Mon choix est fait à 90%, le matériel présenté a l'air d'être performant. Cet investissement va générer des gains de temps, de la facilité de travail et des charges en moins car je vais opter pour l'irrigation goutte à goutte des cultures*».**

Made in viande

# La section Cialyn Auxois-Morvan sur la brèche

**Un centre d'allottement qui ouvre ses portes ce n'est pas si fréquent. Mais peu de visiteurs ont saisi cette occasion à Bellenot-sous-Pouilly. C'est dans les GMS que les commerciaux du groupe sont allés au devant des consommateurs.**

Tout était prêt pour accueillir les visiteurs, le kit de communication fourni par Interbev était en de bonnes mains, la viande au frais, les panneaux bien alignés... Manquaient seulement les visiteurs, qui se sont faits plutôt rares pour ces portes ouvertes organisées par la section Auxois-Morvan de la Cialyn, à Bellenot-sous-Pouilly, dans le cadre de l'opération nationale Made in Viande initiée par Interbev. Le responsable du centre d'allottement, Hervé Cadart a pu ainsi se consacrer pleinement aux quelques visiteurs de l'après-midi et faire découvrir l'importance d'une telle installation et sa place dans le grand ensemble Cialyn.
Si les visites se sont faites rares sur le site - la faute peut-être à un défaut de communication «*terrain*» - dès le matin, les conseillers commerciaux de la Cialyn ont été directement au contact des consommateurs en participant activement à l'animation de diverses unités du groupe Shiever, à Saulieu notamment où le B1 nouvellement implanté était engagé dans cette opération de communication de grande envergure.
Made in Viande, il faut le rappeler c'est d'abord une grande première, un événement inédit, initié par Interbev pour valoriser tous les métiers de la filière viande et ouvrir un vaste espace de communication avec le grand public et les consommateurs. En Côte d'Or, outre des animations dans certaines GMS et le centre d'allottement de Bellenot-sous-Pouilly, quatre exploitations ont ouvert leurs portes et vu ainsi défiler quelques centaines de visiteurs.

AMK



Peu de visites, mais des questions et des réponses pertinentes des deux côtés, entre le responsable du centre d'allottement, Hervé Cadart et les visiteurs venus souvent en famille.


Comme supports à la visite : des panneaux explicatifs sur les métiers du groupe Cialyn, la réglementation, les pratiques d'élevage, le bien-être animal, etc.

Foire-concours aux reproducteurs de Moulins-Engilbert

# «La météo pluvieuse accentue le sentiment de morosité générale»

45 animaux, soit 10 de moins que les années précédentes, ont été présentés à la foire-concours aux reproducteurs de Moulins-Engilbert, mardi 4 novembre au matin. La pluie qui s'est invitée à la fête explique cette moindre participation.



Jumbo (à gauche) et Just un bon ont remporté les 1ers prix d'honneur -veaux non inscrits et veaux inscrits- de la foire-concours de Moulins-Engilbert. Ils étaient respectivement présentés par Joël Pautet (La Nocle Maulaix) et la SCEA Lemaître (Montaron).

Le champ de foire de Moulins-Engilbert a reçu, mardi matin, la traditionnelle foire-concours aux reproducteurs organisée par le Comité des foires de la ville. Et, de 6h30 -début des opérations du jury- jusqu'à 13h -proclamation officielle des résultats-, les gouttes de pluie n'ont pas cessé de venir chatouiller le cuir des bovins et les joues de leurs éleveurs. Si tant est que, selon Alain Guinot, le président du comité, *«les effectifs se seraient maintenus si la météo n'avait pas découragé certains éleveurs qui n'ont finalement pas apporté une dizaine de leurs animaux»*. Du coup, 45 veaux, laitonnes et taureaux de 18 mois, se sont affrontés, sous les averses, à peine protégés par les barnums blancs installés devant la caserne des pompiers, au cours de ce concours qui demeurent un rendez-vous incontournable de l'élevage du canton. Ce sont 10 animaux de moins que les années précédentes. *«Le mauvais temps n'a fait qu'amplifier un sentiment de morosité générale, liée aussi à la conjoncture»* expliquait Alain Guinot sur le coup de midi. Le marché qui avait lieu au cadran, dans le même temps, a confirmé la tendance de celui de la semaine précédente, ni plus ni moins. Et



Le Prix de la ville et du canton de Moulins-Engilbert est allé à Jordy, présenté par le Gaec Beauzon (Préporché).

le cœur n'y est pas. Ainsi, *«il faut doublement remercier la dizaine de participants de la foire-concours, des habitués du canton et de Fours et Decize, non seulement parce qu'ils sont venus dans un contexte sombre mais aussi parce que les animaux affichaient une très bonne qualité. Moulins-Engilbert reste une très belle présentation»* a-t-il souligné.

## Ventes en berne mais contacts pris

Lucide, l'organisateur reconnaît que les visiteurs ne sont pas venus aussi nombreux que d'habitude. Entre 150 et 200, ce qui n'est pas si mal, ont fait le déplacement mardi dernier, tout au long de la matinée. *«C'est une moindre affluence mais ceux qui sont venus étaient peut-être plus intéressés et s'il n'ya eu que très peu de ventes, en revanche de nombreux contacts ont été pris. Ce qui nous fait tenir, alors qu'il y a des années que l'élevage ne gagne pas, c'est encore l'amour du métier et l'attachement à la race charolaise. Cette année, cela renforce encore cette impression»* a estimé Alain Guinot, avant que Joël Pautet, dont Jumbo a remporté le 1er prix d'honneur des veaux non inscrits, ne lui annonce qu'il venait d'être vendu. A la question de savoir s'il avait été bien vendu, l'éleveur de La Nocle Maulaix a répondu *«correctement, mais les prix ne valorisent pas particulièrement les veaux. Il est parti au tarif maison, à un gars qui n'habite pas très loin de Moulins-Engilbert»* a-t-il précisé. A peine les concours suscitent-ils peut-être le déclic commercial, qui traîne un peu plus en longueur dans les cours de fermes. Petit-fils de Champion, de chez Malleron (18), Jumbo ira donc défendre ses couleurs lors du concours de La Nocle Maulaix, organisée par le même Joël Pautet, le 15 novembre après-midi. Là, comme d'habitude, sera dévoilé le nom du Super prix d'honneur des veaux non inscrits de toutes les foires-concours non reconnues de la Nièvre.

EMMANUEL COULOMBEIX

## ▸Le palmarès

**Prix de la ville et du canton :** Jordy du GAEC Beauzon (Préporché).
Prix d'honneur veaux inscrits : 1er, Just un bon de la SCEA Lemaître (Montaron) ; 2è, Jovial du GAEC Gauthé (Isenay) ; 3è, Jeronimo du Gaec Beauzon (Préporché).
**Prix d'honneur veaux non inscrits :** 1er, Jumbo du Gaec Pautet (La Nocle Maulaix).
**Prix d'ensemble veaux inscrits :** 1er, Gaec Gauthé ; 2è, SCEA Lemaître.
**Prix d'ensemble veaux non inscrits :** 1er, EARL Renaud (Diennes-Aubigny) ; 2è, Christophe Beauzon ; 3è, Gaec Pautet.
**Prix d'honneur laitonnes :** 1ère, Jonquille du Gaec Gauthé.
**Prix d'honneur taureaux 18 mois inscrits :** 1er, 2è et 3è prix à Elisabeth Martin (Montigny-sur-Canne).
**Prix d'honneur taureaux 18 mois non inscrits :** 1er, Christophe Beauzon ; 2è, Alain Guinot (Sermages) ; 3è, Nicolas Beauzon.
**Veaux inscrits section 1 :** 1ers ex-aequo, Just un bon de la SCEA Lemaître et Jingo du Gaec Gauthé ; 2è ex-aequo, Jordy et Jeronimo du Gaec Beauzon ; 3è, Jackson du Gaec Gauthé.
**Veaux inscrits section 2 :** 1ers ex-aequo, Jovial du Gaec Gauthé et John Lenon de la SCEA Lemaître ; 2è, Jupiter du Gaec Gauthé ; 3è, Just un bon de la SCEA Lemaître.
**Veaux inscrits section 3 :** 1er, Jeronimo du Gaec Beauzon.
**Veaux non inscrits section 1 :** 1ers ex-aequo, Jumbo du Gaec Pautet et Justin de Christophe Beauzon ; 2è ex-aequo, Joyeux de Christophe Beauzon et Jordan du Gaec Pautet ; 3è, Jazz du Gaec Pautet.
**Veaux non inscrits section 2 :** 1ers ex-aequo, Jukebox et Jeroboam de l'EARL Renaud ; 2è, Joker de l'EARL Renaud ; 3è, Jourdan de Christophe Beauzon.
**Veaux non inscrits section 3 :** 1er, Joyeux de l'EARL Renaud.

## En bref

### Colméry. Des chiens errants tuent des brebis

Dans la nuit de samedi 1er novembre à dimanche 2 novembre, deux chiens errants ont tué 8 brebis et blessé 10 autres, finalement euthanasiées, sur l'exploitation de Guillaume et Jean-Louis Verdun, l'EARL de Clavisy, à Colméry. Le reste du cheptel de 288 brebis, prêt à mettre bas, risque des avortements dûs à la peur et à la traque dans les prés.
Des échographies seront pratiquées d'ici 3 semaines pour contrôler la gestation mais d'ores et déjà tous les ovins ont quitté le site attaqué pour se rendre sur un autre site de l'exploitation, à Noyers-sur-Serein (89). C'est la deuxième fois en un an que les Verdun ont a déplorer une attaque de chiens errants. 3 brebis avaient été tuées en novembre 2013 et les éleveurs, qui se disent partisans de l'euthanasie des chiens errants, craignent que leur production annuelle de 1000 agneaux ne soit jamais commercialisée vers Paris, Dijon, Lyon et les Alpes, où ils ont leurs débouchés traditionnels. Dans une déclaration à nos confrères du JDC, Jean-Louis Verdun confie que *«c'est le travail de plusieurs années qui est détruit»* et s'inquiète que *«selon les spécialistes et les experts, des brebis attaquées une fois peuvent être traumatisées et ne plus aller vers le bélier»*.

GIRARD MAITR'O
21220 Gevrey-Chambertin
Tél.03 80 52 13 32
Le drainage de A à Z depuis 45 ans !

- Grande capacité de chantier : 3 équipes de professionnels
- Accompagnement administratif : relevés topographiques, plans, analyses pédologiques, dossier de déclaration
- Financement avantageux : taux à 2,20%* sur 10 ans (1ère échéance jusqu'à 21 mois)
- Garantie exceptionnelle de 15 ans
Contactez Alain Troussard
Tél. 06 07 78 11 95
RELEVÉ TOPO + DEVIS SOUS 10 JOURS
* sous réserve d'acceptation.

## ▸ Agenda

**Novembre** Réunions de l'EDE
L'Etablissement départemental de l'élevage (EDE) de la Nièvre vous invite à participer aux réunions d'informations qui auront lieu :
Vendredi 7 novembre de 16h30 à 19h au marché au cadran de Moulins-Engilbert,
Mercredi 14 novembre de 16h30 à 19h à la salle de la mairie de Varzy.
Programme : Identification bovine, ovine, caprine (informations et nouveautés), ferme Nièvre (statistiques), informatisation des éleveurs, conditionnalité PAC 2014, PAC 2015-2020 (PMTVA, aides ovine/caprine), formations en élevage...

**08/11** Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour
La 3è édition de la Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands de Cercy-la-Tour aura lieu samedi 8 novembre à partir de 8h, sur le terrain et dans les bâtiments de Claude Bouche, près de la gare. Cette manifestation est organisée par le Groupement interprofessionnel Cercycois, avec l'aide d'éleveurs des alentours de Cercy. A partir de 8h, un concours de reproducteurs charolais sera agrémenté d'un vote du public, mis en œuvre par les JA du canton de Fours, qui décernera un prix du public. Des animaux d'autres races et espèces seront aussi exposés, de même qu'un marché des produits du terroir et de l'artisanat, une exposition de matériels agricoles et des animations pour les plus jeunes. A midi, une restauration sur place sera proposée. A partir de 15h les JA du canton de Fours inviteront les jeunes agriculteurs à participer à un concours de jugement de bétail. La journée se clôturera par un dîner dansant (22 euros par adulte, 10 euros pour les moins de 12 ans), sur réservation auprès de la Maison de la presse de Cercy (03 86 50 54 41). Renseignements sur la journée auprès de Frédéric Renaud au 06 13 45 36 08.

**21 et 22/11** Grand concours charolais à Luzy
Le Grand concours charolais de Luzy, au cours duquel sera décerné le Super prix d'honneur veaux inscrits des foires concours de la Nièvre, aura lieu les 21 et 22 novembre prochain à la grande halle. Renseignements au 06 22 05 82 29 ou au 06 09 47 38 72.

Réunions décentralisées de l'EDE 58

# Des réponses aux interrogations sur la Pac

Comme il le fait tous les ans, l'Établissement départemental de l'Élevage (EDE) de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, tient une série de réunions d'information, depuis le 30 octobre, sur chacun des bassins nivernais de son territoire. Lundi, le rendez-vous était fixé à Saint-Léger des Vignes, près de Decize.



Une poignée d'éleveurs a assisté à la réunion de l'EDE organisée à Saint-Léger des Vignes, lundi. Trois autres réunions se tiendront dans le département d'ici le 14 novembre.

Si la première réunion a eu lieu en présence de plus d'une dizaine d'éleveurs, à Saint-Honoré-les-Bains le 30 octobre, celle de lundi à Saint-Léger-des-Vignes n'a fait venir que 4 d'entre eux. *«Malgré la décentralisation et le changement d'horaire»* relevait Christophe Dagouneau. C'est d'autant plus surprenant que les premiers éléments dévoilés de la nouvelle Politique agricole commune (Pac) concernaient directement la profession et que, dans les fermes, de nombreuses questions se posent.

Et puis les organisateurs avaient mis les petits plats dans les grands puisque, venus nombreux, les conseillers de la Chambre étaient accompagnés d'une représentante de la Direction départementale des territoires (DDT) ainsi que de Rodolphe Morizot, du Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre.

Tous étaient mobilisés pour éclairer les participants sur les sujets d'actualité : l'identification bovine, ovine et caprine ; les statistiques de la ferme Nièvre de cette année ; l'avancement de l'informatisation des éleveurs ; le durcissement des critères de la conditionnalité Pac 2014, les formations proposées par la Chambre d'agriculture et un point sur l'état sanitaire du département... Les quelques éleveurs présents n'ont pas manqué de poser des questions, de faire des remarques et d'attendre des réponses...

### Les bovins rois de la fête

Concernant la ferme Nièvre, en matière de bovins, l'EDE a comptabilisé une baisse de 2000 naissances sur la campagne allant d'août 2013 au 31 juillet 2014. Ce sont en moyenne 174 bovins par cheptel, soit 24 de plus qu'en 2007 ou encore 3 de plus par an sur la même période. Le cheptel moyen nivernais est donc le premier au niveau national, sur les 2190 exploitations connues du département. Une tendance qui s'explique par *«des structures dont la taille augmente mais çà va finir par saturer»* prévoit Christophe Dagouneau. Le taux des boucles atteint 5,3% de rebouclage en 2014 : *« c'est -6% depuis 2003 et cela s'explique par le fait que le matériel est de meilleure qualité»*. A noter que l'EDE testera une nouvelle boucle en 2015, qui permet un prélèvement de cartilage en vue de déceler le BVD, *«et qui ne sera agréé qu'au bout de trois campagnes de terrain, si elle convient»*.

Côté délais des notifications, 88% des éleveurs nivernais sont dans les clous cette année, ce qui est un autre motif de satisfaction puisque ce taux était de 85% en 2013 et de 80% en 2012. Le système allaitant demeure cependant moins performant, dans ce domaine, que ne peut l'être le système laitier dans d'autres départements, du fait notamment du besoin rapide des passeports.

Pour mémoire, les déclarations de naissance doivent intervenir dans les 7 jours et le rebouclage dans les 20 jours, faute de quoi *«il faut bien dire aux jeunes que des pénalités sont appliquées. Il ne faut pas toujours faire confiance à ses parents. Les jeunes n'ont pas toujours conscience de la complexité administrative à laquelle ils devront faire face»* a d'ailleurs noté Julie Lagord. En matière de conditionnalité, la grille de l'IPG bovine en 2014 s'est encore durcie. Les critères principaux demeurent les délais de notifications et la tenue des registres d'élevage mais les pénalités sont accrues cette année, passant parfois de 1 à 3 ou 5%, selon les carences. *«La France a été jugée trop souple sur le marquage par l'Europe»* a expliqué le technicien de la Chambre d'agriculture.

Toujours en matière de bovins, l'EDE propose ses services aux éleveurs pour les accompagner dans l'identification bovine. Deux outils sont disponibles : une visite d'élevage classique, entre janvier et mi-avril, qui se décompose entre la vérification de l'identification des animaux sur le terrain et l'étude des registres et documents au bureau; et CLEO Elevage, qui est le même travail que la visite mais en plus poussé, et qui permet une remise en conformité immédiate. Enfin, concernant l'informatisation des éleveurs, 971 éleveurs (44%) ont franchi le pas, c'est 7% de plus qu'en 2013, dont 56% des bovins sont notifiés électroniquement (dont 59% d'entre eux avec Boviclic).

### Ovins et caprins aussi

Avant que Céline Lemoine ne rappelle le détail des aides couplées pour les vaches allaitantes dans le cadre de la PAC 2015-2020 -les droits s'effaçant au profit de références-, Julie Lagord est intervenue sur la situation de l'élevage ovin et caprin dans la Nièvre. Elle a rappelé que depuis 2007, le contexte est à la diminution, l'EDE recensant, sur la foi de déclarations volontaires, 942 élevages ovins et 182 élevages caprins en 2013. Elle a toutefois souligné que *«les élevages de plus de 50 reproducteurs ovins, c'est-à-dire les plus professionnels, sont ceux qui demeurent les plus stables, ce qui est essentiel»* pour la pérennité du mouton nivernais. 5295 documents de circulation ont été notifiés en 2013, 38% via l'EDE et 62% via les délégataires, et la technicienne a révélé qu'il y a *«moins de perte de boucle depuis que les éleveurs sont passés à l'électronique»*.

Comme pour les bovins, le registre d'identification et le carnet sanitaire sont obligatoires, *«mais le registre d'élevage et le carnet d'agnelage sont gratuits auprès de l'EDE : «il n'y a donc pas d'excuse pour s'en passer»* a-t-elle déclaré. Comme pour les bovins, la grille de conditionnalité 2014 (IPG) s'est également durcie pour les ovins, avec des pénalités élargies. Julie Lagord a dévoilé les outils mis en place par la Chambre d'agriculture pour aider les éleveurs, à savoir les applications Ovitel et Oviclic.

Enfin, Rodolphe Morizot, sur l'état sanitaire du cheptel nivernais, a pris la parole pour expliquer que *«pas de nouvelle, bonne nouvelle»* et que l'Algérie a ouvert ses frontières, *«ce qui est toujours çà de pris pour l'export !»*

E.C.

Grandes cultures

# Visites des essais colza de la Chambre d'agriculture

En ce début de campagne, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec les GDA Bourgogne nivernaise et Centre nivernais et CETA Entre-Loire-et-Allier, met en place une vingtaine d'essais colzas dans le département.



Présentation du semoir d'engrais localisé.

Hier, 6 novembre, une visite de trois essais s'est concentrée sur les sites de Crux-la-Ville, Alluy et Ferètrve. Le but était de faire le point sur l'intérêt de la fertilisation en localisé, l'efficacité des stratégies de désherbage et des nouveaux herbicides ainsi que d'évaluer le comportement de différentes variétés en ce début d'hiver.

**- Des colzas avec de fortes biomasses**

Le début de la campagne 2014 fut marqué par de très bonnes conditions d'implantation. Le mois de septembre particulièrement chaud a permis un fort développement des colzas ce qui explique aujourd'hui les fortes biomasses observées. L'essai variété colza à Alluy sur une des parcelles de Philippe Vernillat ne déroge pas à la règle. Les biomasses sont dans l'ensemble supérieures à 1,5kg/m² ! Sur cet essai où douze variétés à majorité hybrides sont présentes, seules deux montrent dans le contexte de cette année un début d'élongation : DK Exkio et Diffusion.

**- Zoom sur le fertilisation localisée**

De nombreux agriculteurs des CETA et GDA s'interrogent sur l'intérêt de la localisation des engrais notamment sur colza. Pour répondre à ces questions, la Chambre d'Agriculture a mis en place chez Benoît et Victor Cointe à Crux-la-Ville un essai comportant des apports de phosphore en plein et en localisé (courbe de réponse de 0 à 120 unités). Cet essai vise également à comparer les formes d'engrais et l'intérêt des associations avec le phosphore localisé (phosphore, phosphore + azote, phosphore + azote + soufre). «*Les colzas avec l'apport de phosphore localisé ont montré jusqu'à deux fois plus de biomasse que les apports en plein. Ces différences surtout visibles à partir de quatre feuilles s'estompent aujourd'hui*» précise Judith Nagopaé, conseillère Grandes Cultures. C'était aussi l'occasion de faire une présentation du semoir d'engrais localisé (Horsch Spirit) et ainsi de mieux comprendre la mise en œuvre de cette technique sur colza.

**- De la fertilisation au désherbage**

La visite s'est poursuivie sur la parcelle d'essai désherbage à Fertrève chez Emmanuel et Benoît Plessis. Cet essai a pour objectif de poursuivre l'évaluation des différentes stratégies de désherbage du colza. Les agriculteurs ont notamment pu apprécier l'efficacité des «*stratégies tout en post semis pré-levé*», «*post fractionné*», associés ou non à un couvert de légumineuses. Dans le contexte de l'année avec des levées tardives de géraniums, les stratégies de post levée montrent les meilleures efficacités.

Chambre d'agriculture de la Nièvre
Equipe grandes cultures – 03 86 93 40 60

## En image Portes closes à la Chambre d'agriculture



La porte de la Chambre d'agriculture de la Nièvre était fermée, ce 5 novembre, en signe de solidarité avec le mouvement national porté par le syndicalisme majoritaire. Une décision prise par les élus professionnels nivernais, à la demande de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA), qui dénonce le gel de l'imposition consulaire et un projet de prélèvement de l'Etat sur les fonds de roulement des chambres d'agriculture. A Nevers, donc, les agriculteurs ne pouvaient pas rencontrer leurs conseillers mais l'accueil téléphonique et les rendez-vous pris précédemment ont tout de même été assurés.




## ▸ Agenda

**15/11 Concours de la Nocle Maulaix**

La foire concours primée aux veaux de la Nocle Maulaix se déroulera le samedi 15 novembre à partir de 13h30. Elle est ouverte aux catégories : mâles inscrits, mâles non inscrits, génisses d'élevage, taureaux de 18 mois. Super prix d'honneur non inscrit. Les animaux doivent provenir d'élevages qualifiés IBR A ou B et avoir subi une prise de sang. De nombreux prix récompenseront les éleveurs. Repas en soirée sur réservation.

**10/11 Fermeture des services de l'État**

Les services de l'État suivants seront fermés le 10 novembre
• Préfecture de la Nièvre et sous-Préfectures de Château-Chinon, Clamecy, Cosne-sur-Loire,
• Direction Départementale des Territoires
• Direction Départementale des Finances Publiques de Nevers ainsi que tous les centres du département

## ▸ Formation

**Dégâts de gibier : détection, indemnisation...**

La FDSEA 58 et la Fédération départementale des chasseurs (FDC) de la Nièvre organisent, conjointement, une formation d'une journée sur le thème «dégâts de gibier : de la détection à l'indemnisation», le 13 novembre de 9h à 17h, au siège de la FDC à Forges. Cette session s'adresse à tout agriculteur confronté aux dégâts de gibier sur son exploitation et vise à lui permettre d'être capable d'utiliser au mieux les possibilités d'indemnisation, de s'assurer de la recevabilité de la demande, de pouvoir contester un avis défavorable, d'acquérir des bases d'estimation et savoir comment se faire assister dans sa démarche. Prise en charge par VIVEA, la formation coûte 47 euros par participant (repas inclus), sous réserve des conditions d'éligibilité (exploitant en activité et paiement des cotisations MSA à jour). Informations complémentaires et inscriptions auprès de Raphaëlle Lenoble, animatrice FDSEA 58, au 03 86 93 40 92 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr.



Point de vue d'Emmanuel Bernard

# «Non à des MAE complexes, oui à des mesures de soutien économique !»

L'éleveur nivernais et secrétaire général adjoint de la FNB, Emmanuel Bernard, rebondit sur l'opposition de la profession aux MAE système.


Emmanuel Bernard dénonce les aspects « suspects, complexes et anti-développement » des MAE système.

*« Lors de la manifestation du 15 octobre à Nevers, Stéphane Aurousseau a affirmé au nom de la FDSEA 58 être contre la ise en œuvre des MAE système. L'idée n'est pas de remettre en cause la MAE herbagère appelée à remplacer notre bonne vieille prime à l'herbe. Celle-ci a sa place dans des exploitations d'élevage pour lesquelles le système de production est équilibré dans des zones extensives et souvent difficiles à entretenir. Deux éléments sont à prendre en compte au moment de signer le cahier des charges : d'une part, connaître toutes les contraintes en matière de chargement et d'expertise floristique et d'autre part, s'attendre à des contrôles terrain qui seront effectués par des personnes ayant une approche environnementale du dossier... Cette mesure est la seule qui prend en compte les pratiques existantes dans les exploitations, ce qui n'est pas le cas pour les autres MAE système : céréales et polyculture-élevage. C'est pourquoi nous sommes contre le développement des mesures suspectes, complexes et anti-développement !*

*Des mesures suspectes quand on sait qu'elles correspondent à la réponse apportée aux exploitations qui font plus de 50 ha ou qui possèdent plus de 50 vaches. Vous ajoutez à cela le fait de limiter de nouveau le nombre d'hectares éligibles ainsi qu'un zonage appliqué par la région ainsi que par les futurs porteurs de projets : notre département sera sans doute bien servi !*

*Complexe, vous avez dit complexe : la prise en compte des kg consommés par UGB ou l'IFT (Indice de fréquence de traitement) avec des règles à respecter pour 5 ans, vous comprendrez que les fonctionnaires qui ont imaginé ces mesures connaissent toutes les difficultés de notre métier ! Aléas climatiques, retournements de marché, crises sanitaires... nous obligent à adapter notre système en permanence. Le choc de simplification n'a pas encore atteint tous les lambris de la République.*

*Pour nous, la situation est claire et simple : face à des mesures inapplicables et qui risquent de mettre en péril l'adaptation à venir des exploitations, une seule réponse s'impose ! Il faut mettre les crédits destinés à financer ces mesures dans des mesures à destination du développement économique. La seule priorité pour la Nièvre aujourd'hui doit permettre la modernisation des exploitations ainsi que l'adaptation à des marchés de plus en plus fluctuants. Nous allons porter ce message au nouveau préfet de la Nièvre, pour qui la priorité environnementale faisait partie des objectifs avant même qu'il n'arrive. Nous allons continuer à entretenir la Nièvre si nous sortons un revenu de nos exploitations ! »*

EMMANUEL BERNARD

Réunion sur la transmission à Luzy

# Des cédants et... des jeunes

Une réunion d'information sur la cession/transmission d'exploitation agricole s'est tenue, lundi 27 octobre, à Luzy. Un panel relativement important de futurs retraités a rencontré un nombre, assez peu élevé, de jeunes candidats à la reprise.


Une trentaine de cédants et quelques éventuels repreneurs ont assisté, lundi dernier à Luzy, à la réunion d'information sur la transmission organisée par la Communautés de communes des Portes Sud du Morvan.

Sous l'impulsion d'un agriculteur, Bernard Villette, le groupe de travail installation/transmission porté par la Communauté de communes des Portes Sud du Morvan, s'investit depuis 2005 dans le domaine de l'appui à la reprise d'exploitations agricoles. Ce n'est pas pour rien que le canton de Luzy, avec 49 installations depuis dix ans, fait figure de bon élève du département en la matière.

Et les réflexions autant que les actions sont nombreuses pour pérenniser ce pan entier de l'économie locale, dont les élus comme les sud-Morvandiaux ont compris toute l'importance de le voir perdurer et se développer. Ainsi donc, lundi dernier, une réunion d'information sur ce thème a eu lieu à la salle des fêtes du chef-lieu de canton.

Elle a rassemblé une trentaine de personnes concernées par le thème, surtout des agriculteurs en voie de cession, c'est-à-dire qui arrivent en fin d'activité ou y arriveront dans les mois à venir, mais aussi quelques jeunes qui, sans avoir pris de décision, s'interrogent sur leur possible installation dans les mois ou les années à venir. Le contenu de la rencontre était aussi techniquement balayé par les nombreux intervenants que l'accès y était libre et ouvert au plus grand nombre.

## Questions/réponses avec les 3 intervenants

*«Certains des participants ont trouvé des réponses à leurs problématiques durant cette réunion»* soulignait Nicolas Tavernier, le nouvel agent de développement local de la CDC, lundi soir. C'est que, pour répondre aux attentes exprimées, les organisateurs avaient misé sur un programme dense et pointu, le tout sous la férule de spécialistes et de techniciens experts dans leur domaine : M. Desrayaud, le président de la CDC, qui a rappelé le soutien des élus aux agriculteurs du territoire par la signature d'une convention avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Raphaël Sotty, conseiller de ladite chambre, sur les différentes méthodes de reprenabilité d'une exploitation, Mme Simon présentant le RDI et les différents contrats (parrainage et de génération), avec leurs avantages et leurs contraintes respectifs, puis l'accès et la cession de foncier, ou encore le notaire de Luzy, expliquant le régime matrimonial et les conséquences juridiques, ainsi que les dernières évolutions légales de l'installation/transmission puis la présentation des GFA... A chaque fois, les cédants et les repreneurs potentiels ont entamé un échange avec les trois intervenants, afin de trouver des réponses aux questions particulières qui se posent à eux, individuellement. Tel était bien l'objectif de cette réunion, dont la Communauté de Communes des Portes Sud du Morvan et le groupe de travail installation/transmission escomptent bien renouveler l'expérience prochainement...

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Élevage

# Viande «Made in Avallon»

Eleveurs, marchands de bestiaux, entreprises, boucheries artisanales, restaurants… Ils étaient plus de 2500 à ouvrir leurs portes au grand public dans le cadre des rencontres « Made in Viande ». Parmi lesquels, Denis Tarteret et son frère Benoît. L'un est éleveur négociant à Cussy les forges, le second, responsable d'un nouveau concept de boucherie à Avallon



Une opération visant à informer le grand public sur toute une filière



Denis Tarteret, éleveur négociant à Cussy les Forges, dans l'Avallonnais

Dans sa blouse noire impeccable, caractéristique de son métier de négociant en bestiaux, Denis Tarteret converse avec les premiers clients matinaux, sur le parking de la boucherie familiale, créée par son frère Benoît, à la sorte d'Avallon, sur l'ancienne RN6. Derrière lui, quelques vaches charolaises, symbole de toute une région. Bientôt 40 ans que ce fils d'éleveur exerce le métier et toujours avec la même passion. Un maître mot l'a toujours guidé : *«la qualité, la qualité et rien que la qualité ! Le prix c'est bien joli, mais il faut savoir ce qu'on a en face. De toute manière, quand on aura compris que ce que l'on met dans notre moteur, c'est notre santé qui en découd, ce deviendra simple comme bonjour… !»* Pour cet éleveur adhérent depuis six ans au label *«Blanc Bleu Cœur»*, cela démarre par l'alimentation donnée aux animaux : *«la raison pour laquelle je donne de la graine de lin à mes bêtes, riche en Omega 3. C'est avec des produits nobles qu'on obtient un noble animal…»* Si la race charolaise est par nature bien implantée sur son exploitation, l'homme s'est depuis longtemps ouvert à d'autres races : *«j'élève et commercialise tous bétails. Ce qui compte, c'est la finesse, à commencer par celle du cuit, de la corne, des os, des aplombs… Et quand on a déjà tous ces critères, on est bien parti pour avoir un muscle tendre et goûteux…»*
Autre critère important à ses yeux, la maturation : *«attention ! Je ne suis pas en train de vous dire qu'un mauvais morceau de viande va se transformer en viande de qualité parce que maturée…!»*

## «Mangeons bien, nous mourrons gras !»

Bientôt 11 h. Les clients se font plus nombreux et s'arrêtent facilement pour un brin de conversation sur le stand dressé sur le parking. L'occasion pour l'éleveur négociant de Cussy les Forges, d'expliquer son métier, son quotidien, ses valeurs… Pas si souvent que toute une filière s'ouvre ainsi en toute transparence à ses consommateurs. Sur les dépliants mis à disposition, ces quelques chiffres : plus de 20 000 emplois sont à pourvoir d'ici 2018 dans la filière de la viande, dont 8 500 en élevage, 4 500 du côté de la transformation et 9 500 pour la commercialisation. A cela viennent s'ajouter 32 000 emplois en restauration collective.
Ouvert depuis le 6 février dernier, l'espace de vente créé par son frère Benoît repose sur un concept multi-critères : *«prix raisonnable, qualité et circuit court»*. Pour preuve la quasi totalité de la viande bovine provenant de l'élevage familial tout proche. Partenaire de l'enseigne des *«Boucheries du Bœuf Tricolore»*, Benoît Tarteret situe son magasin entre *«le commerce traditionnel et la grande distribution»*. Un secteur qu'il connaît bien, pour avoir fait une partie de sa carrière dans la vente en gros : *«notre type de commerce s'ancre dans un besoin des consommateurs, en recherche de la qualité à prix abordable et tout le projet a été bâti la dessus….»*

Essentiellement avallonnaise, la clientèle a depuis l'ouverture, répondu en nombre : *«connaître l'origine des viandes, en découvrir la proximité, sont autant d'éléments qui contribuent à rassurer de nos jours le consommateur…»* Parmi les personnes présentes dans la boutique ce samedi matin, cet ancien boucher aujourd'hui en retraite. Une figure locale de la filière, mais nostalgique d'une époque qu'il juge révolue : *«j'ai commencé à travailler à 11 ans, alors c'est dire que j'en ai vu ! J'achetais une bête le lundi, je la tuais le lundi suivant. J'en passais une par semaine et c'est moi qui faisais tout, à commencer par les boyaux… C'était l'époque où il suffisait de se taper dans la main et l'affaire était jouée. Aujourd'hui, on en est plutôt à se taper dans le dos… !»* Avant de conclure par ces quelques mots en forme de slogan à faire fuir tous les nutritionnistes : *«mangeons bien, nous mourrons gras…!»*

DOMINIQUE BERNERD

fendt.fr
FENDT

Fendt 900 Vario
La performance absolue
**Symbole suprême de la supériorité de FENDT dans la forte puissance,** la gamme 900 Vario SCR ouvre la voie à de nouvelles performances. Grâce au concept « Fendt Efficient Technology », elle vous garantit encore plus de productivité avec une rentabilité complètement inédite. Le bénéfice est total : en économie, en confort et en efficacité.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
PLUS D'INFOS

**ETS BOUCHERON**
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
**et son agent : BSA**
89 Cussy les Forges
**03 86 33 11 24**

**ETS DE BRUIN**
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
**et ses agents :**
**OUANNE AGRI** 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
**AGRITECH** 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

**VALAGRI**
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

## ▸ Agenda

### 15 et 16/11 Salon du Commerce Equitable

La 9e édition du Salon du Commerce Equitable, se tiendra samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 10 h à 18 h, résidence Jeunes de l'Yonne, à côté de la Salle Vaulabelle, boulevard Vaulabelle, à Auxerre. Exposition et vente de produits artisanaux et alimentaires. Entrée libre

### 17/11 Le stress, ses causes, ses conséquences…

Une conférence publique et gratuite, organisée par la MSA Bourgogne, en lien avec son réseau d'élus présents sur l'ensemble du territoire, se tiendra jeudi 13 novembre, à 14 h, Salle des Fêtes, à Mézilles et lundi 17 novembre, à 14 h, Salle des Fêtes, à Quarré les Tombes, sur le thème "le stress, ses causes, ses conséquences…"
Conférence animée par Mme Nicole Boiteux, formatrice consultante. A l'issue de al conférence, poursuite des échanges autour du verre de l'amitié.
Renseignements : Maryline Bodier au 06 20 93 39 17 et Fabrice Gressent au 06 03 43 63 64

### 04/12 Permanence APECITA

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 4 décembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

### Expo Colette aux Caves Bailly-Lapierre

Exposition consacrée à "Colette et le vin", basée sur les lettres que l'écrivain adressait au négociant en vin Lucien Brocard, aux caves Bailly-Lapierre, à Saint-Bris-le-Vineux. Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

### Les sons pendant la Grande Guerre à Saint-Fargeau

Le musée de l'Aventure du Son à Saint-Fargeau, consacre une exposition aux "Transmissions, sons et chansons pendant la Grande Guerre". Ce parcours initiatique à travers le temps et le territoire, repose sur l'histoire de deux jeunes poyaudins, acteurs et témoins de la première guerre mondiale. Tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 6 €, 3 € pour les moins de 16 ans

## ▸Formation

### Prochaines formations Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse

Lundi 17, jeudi 20 et vendredi 21 novembre : Vente (Produits Grand Public, non prof.)
Jeudi 27 et vendredi 28 novembre : Applicateur (Collectivités territoriales)
Lundi 1er et Mardi 2 décembre : Opérateur salarié (Exploitation agricole/viticole)
Lundi 15 et mardi 16 décembre : Décideur (Travaux et services ZNA) - Opérateur (Travaux et services ZNA)
Tests : Certiphyto toutes catégories, sur rendez-vous
Financement VIVEA ou FAFSEA pour les formations agricoles (au sens large)
Pour plus d'informations et inscriptions, contacter Edith Mazeron ou Clarisse Bernard au 03 86 94 60 20

### Rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques

La FDSEA de l'Yonne organise à l'attention des viticulteurs, une session de formations sur 2 jours, dédiée à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) : Jeudi 20 et jeudi 27 novembre ; jeudi 11 et jeudi 18 décembre
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

### Matinée d'échanges cédants-repreneurs à Villefranche

La Chambre d'agriculture et les JA de l'Yonne vous invitent à une journée de sensabilisation à la transmission d'exploitation le 18 novembre prochain à 9 h 30 à la mairie de Villefranche. Des cédants sans repreneurs et des porteurs de projet sans structure pourront se rencontrer pour échanger.
De plus, des témoins (un cédant et un jeune installé Hors Cadre Familial), apporteront un éclairage via leurs expériences. Enfin des conseillers vous apporteront des informations sur la transmission et l'installation. Pour vous inscrire : contacter la Chambre d'agriculture au 03 86 94 21 95 ou les Jeunes Agriculteurs au 03 86 46 93 19

### Gérer ses adventices en Grandes Cultures

Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne lundi 15 et mercredi 17 décembre
Objectifs : savoir reconnaître les principales adventices des grandes cultures, connaître leur biologie, identifier les méthodes de lutte agronomique, de désherbage mécanique et les grandes règles de construction des programmes de désherbage chimique Lieu : Auxerrz
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 64 78
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

FDSEA et JA 89

# Sur la piste du «Produire français»

**La FDSEA et JA 89 maintiennent la pression et se sont rendus dans plusieurs grandes surfaces d'Auxerre et Avallon pour une vérification de l'origine des viandes et du rayon fruits et légumes**



Un caddie et c'est parti… !

Après une opération communication à destination du grand public et une action à l'encontre des élus locaux visant à manifester leur colère, les agriculteurs ont cette fois-ci envahi les rayons de plusieurs grandes surfaces auxerroises et avallonnaises. Avec pour objectif de contrôler l'origine des viandes référencées ainsi que des fruits et légumes présents dans les différents magasins en ligne de mire.
A Auxerre, ils étaient une quinzaine, adhérents à la FDSEA et aux JA de l'Yonne, pour le premier rendez-vous fixé devant l'enseigne Leclerc. Direction le rayon viandes, après un passage à l'accueil pour prévenir de l'action, dûment escorté par le directeur du magasin, lui-même fils et frère de paysan.



Chaque produit en rayon est inspecté sous toutes les coutures…



Mauvaise pioche… Les escalopes sont belges !

Dialogue courtois et franc de part et d'autre, mais quelques «*couacs*» sont vite repérés par les enquêteurs d'un jour, à l'image de ces filets de poulet estampillés d'origine française, belge ou néerlandaise, c'est au choix… Mauvaise pioche, c'est du belge ! Pour Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, le scénario est classique : «*pour pouvoir faire baisser les prix en France, les grandes surfaces mettent en rayon un produit moins cher que son homologue français, de façon à dire aux producteurs de s'aligner… Mais il faut que le consommateur comprenne que plus le prix du produit va diminuer, plus on va fragiliser l'emploi national !*»

### Kiwis et poires «made in Italy», radis néerlandais et tomates marocaines

Pas de fausses notes côté viandes bovines, mais quelques surprises au rayon agneau avec ces côtelettes «*d'origine UE*», sans autre précision. Sur chaque produit incriminé, est apposée une étiquette fluo avec ce mot d'ordre : «*origine douteuse. Exigez origine France*». Un sans faute en revanche, pour la viande porcine, à l'étiquette 100 % tricolore, le groupe Leclerc ayant racheté les anciens abattoirs Gilles à Kerméné, dans les Côtes d'Armor, pour en faire l'un des plus importants sites européens d'abattage, de découpe et de transformation. Le groupe poursuit sa visite, direction les fruits et légumes. Rien n'est laissé de côté : radis hollandais, kiwis italiens, pommes belges, se retrouvent bien vite parés de l'auto-collant accusateur. Tout en reconnaissant «*ne pas connaître la proportion exacte de produits locaux dans les rayons*», le directeur de l'enseigne rappelle aux agriculteurs présents la politique du magasin : «*je bénéficie d'une marge de manœuvre m'autorisant à travailler avec tous les fournisseurs locaux que j'aurai retenu, contrairement à d'autres enseignes locales. Si on peut le faire, on le fait car les alliances locales, on y tient et on les développe de plus en plus…*» Une dernière étiquette apposée sur des tomates cerise en provenance du Maroc soulève un débat sur la saisonnalité des produits et l'éducation à faire ou à refaire des consommateurs avec la question de savoir s'il est raisonnable de consommer encore des tomates à l'approche de l'hiver… ! Direction l'Hyper Marché Casino, en zone des Clairions, pour un contrôle identique, si ce n'est que cette fois-ci, la presse est jugée «*persona non grata*» par la direction et interdite d'entrée. Au final, les agriculteurs se sont dits «*globalement satisfaits*» des différents contrôles effectués, tant à Auxerre qu'à Avallon, même si, souligne Francis Letellier : «*on peut en la matière, faire mieux encore*»

DOMINIQUE BERNERD


Dialogue ferme mais courtois, avec le directeur du magasin



Est-il bien raisonnable de consommer encore des tomates à l'approche de l'hiver… ? C'est un autre débat !

MFR de Villevallier

# Bientôt 50 ans et l'avenir pour horizon

C'est dans un climat apaisé, que la MFR de Villevallier a tenu son Assemblée générale le 22 octobre dernier, après être parvenue à retrouver un équilibre financier, suite aux efforts entrepris par toute l'équipe en place



Au premier plan, le nouveau directeur de la MFR de Villevallier, Yannick Villain et la présidente Sylvie Logette

A l'aube de ses 50 ans, la MFR de Villevallier a su se redonner un second souffle, après plusieurs années difficiles, en retrouvant un équilibre financier indispensable à la pérennité de l'établissement. Pour y parvenir, la mobilisation a été générale et l'effort collectif, ce que n'a pas manqué de saluer dans son intervention, la nouvelle présidente de la MFR, Sylvie Logette. Si le résultat final d'exploitation accuse encore un déficit d'un peu plus de 15 k€, on est loin du solde négatif de 90 k€ enregistré à l'issue de l'exercice précédent. Le résultat d'une baisse globale de 9 % des charges d'exploitation, s'expliquant notamment par une maîtrise des charges du personnel, en diminution de 7% et à la conduite de formations à l'extérieur de l'établissement. A noter depuis le 1er juillet dernier, l'arrivée au poste de directeur, de Yannick Villain, jusqu'alors formateur à la MFR de Villevallier. Succédant ainsi à Jerry Brunet, félicité par la présidente, pour ses 35 ans passés au sein de la maison familiale et son implication pendant tout ce temps, au service des jeunes et de leurs familles.

## Pas de séjour «Leonardo» cette année

La rentrée 2014 a vu l'ouverture d'une nouvelle formation en Contrat Spécialisation Restauration, conduite en 1 an et qui vient compléter l'offre existante dans le secteur, comme la rappelé la présidente de la MFR, Sylvie Logette, dans son rapport d'orientation : *«nos jeunes en CAP Agent Polyvalent de Restauration peuvent acquérir des compétences et une qualification professionnelle, certains d'entre eux se voyant offrir la possibilité de poursuivre leurs études par un cursus de Cuisinier Gestionnaire de Collectivité…»*. L'an passé, la maison Familiale avait accueilli 84 jeunes en formation, tous statuts scolaires confondus, ainsi que 16 apprentis et 7 adultes en formation professionnelle continue. Pour une moyenne générale de réussite aux examens de 73 %, se répartissant ainsi : clases de 3ème DNB (70 %), Bac Pro CGEA (60 %), CAP Agent Polyvalent Restauration (100 %) et CGC Cuisinier Gestionnaire de Collectivité (60 %).

Pas de séjour à l'étranger cette année dans le cadre du programme Leonardo, faute de financement, mais d'ores et déjà un nouveau projet est à l'étude, avec l'espoir de faire partir de nouveau des jeunes en septembre 2015. L'an passé, les élèves de Terminale Bac Pro avaient ainsi séjourné trois semaines en Italie, en stage d'immersion sur des exploitations, dans le cadre d'un programme regroupant 230 jeunes pour toute la région Bourgogne.

Pause également pour cette année, en ce qui concerne l'engagement entrepris autour d'une *«démarche qualité»*. Une pause provisoire a expliqué la présidente : *«l'attribution de ce label «qualité» apportera un plus en permettant de formaliser des procédures et surtout, une reconnaissance de la MFR auprès des professionnels et sur notre territoire. A une époque où tout le monde parle d'alternance, il est nécessaire de rendre nos méthodes plus lisibles et plus visibles…»*

En fin d'assemblée générale a été projeté le film réalisé l'an passé par les élèves de 2ème, dans le cadre du concours organisé par Jeunes Agriculteurs sur le thème «*Demain je serai paysan*». Vainqueurs du concours au niveau régional, ils viennent d'être de nouveau récompensés en se classant 2ème au national. La remise officielle de leur prix s'effectuera en février prochain, dans le cadre du Salon de l'agriculture.

DOMINIQUE BERNERD

Viticulture

# «Rendez-vous chais» à Chablis

Les prochains « Rendez-vous chais » organisés par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, se tiendront mercredi 19 novembre à Chablis, ponctués d'une visite de la cuverie récemment rénovée du Domaine Long-Depaquit

Les «Rendez-vous chais» proposés depuis plusieurs années par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, sont des rencontres professionnelles et techniques, ayant pour objectifs :

- De donner aux viticulteurs les moyens de réussir leur projet «chai» en leur proposant des pistes de réflexion en amont,
- De les aider à définir les objectifs de leur bâtiment : contraintes techniques, mise aux normes, globalité de la démarche, durabilité, choix des énergies, investissements, charges de fonctionnement…
- De leur apporter des solutions pour concilier économie et durabilité.

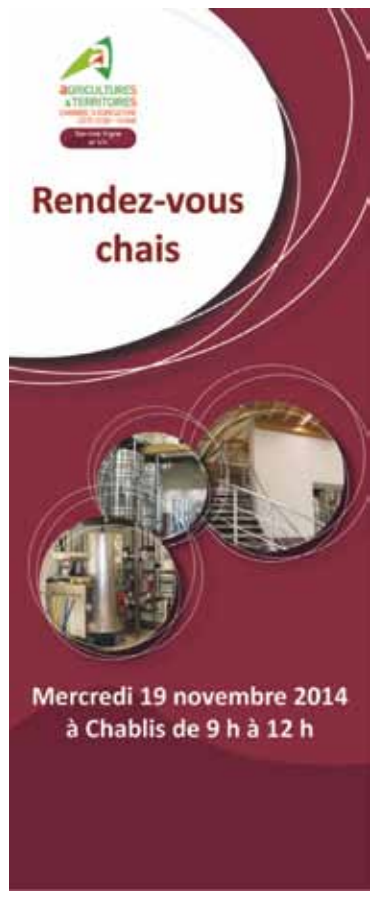
Cette 3ème édition se tiendra mercredi 19 novembre, à la Salle du Foyer de Chablis, de 9 h à 12 h, avec au programme :

- Consommation d'énergie dans les chais : - Résultats de l'enquête régionale sur les consommations d'eau et d'énergie dans les chais, - Focus sur les consommations de deux domaines icaunais, - Comment intégrer les aspects *«énergie»* dans les projets de construction ou de rénovation de chais ?
- Aides financières pour les projets de bâtiments viti-vinicoles
- Visite de la cuverie du Domaine Long-Depaquit, récemment rénovée

Contact et renseignements : Laurence Lipp - Chambre d'agriculture de l'Yonne Tél 03 86 94 28 92 – l.lipp@yonne.chambagri.fr

Inscriptions sur : www.yonne.chambagri.fr

CHAMBRE AGRICULTURE 89




Un rendez-vous toujours attendu des viticulteurs icaunais

## ▸ Formations

### Se perfectionner dans la pratique et l'analyse de l'autopsie de volailles

Formation sur une journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 25 novembre
Objectifs : être plus réactif et comprendre l'état sanitaire de son lot de volailles, en pratiquant l'autopsie ; acquérir et comprendre les étapes d'autopsie d'une volaille ; être capable de repérer les signes cliniques et les lésions observables à l'autopsie des pathologies avicoles les plus fréquentes Lieu : Auxerrois (élevage et salle de laboratoire)
Public : Éleveurs de volaille de chair et de poules pondeuses en système conventionnel ou en agriculture biologique
Contact : Alice Demolder au 03 86 94 26 33
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

### Robot de traite : identifier les changements pour investir sereinement

Formation sur deux jours, organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 25 novembre et mardi 9 décembre
Objectifs : mesurer l'impact de l'arrivée de cette nouvelle technologie sur l'exploitation ; s'approprier les éléments techniques pour optimiser le fonctionnement ; s'approprier les différentes étapes de construction du projet Lieu : Migennes
Public : Eleveurs de bovins lait en réflexion pour intégrer un robot de traite sur leur exploitation
Contact : Bernard Bruyere au 03 86 42 16 98
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

### Être autonome pour vérifier mes engins de levage

Formation sur une journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, mercredi 19 novembre
Objectifs : être capable de vérifier les engins de levage et de manutention vous-même selon la réglementation en vigueur, réduire les risques professionnels Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs employeurs de main d'œuvre
Contact : Richard Wylleman au 03 86 94 22 24
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

## ▸Formations

### Repenser ma rotation pour résoudre les problèmes agronomiques

Formation sur 2 jours, organisée par le service Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture de l'Yonne les jeudis 11 décembre et 8 janvier
Objectifs : Appréhender les enjeux de la rotation. Comprendre et intégrer les techniques ou combinaisons de techniques à l'échelle de sa rotation pour limiter les dégâts causés par bio agresseurs et diminuer le recours aux engrais sans compromettre la productivité des cultures.
Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 64 78
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

### Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

Formation sur 3 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lundis 17 et 24 novembre, vendredi 28 novembre
Objectifs : déchiffrer les documents de gestion de votre entreprise pour en extraire les principales informations, mesurer la santé financière d'une exploitation
Lieu : Auxerre
Public : tout agriculteur, en particulier les jeunes en parcours installation
Contact : Cyrille Fournier au 03 86 94 22 10
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

### Fonctionnement du sol et analyse selon la méthode BRDA Herody

Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vendredi 12 décembre et lundi 19 janvier
Objectifs : Connaître le fonctionnement biologique du sol. savoir réaliser une analyse de sol selon la méthode BRDA Herody et l'interpréter dans le but d'optimiser sa fertilisation
Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Patrice Côte au 03 86 94 82 90
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

FDSEA 89

# Conseil de mobilisation

A quelques jours de la manifestation de Dijon, l'heure était à la mobilisation pour les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne réunis en Conseil le 28 octobre dernier;



Invité de ce Conseil, Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne, avec, de gauche à droite : Julien Caillard, président de JA 89 et Franis Letellier, président de la FDSEA 89

Un seul mot d'ordre : *« être le plus nombreux possible à Dijon mercredi prochain…! »* Le président de la FDSA de l'Yonne, Francis Letellier, a battu le rappel lors du dernier Conseil d'administration. Mais en était-il besoin, tant l'exaspération est palpable dans les esprits de la majorité des exploitants icaunais. Extension des zones vulnérables, création du compte pénibilité, baisse des revenus, contrôles à blanc alors que certaines règles ne sont pas encore connues…
Autant de raisons pour que le monde agricole descende en nombre dans la capitale régionale. Trois bus étaient prévus au départ de Sens, Auxerre et Avallon, sans compter les voitures particulières. A 48 h de l'évènement, un quatrième bus est en voie d'être programmé. Les Icaunais ont répondu présents et au dernier pointage, ils étaient plus de 200 à s'être inscrits, pour aller grossir les rangs des trois autres départements bourguignons. L'enjeu est de taille : *«montrer aux politiques et aux Pouvoirs publics notre détermination à obtenir des réponses concrètes aux huit revendications évoquées dans l'appel de la journée nationale d'actions…»* La dernière manifestation de ce type remontait à l'automne 2009, avec la différence qu'il n'y avait pas encore de tram alors dans Dijon et le mot d'ordre est formel, rappelle Francis Letellier, également président de la FRSEA Bourgogne : *«Hors de question que les tracteurs montent sur les rails du tramway, au risque de les endommager ! Pas question non plus de couper des arbres… Des bennes à fumier seront présentes, mais également de pommes de terre et d'oignons, qui seront distribués gratuitement aux Dijonnais»*.

### 3 € reversés pour 1 € cotisé

Sujet moins brûlant mais bientôt d'actualité : les prochaines élections MSA Bourgogne. Le président régional, Dominique Bossong, était l'invité de ce conseil d'octobre et en a rappelé quelques points importants : *«on pense souvent que la MSA n'est qu'un collecteur d'argent, mais il faut savoir que pour 1 € cotisé, il y a 3 € qui sont reversés à la profession agricole, que ce soit sous forme de remboursement maladie, de retraite ou de prestations familiales…»* Sur l'ensemble de la région, pas moins de 100 000 électeurs seront appelés à voter d'ici le 27 janvier prochain, pour élire leurs 1600 délégués et l'enjeu de ces élections est connu : *«dépasser les 37,85 % de participation enregistrés en 2010 et présenter au moins 1 candidat dans chaque collège et chaque canton»*. Aujourd'hui, la MSA est le second régime de protection sociale après le régime général et entend bien le rester : *«si d'aventure, nous étions ramenés au régime général, on ne paierait pas moins cher. Simplement, on prendrait le risque que la population agricole soit moins identifiée dans les territoires, comme elle l'est aujourd'hui grâce à cette spécificité…»* Evoquant les Commissions de secours et de recours amiable en place à la MSA, susceptibles de venir en aide aux exploitants en difficulté, le président Bossong en a rappelé quelques principes : *«c'est comme les antibiotiques, ce n'est pas automatique ! Faites vous connaître ! Nous ne pourrons aider que les gens en ayant fait la demande…»* Mais l'enveloppe sera-t-elle suffisante ? *«Nous sommes sollicités depuis fort longtemps sur les problématiques économiques des exploitants bourguignons, mais c'est la première fois que toutes les productions sont pénalisées ainsi en même temps ! Le problème est qu'il va falloir faire un choix, on ne pourra pas contenter tout le monde…»*

DOMINIQUE BERNERD

Foire Saint-Martin

# Venez découvrir l'agriculture locale !

Chaque automne, l'espace agricole de la Foire Saint Martin séduit les grands et les petits. Cette année encore la place de l'Arquebuse à Auxerre prendra des allures de ferme icaunaise où les habitants des villes rencontrent les habitants des campagnes.



La météo sera-t-elle plus clémente cette année pour l'inauguration de l'espace agricole ? Réponse dimanche matin.

Impossible de le rater : la présentation d'animaux, l'exposition de tracteurs, le marché des produits du terroir de l'Yonne, les diverses animations enfants… Autant d'incitations à la flânerie, sur un espace mis en place par la FDSEA et Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, que le public découvre chaque année avec plaisir.

Pour 2014 la manifestation a pour thème*: «les produits icaunais, ça me plaît!»:* l'occasion de montrer toute la richesse et la multiplicité de l'agriculture de l'Yonne. Ce thème sera décliné tout au long des différentes esplanades: de la présentation de belles charolaises, en passant par le marché du terroir et par la présentation des grandes filières du département, les visiteurs n'auront que l'embarras du choix. Cette promenade au travers du territoire de l'Yonne sera emmaillée de multiples dégustations: lait, pains, foie gras, miel, vins… Produits que vous pourrez retrouver tout au long de l'année grâce au Drive Fermier qui sera lancé ce dimanche. Le principe en est simple: les gourmands pourront commander sur le web leur panier de saison et du terroir. Il sera à retirer par les consommateurs sur des sites prédéfinis à Auxerre. Occasion de rencontrer les producteurs à l'origine de ces produits et qui pourront vous expliquer pourquoi ils sont fiers de leur métier.
Pour éviter que la faim vous tiraille au cours de cette découverte des productions de l'Yonne, la vente d'une Bourgui-box composée de pâtes fraîche et de bœuf bourguignon vous sera proposée. Elle sera accompagnée de pomme et jus de pomme de l'Yonne. Les enfants ne seront pas en reste. Sous le marché couvert, ils auront la possibilité de savoir s'ils ont de l'équilibre. Alimentation, goût et saveurs, le lycée de Champs sur Yonne les accueillera pour tester avec eux leurs connaissances sur les saveurs.
Alors si le cœur vous en dit, venez découvrir les produits et les producteurs de votre département ce dimanche.

SANDRINE VATINELLE,
ANIMATRICE FDSEA DE L'YONNE

Inauguration du Quartier des Saveurs à la Foire de Dijon

# La pastille rouge a du mal à passer

**La septième édition du Quartier des Saveurs, véritable vitrine du secteur agroalimentaire régional, a été inaugurée lundi dernier à la Foire de Dijon.**




Pierre Guez, en maître de cérémonie, a présenté les nombreux stands aux officiels. Celui du pôle de compétitivité Vitagora jouera un rôle fédérateur important en accueillant tout au long de la foire, des exposants différents.

Ce lundi 3 novembre, l'agroalimentaire a pris officiellement ses quartiers à la Foire de Dijon. Le désormais traditionnel Quartier des Saveurs a en effet été inauguré dans la matinée. Répartis sur un espace plus important, se rapprochant de la Table de Lucullus, la trentaine d'exposants des filières agricoles, des industries agroalimentaires et des métiers de bouche de Bourgogne et Franche-Comté, rassemblés sous l'égide de l'Aria Bourgogne et du pôle de compétitivité Vitagora, ont ainsi vu passer la délégation officielle conduite d'une main de maître par Pierre Guez.

Un parcours initiatique destiné à montrer aux officiels la qualité des produits alimentaires et les innovations proposés par la région. Un fil conducteur qui s'inscrit totalement dans le contexte actuel qui vise à promouvoir les productions locales et le "manger français". Et sur ce dossier, il reste beaucoup à faire, comme en témoignent les résultats des contrôles des étiquettes organisés ici et là par les agriculteurs.

## La pastille rouge s'invite dans le débat

Invité à s'exprimer devant les officiels de la région, Jean-Philippe Girard, président de l'Ania, a posé le débat en soulignant l'importance du secteur agroalimentaire de notre pays. *«Avec 160 milliard d'euros de chiffres d'affaires annuel, et plus de 520 000 emplois directs, l'agroalimentaire reste un pilier de l'économie française»*. C'est pourquoi le président de l'Ania a interpelé les politiques présents : *«Messieurs les élus, nous avons besoin de vous ! La guerre des prix menée par la grande distribution n'est plus tenable !»* Jean-Philippe Girard demande donc à redonner du goût et de la valeur à notre alimentation. Et dans ce contexte, le président de l'Ania a voulu alerter François Patriat sur le projet de la ministre de la Santé qui consiste à apposer des pastilles de couleur sur les produits. En effet, Marisol Tourraine propose de distinguer la qualités nutritionnelles des aliments à l'aide de cinq pastilles de couleur, du vert au rouge. *«Ce projet met en danger nos savoir faire»* selon Jean-Philippe Girard qui craint que bon nombre de produits locaux se voient épinglés d'une pastille rouge.

Semblant découvrir cette proposition de la ministre, le président du Conseil régional n'a pas manqué d'exposer son opinion. *«Je pense que la santé des Français est plus menacée par les produits bas de gamme»* s'est exprimé François Patriat en annonçant aux personnalités présentes qu'il allait se saisir du dossier. *«Je vais me battre contre cette pastille rouge, comme contre la nouvelle directives nitrates»*. Reste à espérer que l'ancien ministre sera entendu. FD



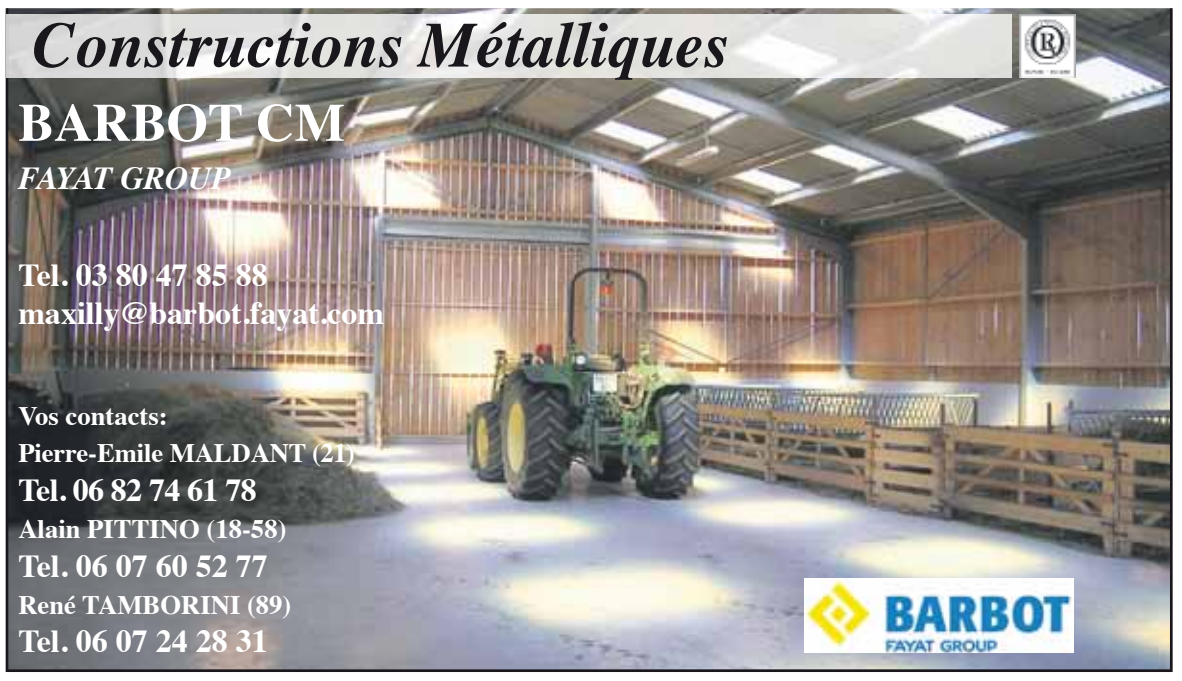

Symbole fort pour la 7ème édition du Quartier des Saveurs qui s'étend cette année jusqu'à la Table de Lucullus. Ce lundi, elle était consacrée aux boulangers.




Sur le stand SEB, Miss Bourgogne s'est fait l'ambassadrice de la marque bourguignonne.



Débats plus politiques en fin d'inauguration avec Jean-Philippe Girard qui a souhaité alerter François Patriat sur le projet de Marisol Tourraine.



Technologies

# Le drone agricole prend son envol

**Imaginez un objet volant, pesant moins de 2kg, bardé de capteurs en tous genres, et survolant vos parcelles. Cet outil existe et est prêt à rendre de nombreux services à l'agriculture. Mais comment fonctionne-t-il ?**




Entièrement autonome, le drone proposé par Airinov peut parcourir 3 hectares à la minute. Il évolue à 150 mètres d'altitude et peut résister à des vents de 50 km/h.

A l'instar des armées, l'agriculture utilisait elle aussi les nouvelles technologies pour travailler avec plus de précision. C'est donc tout naturellement que, après les satellites, les drones prennent aujourd'hui positions dans les campagnes.

Qu'il s'agisse d'une version «avion» ou «quadricoptère», ces petits bijoux de technologie vont survoler les parcelles selon un plan de vol programmé et en photographier les cultures. Selon le type de capteur qui l'équipe, le drone peut mesurer l'énergie solaire réfléchie par le feuillage (réfléctance), compter le nombre d'épis en un point précis sur une parcelle mais aussi fournir une cartographie des adventices ou des insectes ravageurs.

De retour au sol, les précieuses données collectées vont être entrées dans un modèle agronomique (logiciel informatique) qui va les traduire en cartographie de besoins de la culture. Ce modèle varie en fonction de la culture.

Finalement, le drone, ou plutôt le capteur, fait exactement la même chose que l'agriculteur : il observe les plantes. Mais dans un temps plus court. En effet, le drone est capable de couvrir 10 hectares en seulement quelques minutes. De plus, contrairement à la méthode d'analyse par échantillon, les observations fournies par le drone sont effectives pour chaque mètre carré, donc beaucoup plus précises.



Ce modèle, de type hélicoptère à 6 hélices, est équipé de très nombreux capteurs (thermique, vidéo, gaz...) Un bijou de technologie mis au point par Cyleone.

Selon l'opérateur, la carte est délivrée en trois jours maximum, après analyse et vérification par un ingénieur agronome. Elle résume les mesures et constitue un véritable « scan » de l'exploitation. Elle fournit des préconisations pratiques pour traiter au mieux les cultures et faire ainsi des économies d'engrais. Le zonage obtenu est utilisé par les outils de pilotage des matériels de fertilisation.

## De nombreuses applications

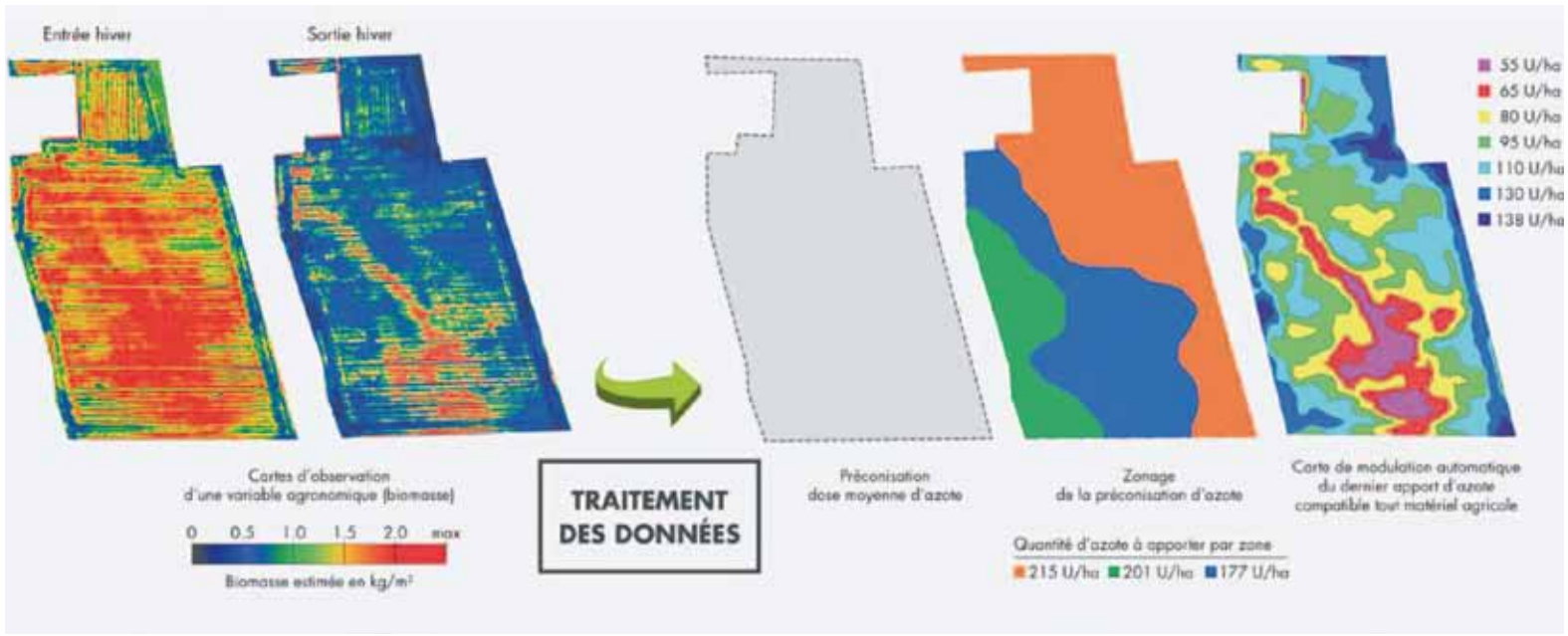
Les applications du drone, qu'elles soient dédiées au secteur agricole ou environnementales, n'en sont qu'à leur début.

En agriculture par exemple, le drone est également utilisé pour la recherche, notamment en collaboration avec l'Inra, des coopératives et des semenciers. Ainsi les chercheurs travaillent sur un plus grand nombre de cultures (colza, blé, orge, maïs...), mais aussi sur sur d'autres types d'observations (taux de chlorophylle, la surface de feuilles, des paramètres de stress hydrique de la végétation...)

Les prises de vue peuvent également être utilisées pour établir de manière très précise les dégâts causés aux parcelles par les gibiers.

Dans le domaine de l'environnement, le drone peut être utilisé pour observer la biodiversité (présence d'espèces animales, d'insectes). Il peut analyser les conséquences écologiques d'accidents industriels ou encore suivre l'évolution d'un incendie de forêt.

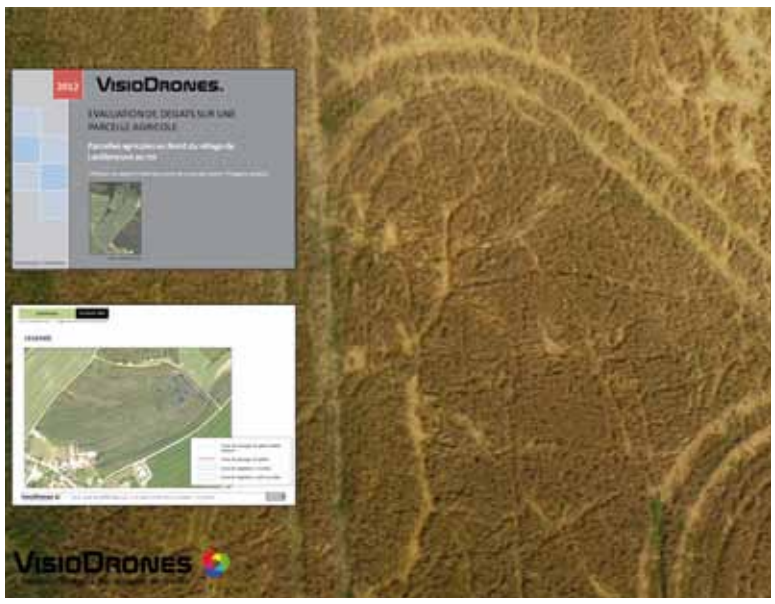
FD




Un exemple de préconisation d'azote obtenu grâce aux données collectées pour le drone. Source:Airinov

## Quel avantage par rapport aux satellites ?

**Les satellites ne voient pas à travers les nuages, ce qui peut empêcher certaines cartographies lorsque les nuages sont persistants. De plus, ils font le tour de la terre et ne passent pas toujours au-dessus de la parcelle lorsque l'agriculteur en a le plus besoin. Par ailleurs, les appareils de prises de vue embarqués sur les drones peuvent atteindre une précision et une résolution jusqu'à 20 fois supérieure à ceux des satellites.**




Un exemple d'utilisation destiné à évaluer les dégâts de gibier de manière très précise. Source: Visiodrone

## Le point sur...

# La réglementation sur l'utilisation des drones

Il paraît important de rappeler quelques règles élémentaires de sécurité et de bon sens, assortis des éléments législatifs qui conditionnent l'utilisation d'un drone. Toutefois, la réglementation étant complexe, les points évoqués ci-dessous n'ont pas vocation à être exhaustifs.

L'utilisation d'un *«aéronef télépiloté»* communément appelé drone est encadrée par un certain nombre de conditions légales.

Les critères qui déterminent la nécessité de répondre à telle ou telle obligation sont nombreux : l'utilisation (professionnelle ou loisirs), le poids de l'engin, les applications... Mais le facteur le plus important reste le type d'équipement du drone en matériel de prise de vue qui crée l'obligation de disposer d'une homologation auprès de la DGAC (direction générale de l'aviation civile) .

### Les points importants à retenir pour une utilisation Loisirs

Dans le cas d'un appareil utilisé pour les loisirs, dépourvu de caméra ou d'appareil photo.

Vous êtes dispensé de documents de navigabilité, donc d'autorisations de vol.

Vous devez piloter en vue directe

Vous devez impérativement voler en-dessous de 150 mètres d'altitude.

Le vol n'est possible qu'hors zone peuplée sous réserve qu'il n'en résulte pas un risque manifeste de dommage à autrui.

Vous devez apposer une étiquette de 10x5 centimètres avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du pilote.

Il est interdit de voler de nuit.

Il est interdit de piloter à bord d'un véhicule en mouvement.

Le vol n'est pas autorisé dans l'emprise d'un aérodrome, ou à proximité d'une infrastructure destinée à l'atterrissage ou au décollage.

### Dans le cas d'un appareil utilisé pour les loisirs, équipé d'un dispositif de prises de vues

En vol à vue, vous devez évoluer à moins de 100 mètres de distance et 150 mètres d'altitude.

Il n'est pas permis de voler à moins de 30 mètres d'une personne.

Votre appareil doit être équipé d'un capteur barométrique pour déterminer l'altitude de vol et empêcher automatiquement le dépassement de l'altitude autorisée.

Vous devez apposer une étiquette de 10x5 centimètres avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du pilote.

Votre appareil doit être équipé d'un dispositif capable de forcer l'atterrissage ou le retour au point de départ dans le cas de la perte de contrôle de l'appareil.

Pour tous renseignements, consultez le site internet de la DGAC http://www.developpement-durable.gouv.fr rubrique "transport" puis "secteur aérien".



Ce modèle de drone «grand public» est aujourd'hui abordable. Équipé d'une caméra, il peut fournir des prises de vue très précises. Toutefois, son utilisation est très réglementée.

## En démonstration dans la plaine dijonnaise

# Une drôle de machine

Un drone agricole était en démonstration la semaine dernière dans le canton de Genlis.



Ce drone photographie les parcelles et détermine les doses d'azote à apporter.

Des allures d'avion miniature, 700 grammes tout au plus... Au premier abord, l'appareil n'en mène pas large. *«Visuellement, c'est vrai qu'il ne paye pas de mine ! Il s'agit pourtant d'un instrument de haute technologie. Son prix de 28 000 euros reflète son intelligence, sa simplicité d'utilisation, sa robustesse et sa fiabilité»* note le technicien de la société Airinov, invité par la SAS Bresson le 28 octobre. Ce rendez-vous organisé à la ferme expérimentale de Tart-le-Bas a permis aux agriculteurs d'en savoir un petit peu plus sur ce type d'appareil utilisé comme monnaie courante dans le domaine militaire. Dans la pratique, le drone agricole survole les parcelles et acquiert des images à l'aide d'un capteur développé en partenariat avec l'Inra. L'utilisateur se donne une idée très précise de la biomasse présente dans les moindres recoins du terrain considéré. *«A partir des données recueillies, il est possible de déterminer la dose exacte d'engrais à apporter»* explique le technicien, *«nos services s'intéressent aujourd'hui au colza et au blé, mais les perspectives d'exploration des drones sont quasiment illimitées. A court terme, on pourra les utiliser pour les pommes de terre. A moyen-terme, un travail est prévu sur le zonage d'adventices»*. L'agriculteur pourra disposer de cartes d'infestation, avec une distinction entre dicotylédones et graminées et diverses informations sur leurs localisation et volume.

### Pour le colza, c'est maintenant

Michel Pageot, responsable appros à la SAS Bresson, invitait les agriculteurs à se tester sur cette nouvelle technologie sans plus attendre : *«La science fait d'énormes progrès. Les drones font partie des outils de demain, nous en sommes persuadés. Nous souhaitons avoir un maximum de tests cette année, au moins sur le colza qui est particulièrement développé»*. Pour cette culture, deux passages de drones sont à prévoir «avant et après le gel» comme l'indique le technicien d'Airinov : *«cela correspond à la mi-novembre et la mi-janvier, comme le font actuellement les agriculteurs sur de toutes petites superficies, en coupant et pesant leur colza avec leurs propre moyens. Le coût est de 15€/ha. Pour le blé, un seul passage se concentre sur le dernier apport d'engrais, pour un tarif de 10€/ha. La concurrence, le satellite, est légèrement moins chère mais le drone offre davantage de précisions, est beaucoup moins limité par la météo et les cartes de préconisation sont rendues très vite aux agriculteurs. Pour faire appel à nous, peu importe le niveau d'équipement du tracteur. Seuls 5% des agriculteurs sont dotés d'une modulation automatique. Les conseils qui leur sont rendus sont sous une forme appropriée à leurs attentes et matériels»*.

AURÉLIEN GENEST

### En fonctionnement

**Le drone, entièrement automatisé, n'est pas équipé de télécommande. Il suffit de le *«secouer»* à trois reprises pour qu'il décolle et parte en repérage. Le technicien aura préalablement rentré des données sur la carte mémoire comme la surface à explorer ou encore les lieux de décollage et d'atterrissage. L'agriculteur est prévenu la veille et le jour même de l'expertise, afin qu'il puisse se rendre sur sa parcelle s'il le désire. Une fois effectuées, les mesures sont envoyées à Airinov qui traite et restitue celles-ci dans les meilleurs délais à l'agriculteur. D'un point de vue réglementaire, le drone peut évoluer dans un rayon d'un kilomètre. La réglementation aéronautique est stricte : l'altitude est notamment réduite de 150 à 60 mètres quand un aéroport se trouve à proximité. Cette restriction a été prise en compte le 28 octobre à Tart-le-Bas, avec la proximité de la piste de Longvic.**

### Il a dit oui

**Damien Baumont, agriculteur à Barges dans le canton de Gevrey-Chambertin, participait à la réunion de la SAS Bresson. Ce Côte d'orien de 46 ans s'est engagé sur une surface de 38 hectares de colza : *«Il y a de réelles économies d'azote à faire selon moi. J'ai un associé qui utilisait le système N-Sensor en haut de la cabine de son tracteur. Intéressant, ce système a ses limites. Le drone, lui, apparaît beaucoup plus pratique et performant. Mes parcelles sont très hétérogènes et vont du limon profond à l'argilo-calcaire superficiel : les analyses me seront d'autant plus utiles, il y aura une meilleure répartition de l'azote. Le prix de 15€/ha peut paraître élevé, mais c'est le coût de la nouvelle technologie. A partir de 15 unités économisées, ce sera rentabilisé. Derrière ça, il y a aussi un objectif de meilleurs rendements. Sur le plan réglementaire, mes parcelles se sont pas encore en zone de captage mais le seront peut-être prochainement. Je pense qu'il s'agit d'un outil d'avenir. J'ai dit à Michel Pageot qu'il aura probablement ses propres drones d'ici quatre ou cinq ans !»***



Chronique ovine

# Éduquer le chiot pour mieux le dresser

La phase d'éducation commence dès que le chiot est séparé de sa mère, à l'âge de deux mois. De 2 à 5 mois, le chiot s'attache à son maitre. L'apprentissage de son nom, des interdits et des félicitations se fait de manière ludique. L'apprentissage du Rappel est initié. Le chiot doit apprendre à rester seul (chenil). De 6 à 8 mois, le chien est dans une période sensible qui peut être comparée à celle de l'adolescence : c'est le moment de mettre en place une hiérarchie claire. Il commence à manifester de l'intérêt pour les brebis : on dit « qu'il se déclare ». Des séances de dressage peuvent être initiées avec quelques animaux dans un filet. Le chien doit alors répondre aux ordres de base en présence d'animaux : Rappel, Couche et Stop.


Pendant la phase d'éducation, le maitre fixe des limites au chiot et met en place une hiérarchie

## Ne pas griller les étapes

De 9 à 12 mois, le chien est très motivé pour travailler au troupeau. Mais il est encore trop sensible et pas assez mûr pour travailler au quotidien. Il continue alors à apprendre à travailler sur un petit lot d'animaux (brebis de réforme par exemple) au cercle, puis petit à petit «*sans filet*». Les ordres de direction Droite et Gauche peuvent être introduits. Pour vous aider à éduquer et à dresser votre chien, des cessions animées par des formateurs de l'Institut de l'Élevage sont organisées dans tous les départements. Pour en savoir plus, contactez la Chambre d'Agriculture, l'Association d'Utilisateurs de Chiens de Troupeaux (AUCT) de votre département ou Barbara Ducreux de l'Institut de l'Élevage (barbara.ducreux@idele.fr).

ARTICLE RÉALISÉ À PARTIR DES FICHES TECHNIQUES TECHOVIN «CHIEN DE CONDUITE DES TROUPEAUX».




Élevage ovin

# Compétitivité des systèmes, réduire les coûts de production

**Les coûts de production impactent directement la compétitivité des systèmes.**

**Les impacts peuvent parfois différer d'un système à l'autre mais des leviers existent pour les réduire.**

L'élevage ovin est face à de nouvelles opportunités. Pour mieux les apprécier, l'Institut de l'élevage et les Chambres d'agriculture d'Auvergne ont organisé au Sommet de l'élevage une conférence, où des comparaisons internationales des systèmes de production ovins viande ont été présentées et des leviers d'amélioration pour en réduire les coûts. «*Les coûts de production, calculés pour des cas type de différents pays, montrent que la Nouvelle-Zélande (3 200 brebis) s'en sort le mieux. Dans le même registre, le cas type australien (3 000 brebis) est assez proche. Dans ces deux systèmes, l'herbe pâturée représente une part largement majoritaire dans l'alimentation des animaux. Ils sont également peu consommateurs de travail et de matériel. Un grand nombre de tâches est délégué (tonte, castration…)*», note Vincent Bellet, Institut de l'élevage. De son côté, le coût de production du cas type espagnol (930 brebis) est largement supérieur aux autres, conséquence d'un système très demandeur d'intrants. La France (750 brebis en Auvergne) suit à 500 € 100 kg vifs (10,60 €/kg de carcasse), supérieur à ses concurrents irlandais et anglais.

## Améliorer la productivité des brebis

«*Les leviers pour réduire les coûts de production sont plus ou moins les mêmes pour tous les systèmes, même si les impacts peuvent parfois différer. Le premier levier consiste à améliorer la productivité des brebis qui a pour effet de diluer les charges notamment de structures. Une augmentation de 0,14 agneau par brebis en plus, se traduit par une baisse des charges de mécanisation de -0,24 €kgC*», explique Vincent Bellet. La productivité du travail représente le second moyen de réduction des coûts. L'impact est significatif mais très différencié entre zones de plaine, zones pastorales ou de haute montagne. Avec 2,35 tonnes de carcasse par UMO en plus, un système en plaine peut estimer obtenir un gain de 0,50 €kgC. Ce chiffre est de 3,14 €kgC dans les zones pastorales et de haute montagne.

D'autre part, la consommation de concentrés, qui a eu tendance à augmenter ces dernières années, est également à ne pas négliger. «*Elle est à raisonner par kilo produit. L'achat d'aliments a en effet un impact fort pour les herbagers et les pastoraux mineurs. Même si on parle d'autonomie en concentrés, le premier objectif reste de les diminuer*», précise l'ingénieur.

## Des signaux au vert

La mécanisation est aussi un poste qui demande de la vigilance, notamment sur celles de traction. La consommation de fourrages a, quant à elle, surtout un impact sur les charges de bâtiments plus ou moins comparable à celui de la productivité par brebis. Le chargement représente aussi une possibilité de levier. Il permet de diluer le coût du foncier au kilo produit.

«*La production ovine est porteuse d'avenir. Tous les signaux sont au vert. Avec le Royaume-Uni et l'Italie, nous avons engagé un travail européen afin de capter de nouveaux consommateurs. L'idée est de trouver de nouvelles formules de découpe pour sécuriser la consommation, de modifier les recettes pour s'adapter au mode de consommation actuelle. D'autre part, la nouvelle PAC nous est favorable. Il faut nous en servir comme un levier de développement et de production*», conclut Michèle Boudoin, secrétaire générale de la FNO.

CYRIELLE DELISLE
(1) Chiffres issus des données Inosys – Réseaux d'élevage et Agribenchmark

## Un marché mondial en mouvement

Ce qui se passe au bout du monde a des conséquences positives pour le marché français. La production mondiale de viande ovine est en augmentation depuis les années 60, tirée notamment par l'Asie et l'Afrique, alors que les producteurs historiques (Europe et Océanie) voient leur production diminuer. La Chine est devenue, en 2013, le premier importateur mondial du fait d'une augmentation de la consommation plus rapide que celle de la production.

La Nouvelle-Zélande a, quant à elle, accentué la réorientation de ses exports en direction de l'Asie et notamment vers la Chine. «*Par contre, les sécheresses successives ont limité les disponibilités océaniennes. Les prix sont ainsi repartis à la hausse en Nouvelle-Zélande, favorisant ainsi les producteurs français. En effet, quand les prix augmentent dans ce pays, l'écart entre les prix français et néo-zélandais diminue. La viande importée est donc moins concurrentielle qu'avant*», explique Armelle Gruère.

Éclairage

# Trois technologies de projecteurs

Les lampes halogènes équipent encore de nombreuses machines agricoles. Mais les leds gagnent du terrain au détriment des projecteurs xénon.



Crédit photo : Hella

Trois types de projecteurs se partagent le marché : les leds (à gauche), les halogènes (en haut) et les xénons.

La puissance d'un projecteur de travail est bien évidemment le premier critère de choix, juste devant le prix. Mais seul, qu'il soit halogène, xénon ou à leds, un projecteur ne sera pas efficace. C'est pourquoi les équipementiers et les constructeurs associent des phares de longue ou courte portée, qui composeront l'éclairage autour de la machine. Ensemble, ils déterminent aussi un angle de projection optimal. Mis à part le prix d'achat qui reste à l'avantage de l'halogène, les performances des projecteurs à leds sont supérieures à tous niveaux. Les premiers tracteurs full leds commencent à apparaître. Tout juste arrivée à maturité, la technologie des éclairages à leds risque d'être rapidement concurrencée par la technologie laser, moins encombrante, plus performante et avec une consommation réduite. Certains constructeurs automobiles se penchent sur le sujet depuis quelques années déjà. Le xénon affiche des performances quasi irréprochables, mais un coût exorbitant qui n'a jamais vraiment diminué depuis son apparition. Cette technologie est toujours restée marginale dans le secteur agricole. Par ailleurs, elle se cantonne surtout à quelques phares de travail sur un automoteur, bien souvent de grosse puissance. Pourtant, le xénon n'a pas à rougir en termes de performances. Il produit 2 700 lumens pour une consommation de 42 watts en 12 et 24 volts et sa conception permet une utilisation de 3 000 heures. Mais il faut tout de même compter 350 euros environ, pour un projecteur relativement fragile et qui nécessite un petit temps de chauffe. Avec ces contraintes, il se fait détrôner par les leds.

## L'halogène encore dans la course

Séduisantes par leur prix, plus que par leurs performances, les lampes halogènes ont encore un bel avenir. On en différencie deux types : les modèles H3 et les modèles H9 ou HB3. La performance d'un modèle H3 atteint une couleur lumineuse de 2 500 kelvins, tandis que les H9 ou HB3 atteignent 3 200 kelvins. La puissance lumineuse de ces dernières est une fois et demie plus élevée et elles sont généralement plus accessibles pour les remplacer. Les lampes halogènes H3 produisent une lumière de 850 lumens réels pour 55 watts consommés (H9 : 1 400 lm pour 65 W). Comptez à partir d'une trentaine d'euros pour un projecteur *«classique»*. La durée de vie d'une ampoule H3 est estimée à 600 heures d'utilisation.

Avec une lumière proche de celle de la lumière du jour, une faible consommation, une résistance à toutes épreuves et un prix abordable, les projecteurs à leds ont décidemment tout pour plaire. Côté performances, les leds consomment peu d'énergie: 18 watts pour une production de lumière évaluée à plus de 850 lumens. Le projecteur Power Beam 5 000, modèle le plus puissant de la gamme agricole d'Hella, produit 4 600 lumens réels pour 70 watts en 12/24 volts consommés. La température de la couleur d'une led, de 5 500 kelvins, est semblable à celle de la lumière du jour, qui est de 6 000 kelvins. À l'œil humain, cela se traduit par une impression d'augmentation de la luminosité d'environ 20 % par rapport au xénon. Leur durée de vie s'en trouve augmentée : en moyenne 60 000 heures, voire plus suivant les conditions. Peu importe, lorsque l'on sait que la durée moyenne d'utilisation en France d'un tracteur ne dépasse pas 8 000-9 000 heures… Quant au coût, comptez une centaine d'euros pour un projecteur classique.

G. Coisel

HERD NAVIGATOR™
ÉCONOMISEZ jusqu'à 250 €/vache/an


avec robot VMS
avec traite épis avec traite arrière
Ets CHAPUIS FRÈRES
21450 St Marc/Seine - 03 80 93 22 28
Agréé pour le contrôle Optitraite
EXPERT ROBOTIQUE
DeLaval
Leader technologique

## Des professionnels à votre service

SURVEILLANCE VELAGES & SECURITE DES BATIMENTS
CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Fabriqué en France
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 73 69 80 21
info@camerail.com

nouveau
6 513 € HT
POLARIS
Polaris 570 Sportsman
Agent POLARIS
CAS-CAS
JCB
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Eleveur Bourguignon
• Caillebotis • Logettes • Cornadis
• Barrières • Rateliers
Conseils et devis
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
DRAINAGE
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

## Nouveautés

Sarl Ponge

# Un container à trémie modulable

Destiné au transport par télescopiques grâce aux fourreaux réglables en largeur, ce container de 1,5 m³ se caractérise par une pente importante permettant le stockage de farine ou de produit à forte densité. Il est conçu pour pouvoir être éventuellement empilé. En option, des rehausses amovibles sont disponibles, portant le volume à 2,35 m³, ainsi que des pieds télescopiques de 0,30 m. L'ouverture de la trappe se fait manuellement ou hydrauliquement grâce à un vérin double effet.



# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Sancoins 29/10/ au 04/11/14 | Bourg-en-Bresse 04/11/2014 | St Christophe-en B. 29/10/2014 | National 29/10 au 04/11/14 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | | 3,90 € | 4,10 € | 4,03 € |
| | R | 3,58 € | 3,60 € | 3,74 € | 3,61 € |
| | O | - | 3,20 € | - | 3,15 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | NC | - | 3,20 € |
| | O | 3,08 € | 2,80 € | - | 3,05 € |
| Vaches lait (L) | O | - | NC | - | 2,64 € |
| | P | 2,43 € | 2,20 € | - | 2,35 € |
| Génisses VML | U | 4,14 € | 4,25 € | 4,70 € | 4,30 € |
| | R | 3,87 € | 3,60 € | 3,89 € | 3,68 € |
| | O | - | 3,00 € | - | 2,98 € |
| Taureaux VML | URO | 2,40 € | 2,30 € | 2,48 € | 2,45 € |

VML : *type viande , mixte et lait*

# Tendances locales

## Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 04/11

| **Broutards 6-12 mois** | E | U | R |
|---|---|---|---|
| -200 kg | - | - | 3,31 |
| 200-250 kg | - | 3,16 | - |
| 250-300 kg | - | 2,83 | 2,67 |
| 300-350 kg | 2,84 | 2,67 | 2,55 |
| 350-400 kg | 2,76 | 2,51 | 2,42 |
| 400-450 kg | - | 2,44 | 2,37 |
| 450-500 kg | - | 2,40 | 2,32 |
| **Laitonnes 6-12 mois** | E | U | R |
| 200-250 kg | - | 2,84 | 2,67 |
| 250-300 kg | - | 2,61 | 2,48 |
| 300-350 kg | - | 2,59 | - |
| 350-400 kg | - | 2,48 | - |
| **Taurillons 12-18 mois** | E | U | R |
| 300-350 kg | - | - | - |
| 350-400 kg | - | - | - |
| 400-450 kg | - | - | - |
| 450-500 kg | - | - | - |
| 500-600 kg | - | - | - |
| 600 kg et + | - | - | - |
| **Génisses 12-18 mois** | E | U | R |
| 300-350 kg | - | - | 2,30 |
| 350-400 kg | - | 2,38 | - |
| 400-450 kg | - | - | 2,18 |
| 450 kg et + | - | 2,23 | - |
| **Taureaux** | E | U | R |
| +500 kg | - | 1,54 | - |
| **Vaches** | E | U | R O |
| - 5 ans | 2,38 | 2,02 | 1,90 - |
| 5 -10 ans | - | 1,98 | 1,83 |
| +10 ans | - | 1,86 | 1,64 - |
| **Génisses** | E | U | R |
| 24-36 mois | 2,62 | 2,31 | 2,07 |

Bovins : 1372
Apports satisfaisants en volumes et en qualité. 98% de vendus.

**Broutards :** l'ambiance commerciale reste calme. Toutefois, la quasi totalité des sujets présentés s'est commercialisée à des tarifs reconduits et stabilisés.

**Laitonnes Génisses 18 mois:** transactions fluides. Vente totale à des cours fermes traduisant une demande soutenue.

**Vaches :** demande suivie en jeunes bonnes. Les vaches de second choix, fortement dépréciées depuis quelques semaines ont regagné quelques centimes.

**Divers :** en raison du 11 novembre, le marché aux bovins se tiendra le mercredi 12 aux horaires habituels.

**NB :** nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 03/11

| **Bovins (262)** | | |
|---|---|---|
| **Broutard** | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
| 230 à 340 kg | 700 - 880 | 2,58 - 3,07 |
| 410 à 490 kg | 900 - 1070 | 2,20 - 2,42 |
| **Taurillons d'herbe** | | |
| 300 à 440 kg | - | - |
| 420 à 515 kg | - | - |
| **Laitonnes** | | |
| 270 à 390 kg | 680 - 900 | 2,29 - 2,52 |
| 340 à 390 kg | - | - |
| **Génisses** | | |
| 390 à 445 kg (16-24mois) | 820 - 1010 | 2,10 - 2,26 |
| 530 à 690 kg (24-36mois) | - | - |
| **Taureaux** | | |
| 915 à 1080 kg | 1330 - 1560 | 1,44 - 1,46 |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 610 - 1050 | |
| Vaches entre deux | 1070 - 1330 | |
| Vaches lourdes | 1350 - 1700 | |

Commerce plus difficile en mâles lourds accompagné d'une perte de quelques centimes. Vente rapide en légers à des tarifs fermes. Placement fluide en laitonnes. Aucun invendu. Stabilité des tarifs en vaches avec peu de relève.

**Bovins gras :**
Pas de bêtes grasses cette semaine.

**Prochain marché bovins le 10 novembre aux horaires habituels**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 05/11/2014

| **Broutards** | U | R |
|---|---|---|
| 200 à 250 kg | 3,10 | 2,90 |
| 250 à 300 kg | 2,70 | 2,55 |
| 300 à 350 kg | 2,61 | 2,45 |
| 350 à 400 kg | 2,55 | 2,35 |
| 400 à 450 kg | 2,38 | nc |
| **Laitonnes** | U | R |
| 150 à 200 kg | nc | nc |
| 200 à 250 kg | 2,60 | nc |
| 250 à 300 kg | 2,65 | 2,35 |
| 300 à 350 kg | 2,47 | 2,27 |
| 350 à 400 kg | nc | nc |
| **Génisse** | | |
| (24-36 mois) | nc | 1,95 |
| **Vaches** | | |
| - 5 ans | 1,93 | 1,78 |
| de 5 à 10 ans | 1,86 | 1,65 |
| + 10 ans | - | 1,51 |

**Broutards, Laitonnes :** marché plus facile en mâles légers, cours reconduit. Le commerce est toujours calme dans les laitonnes.

**Laitonnes-Génisses :** apports toujours restreints mais la présentation de meilleure qualité entraîne une hausse des cours dans les jeunes vaches.

## Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 04/11/2014*

| Cat. | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,65 € | 2,35 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,45 € | 2,25 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,30 € | 2,15 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,55 € | 2,25 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,40 € | 2,15 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,30 € | 2,05 € | - |
| **Croisés charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,55 € | 2,25 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,35 € | 2,10 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,20 € | 2,00 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,15 € | 1,90 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,30 € | 1,90 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,10 € | 1,85 € | - |

**Tendance :** toujours peu de demande cours reconduits.

# Bovins

## Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 27/10/14 au 02/11/2014*

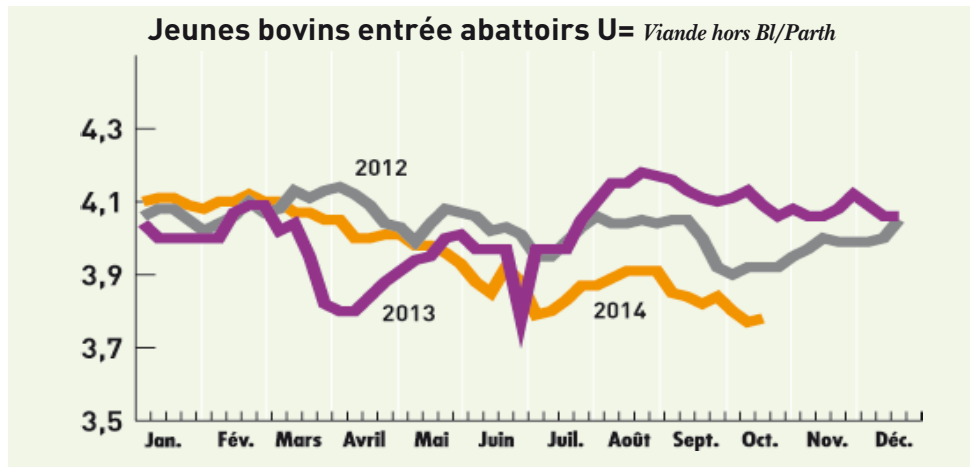
| **Mâles 6-12 mois** | E | U | R |
|---|---|---|---|
| 250 kg | - | - | - |
| 300 kg | - | 2,59 € | - |
| 350 kg | - | 2,38 € | - |
| 400 kg | - | 2,30 € | - |
| **Mâles 12-24 mois** | | | |
| 450 kg | | 2,23 € | - |
| 500 kg | - | 2,15 € | - |
| **Femelles 6-12 mois** | | | |
| 270 kg | - | 2,48 € | - |
| **Femelles 12-24 mois** | | | |
| 400 kg | - | 2,28 € | - |

**Tendance :**
Cours reconduits.

## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 27/10/14 au 02/11/2014*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | - | 3,78 € | 3,63 € | 3,50 € | | | |
| Races mixte | | - | 3,20 € | 3,20 € | 3,17 € | - | |
| Races lait | | | | | - | 2,89 € | 2,80 € |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | - | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | € | 3,20 € | - |
| Races lait | - | - | - | - | - | - | - |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | 4,16 € | 4,07 € | 3,91 € | 3,54 € | | | |
| Charolaise - 10 ans + 350 kg | 4,10 € | 4,02 € | 3,89 € | - | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | - € | 4,41 € | - | | | |
| Races mixte | - | - | - | 3,25 € | 3,14 € | - | - |
| Races lait | | | | - | - | 2,78 € | 2,66 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,60 € | 4,34 € | 4,08 € | 3,95 € | | | |

**Tendance :** Vente morose et surabondance dans certaines catégories.




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 27/10/14 au 02/11/2014*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | 3,87 € | 3,82 € | - | - | - | - | - | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | - | 4,82 € | 4,29 € | 4,18 € | - | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | | - | 3,95 € | 3,89 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,17 € | 3,04 € | | - |
| Races lait | | | | | | - | 2,78 € | 2,71 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,99 € | 4,64 € | 4,31 € | 4,03 € | | | | |

# Tendances SEM. 45 / 2014

## Bovins de boucherie

Le mois de novembre qui se profile n'est jamais propice au commerce de la viande avec les différentes taxes qui tombent à la saison, sans compter les ménages qui commencent à se préoccuper de l'hiver. Sur les marchés, l'ambiance commerciale reste calme avec des tarifs qui se maintiennent dans le domaine des bonnes génisses et les jeunes vaches Charolaises et Limousines de qualité bouchère. La tendance est à la stabilisation des prix pour les réformes allaitantes de moins de 10 ans et viandées (+380kg), mais la pression reste forte dans les allaitantes bas de gamme, légères ou en manque de finition. Dans les laitières, les industriels maintiennent la pression sur les prix dans l'ensemble des vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, la tendance est à la stabilisation des prix voir un léger mieux avec un meilleur équilibre offre/demande. ■

## Bovins d'embouche et d'élevage

Avec des engraisseurs de plus en plus inquiets face à la tension sur le marché de la viande, l'activité commerciale est très variable en fonction de la qualité des animaux. Les tarifs se maintiennent dans les femelles lourdes ou avec du potentiel. Les échanges sont plus sélectifs dans le bétail plus commun ou d'entrée de gamme. ■

## Broutards

Le climat commercial est un peu plus régulier avec des tarifs qui se maintiennent avec un peu plus de facilité depuis la réouverture du marché algérien. Les tarifs se sont stabilisés dans les bons mâles Charolais de plus de 350kg avec une demande plus régulière pour la repousse avec des engraisseurs qui ont des stocks de maïs. En femelles, si les tarifs pratiqués restent très convenables pour les bonnes laitonnes Charolaises lourdes, le placement est en revanche plus tendu dans les ordinaires exportées vers l'Espagne. ■

## Veaux d'élevage et d'engraissement

La commercialisation est un peu plus régulière avec des opérateurs qui prennent un peu d'avance sur la semaine perturbée du 11 Novembre. Les tarifs se stabilisent dans les bons veaux Frisons ou Montbéliards. Le tri reste marqué dans les Abondances et croisés ordinaires. Quant aux veaux légers, leur valorisation reste dérisoire. En veaux de race à viande ou croisés de bonne conformation, les tarifs se maintiennent dans les bons croisés Charolais/Montbéliards. ■

**Laurent Chupin**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 27 octobre) :**
**«Les fondamentaux du marché demeurent perturber par les réformes laitières ; poursuite de la baisse des prix en femelles, stabilisation sur les jeunes bovins où des signes positifs sont enregistrés.»**
**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 27 octobre)**
**« Cours reconduits. »**

# Ovins

**Sicafome** *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 27/10*

| Agneaux (1689) | E *(mini-maxi)* | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* |
|---|---|---|---|
| Gras (32-38 kg) | - | 3,02 -3,24 | 2,72 - 3,05 |
| Gras (38-44 kg) | - | 2,86 - 3,21 | 2,42 - 2,89 |
| Gras (44-55 kg) | - | 2,44 - 3,06 | 2,28 - 2,63 |
| Gras (+50 kg) | - | 2,14 - 2,75 | 2,11 -2,16 |
| Laitons (32-38 kg) | - | - | - |
| Laitons (38-44 kg) | - | - | - |
| Laitons (+44 kg) | - | - | - |
| **Brebis (177)** | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* | O *(mini-maxi)* |
| (-60 kg) | - | - | - |
| (+60 kg) | 1,04 - 1,38 | 0,83 - 1,10 | - |
| **Divers** | | | |
| Béliers: 93 à 116 € | 0,99 - 1,64 | | |
| Agneaux maigres : 72 à 102€ | 2,24- 3,13 | | |
| Caprins : | - | | |
| Boucs : | | | |

Ovins : 982
Apports satisfaisants.
99% de vendus.

**Agneaux :** présentation de qualité. Vente rapide et quasi totale à de tarifs en légère progression.

**Brebis, Béliers:** demande suivie. Cours sensiblement maintenus.

**Effectifs :**
Agneaux : 812 -Brebis : 150
Béliers : 6 - Caprins : 5
Divers : 9

**Prochain marché** : lundi 10 novembre, aux horaires habituels.s

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 03/11*

| Ovins : 316 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | - | - |
| Agneaux gras -44 kg | 103 - 128 | 2,79 - 3,05 |
| Agneaux gras + 44kg | 120 - 141 | 2,46 - 2,88 |
| Brebis | 40 - 95 | 0,63 - 1,09 |
| Béliers | - | - |

Meilleure demande en agneaux légers à des tarifs en progression. Cours reconduits en lourds. Léger recul des tarifs en brebis.

**Prochain marché ovins le lundi 17 novembre aux horaires habituels.**

*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 27/10/14 au 02/11/2014*

| | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | 6,82 € | 6,47 € |
| Couvert | 16-19 kg | 7,01 € | 6,76 € | 6,41 € |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16-19 kg | - | 6,06 € | - |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer 27/10/14 au 02/11/2014*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| 6,49 € | 5,97 € | 2,34 € |

**Prix moyen pondéré des agneaux**




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 27/10/2014 au 02/11/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U Var. | 6,65 | 6,74 -0,02 | 6,75 0,05 | 6,07 0,18 | - | - | - | - |
| | R Var. | 6,27 -0,04 | 6,41 0,03 | 6,43 0,08 | - | 6,86 0,01 | 6,83 0,05 | 6,62 | - |
| | O Var. | - | - | - | - | 6,45 -0,04 | - | - | - |
| 3 (couverts) | U Var. | - | 6,55 = | 6,53 0,05 | 5,79 -0,01 | - | 7,01 0,11 | 6,79 0,06 | - |
| | R Var. | 6,34 -0,02 | 6,50 0,02 | 6,46 0,06 | 5,70 -0,07 | 6,82 0,09 | 6,76 0,07 | 6,53 0,06 | 6,05 0,09 |
| | O Var. | - | 6,35 0,34 | 6,30 | - | 6,47 0,05 | 6,41 0,06 | 6,21 0,03 | - |
| 4 (gras) | U Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | R Var. | - | - | - | - | | 6,06 0,11 | - | - |
| | O Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |

**Zone nord :** Agneaux : cours globalement reconduits, valorisation des O Lacaunes, commerce très influancé par les agneaux d'imports. Brebis : commerce toujours stable.
**Zone sud :** le marché absorbe facilement l'offre en agneaux se traduisant par la hausse stable en brebis.

# Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41 à 44
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

| Semaine d'abattage | Nombre d'opérateurs | Nombre de poules vendues[1] | Prix moyen en €/kg[2] | Prix mininum en €/kg | prix maximum en €/kg | Nombre de réponses |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 41-42/2014 | | 33 500 | 0,219 | - | - | 5 |
| 43-44/2014 | | - | - | - | - | 4 |

*(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme*
*(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)*

## Bourg-en-Bresse du 22 octobre 2014

**Animaux de basse-cour (volaille vivante) :**
Volailles à bouillir : . . . . . 4,00 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : . . . . . 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : . . . . . 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : . . . . . 8,50 à 8,70 euros/pièce
**Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :**
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : . . . . . 4,00 à 5,00 au kg vif
Œufs : . . . . . 2,50 à 3,00 la douzaine

## Foin de Crau

**(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014**

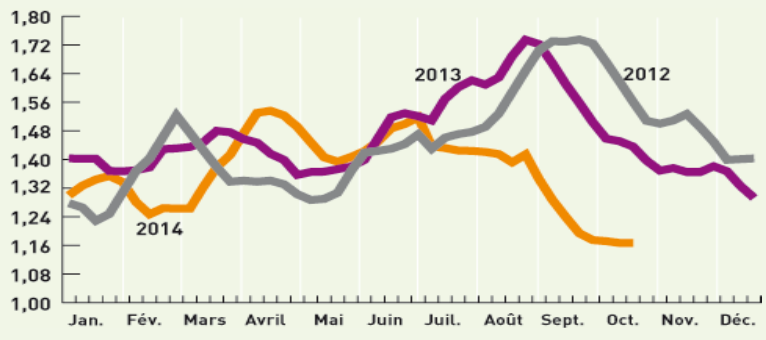
| | Petites balles | Grosses balles |
|---|---|---|
| 1ère coupe | 170 € | 150 à 170 € |
| 2e coupe | 160 à 170 € | 150 à 160 € |
| 3e coupe | 160 à 170 € | 150 à 160 € |

# Porcins

**Porcs charcutiers cadran de Plérin (12084 porcs présentés)** *Cotations du lundi 03 octobre 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,167 euros**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** *Cotations FranceAgriMer du 124/10 au 30/10/14*
**1,42 €/kg/carcasse euros**

**Plérin du lundi**




# Veaux

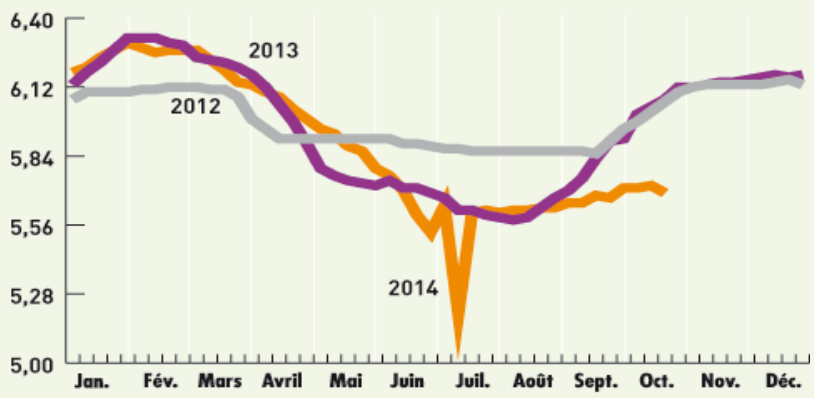
**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 27/10/14 au 02/11/2014*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | 8,91 € | - | - |
| U | - | 7,80 € | 6,75 € | - |
| O | - | 5,69 € | 4,97 € | 4,19 € |

**Jeunes veaux** *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 03/11/14 au 07/11/14*

| | Apport | Mâles Croisement | Femelles Croisement | Mâles Montbéliards | Laitiers |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)* | 117 | 380-570 € | 240-380 € | 160-280 € | - |
| St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 270-330 € | 220-290 € | 110-130 € | 50-70 € |
| St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 390-500 € | 300-370 € | 160-200 € | 70-90 € |
| St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)* | | 510-590 € | 370-420 € | 210-230 € | - |
| Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* | 920 | 150-260 € | 100-180 € | NC | NC |

**Veaux rose clair O -** *Cotations FranceAgriMer*




# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 27/10/14 au 02/11/2014*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | 2,30 € | 2,20 € | 1,48 € | – |
| Bons | 1,98 € | 1,73 € | | |

# Céréales

Marché du 28 octobre 2014

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2014 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Sud Côte-d'Or | 76/220/11% | 6 d'oct. | 174 | N C |
| | fourrager 74 kg/hl | 3 d'oct. | 137 | A C |
| Nord Côte-d'Or | 76/220/11% | 6 d'oct. | 172 | N C |
| Aube/Yonne | fourrager | oct.-déc. | 137 à 138 | A C |

| ORGE DE MOUTURE | RÉCOLTE 2014 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube/Yonne | 63-64 kg/hl | oct.-déc. | 139 à 140 | N C |
| Sud Côte-d'Or | 62 kg/hl | 6 de janv. | 140 | A C |
| Nord Côte-d'Or | 63 kg/hl | | inc. | C |

| AVOINE NOIRE | RÉCOLTE 2013 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Côte-d'Or/Haute Saône | 50 kg/hl | oct.-nov. | 135 | T C |
| Aube/Yonne | 50-51 kg/hl | | inc. | C |

| TRITICALE | RÉCOLTE 2014 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Côte-d'Or/Haute Saône | | | inc. | C |

| MAÏS | RÉCOLTE 2014 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube/Yonne/ | | nov.-janv | 135 | T C |
| Sud Côte d'Or/Saone et Loire | | 6 de janv. | 134 à 135 | T C |

| POIS | RÉCOLTE 2014 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | | oct.-déc. | 200 | T C |
| Yonne | | oct.-déc. | 197 | N C |
| Côte d'Or | | Nov.-mars | 200 | N C |
| Côte d'Or | | Nov.-mars | 200 | N C |

| Féverolle | RÉCOLTE 2014 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | alim. animale | inc. | | C |

# Matériel

## Tracteur

**18 -** Vends tasse avant syncrospire Franquet, 3 m, état neuf - chisel, 3 m, avec herse et rouleau - dérouleuse pailleuse Suire, 2010, TBE, att. 3 points + Merlo.
✆ **06 14 40 22 10**

**26 -** Vds MF3115 4x4 relevage AV TBE DATA 13 500 euros, herse alt Amazone avec port à court Paker 2000 euros, semoir maïs 4 rgs 1200 euros, Round Baller JD550 2000 euros.
✆ **06 02 63 46 49**

**26 -** Vds cse retraite tracteur Landini vision 85 600h proche neuf 25000 euros HT
✆ **06 48 26 26 36**
**ou 06 82 03 14 54**

**54 -** Achète pelle sur pneus Hitachi EX60 EX100 EX120 EX160 WHO73D WHO51D DAEWOO SOLAR 130W3 130W5 140W 170W3 170W5.
✆ **06 09 26 38 93**

**57 -** Vends tracteur Claas Axion 840 Cmatic 240 cv, 2.350 h tbé, relevage avant, option 4DE.
✆ **06 62 49 43 33**

## Récolte

**21 -** RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyennes densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 450D)
✆ **06 29 81 80 05**

## Distribution

**43 -** Vds DISTRIBUTRICE pailleuse Jeantil, 800 H, TBE, 9500 euros à déb.
✆ **06 73 83 79 89**

## Agri. divers

**18 -** Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.800 h, 4 RM, relevage avant, semi-powershift, TB état - pulvé Evrard TM2500, 1995, 2.500 l, rampes 24 m, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état - brabant Goizin, 4 corps, sécurité boulons, bon état.
✆ **06 19 42 00 08**

**18 -** Vds jumelage Molcon 16.9.34 - un pneu 16.9.34, 70 %, avec chambre - fourche Quick 650 avec adaptation Fiat, partiellement brûlée.
✆ **03 86 37 82 26**

**18 -** Vds cause retraite : tracteurs Deutz Agroton, 2006 : 1 TTW 1160, 160 chevaux et un 165.7 avec chargeur Quick - 1 plateau fourrage Cosnet, surbaissé, Saturne 1310, 2011.
✆ **02 48 74 55 94**

**21 -** VENDS cover crop 28 disques Quivogne repliable, bon état, - cuve à fuel, 5 000 l., pompe filtre (réf. 44VB2)
✆ **06 31 61 47 53**

**21 -** Cause cessation activité VENDS : - tracteur New-Holland T 6 140 (31.12.2013), environ 150 h., état neuf, - tracteur Arès 550 RX (12.2001) avec chargeur Faucheux F 200 + Godet MTS + pic bottes + godet à terre, - - andaineur Kuhn GA 4521, excellent état (2010), - faucheuse Kuhn GMD 602 (2001), très bon état, - pailleuse Lucas Paillotte (1997), très bon état, - vibroculteur 3 m., - pulvé Caruelle 800 L, 15 m., - 1 ratelier Cornadis , - divers petits matériel ( benne 3 points, vis à grain), (réf. 450B)
✆ **03 80 49 24 73**

**26 -** Vds groupe électrogène 4.5 KWA, moteur 4 temps état neuf.
✆ **06 80 42 35 29**

**38 -** Vds vis à grain 9 m - diam. 125 pompe tracteur tuyaux diam. 60 et 50 cellule grains surpied semoir Nodet 2,50 bétaillère 2 places roues complètes 175-70-13 hiver usure 50 %.
✆ **06 01 76 85 04**

**42 -** Vds condit. train. JD 2,50 m + épand. fumier Maitre 6.5 T+ fan. Forte 5.30 m + giro broy. chain. pris. force. 1000 T 1.90 m
✆ **04 77 21 74 40**
**ou 06 73 39 34 82**

**58 -** CHERCHE 2 pneus tracteur 18-4-38, bon état (réf. 4404)
✆ **06 68 67 23 23**

**69 -** Vds cause ces. dessileuse portée 1650 TAP neuf + pulvé Hardi 400 + tonne lisier pneus bpression cuve 5000 + tank à lait Packo 1600 bon état.
✆ **06 79 50 64 29**

**69 -** Recherche pneus moteurs et moissonneuses batteuses pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

**71 -** Vds benne 4 t, tout acier, perceuse à colonne 550 euros, à déb.
✆ **06 87 37 14 14**

**71 -** Promo sur rateliers dispo. à partir de 465 euros HT et sur 4 barrières PVC 2,20 m et 3,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

**71 -** Destockage broyeur haies occ. dispo., bras 4,60 m, rotor 1,20 m, rééquilibre fléaux neufs.
✆ **06 75 69 62 04**

**71 -** Promo. pailleuse distri. enrubannage occ. dispo. trainée 5,2 m3, goulotte orient., cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

**84 -** Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m, cover-crops 18- 20- 22- 24 - 28- 32 -36 40- dis, bennes 8 - 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

**84 -** Vds égrappoir Vaslin Bucher av. trémie égoutt., pompe Amoros, filtre à plaque + Kieselgur, cuve RVS 2 mot. 50 Hl, refroid./réchauf. Pédia Kreyer, cuve inox réfrig. 12,5 Hl + cuve 60 Hl + autres cuves, pompe à vin, pressoir cont. diam. 400 Coq cage inox, tract. NH 75CV+ Dionis 130+ Dionis 120+ Fergusson 30CV, TTZ 800 L, écimeuse, enf. pieux, semoir Vicon.
✆ **06 88 56 09 51**

## Elevage

**07 -** Tank à lait PROMINOX 4000 litres 1993 Tout refait 3000 €
✆ **06.86.88.00.54**

**38 -** Pailleuse Altec DT 120 TBE général, peu servie. Pas de poussière car pas de turbine (2 disques pour un paillage sur 10 m) Distributrice à fourrage, en latéral. Commande électrique en cabine. Bras de chargement. Prix : 4800 euros.
✆ **06 83 38 32 31**

**42 -** vds pailleuse silo Farmer 300 année 2003 goulotte orientable TBE
✆ **06 28 42 84 51**

**69 -** Vds 6 barres galv. pour FR BR gar. pour bovins 4 m. 30 long + niveau const. galv. pour baq. neuf prix à déb.
✆ **04 74 03 15 63**

# Véhicule

## Utilitaire

**38 -** Vends B110 Renault bétaillère bon état 197360 kms, année 1999, pour plus de renseignements appeler :
✆ **06 11 83 75 02**

**38 -** A v. bétaillère Ivéco 3T5.
✆ **04 76 05 07 49**

**42 -** Vds bétaillère Mercedes D 512 3t5 vl 1998 carrosserie Armand - 302 000 km
✆ **04 77 65 32 21**
**OU 06 08 05 47 86**

**69 -** Kangoo frigo DCI 2007 127900 kms caisse ISO 3 m3 route secteur, révisé garantie. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

**69 -** Frigo 3T5 Mercedes 311 moteur neuf 0 kms, groupe carrier route secteur. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

## Quad

**42 -** Vds quad Shineray 250 STXE an 2011 - 450 km homol. - embrayage + batterie neuf - bon état général - 1150 euros
✆ **06 63 59 42 03**

# Achat-Vente

## Récolte

**01 -** Vds 90 BR foin et 50 BR regain récolte 2014 bonne qualité région Pont d'Ain
✆ **06.70.54.91.74**

**26 -** Vds foin balle ronde 120 x 120 et presse John Deere 336A
✆ **06 83 48 29 67**

**38 -** Particulier achète noix pour faire des cerneaux.
✆ **04 76 73 64 73 HR**

**42 -** Producteur du 42 vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité, livrés
✆ **04 77 36 74 81**
**ou 06 66 93 88 00**

**89 -** VENDS trèfle violet 1ère et 2ème coupe, bottes 120 x 70 x 240, sous abri, 2014, possibilité livraison (réf. 4501)
✆ **06 07 63 17 58**

## Fourrage

**03 -** Vends foin 2014 stocké à l'abri bottes rectangulaire 400kg départ Target 03140.
✆ **06 80 95 14 50**

**M. DUMONT VENDS PAILLE et FOURRAGE**
Livraison camion remorque.
**Tel. 06 23 79 23 84**

**18 -** Agri. vend foin de printemps de qualité, balles cub. 90x120, fait en bonne condition.
✆ **06 10 91 41 94.**

**58 -** VENDS paille bottes carrées, 70 € la tonne et foin bottes carrées, 120 € la tonne (réf. 4403)
✆ **06 72 18 18 08**

## Pépinière

**69 -** Vds rondins châtaigniers 2 m. pour piquets livrés.
✆ **06 85 07 89 07**

## Propriété

**89 -** VENDS ancienne chèvrerie, - deux bâtiments d'élevage, - 1 hangar de stockage, - Longère F4 sur 1 ha 89, prix : 150 000 € à débattre (réf. 430D)
✆ **06 11 05 13 44**

## Terrain

**07 -** VENDS JEUNES VERGERS CERISIERS EN PRODUCTION IRRIGUES SURFACE 2HA
✆ **06.74.03.12.12**

## Divers

**LENA voyante médium conseil, guide spirituel**
**Travail selon la déontologie universelle des médiums.**
**Tél. : 06 11 04 16 62**

**01 -** Vds 4 pneus 4x4 Michelin Alpin 265/65R17 neufs prerefroidis lait vis à gr. 3 cornadis 5m abreuv. à palette évacuateur Alfa Laval v.&v.
✆ **06.73.97.35.01**

**42 -** Vds 26 vaches laitières attachées CL ind ibr + girobroyeur Girax 1.90 m
✆ **06 73 39 34 82**




**67 -** Vends DAC avec détection chaleur + vis + 2 silos 13 m3 + logettes + matelas + caillebotis + mixeur lisier.
✆ **06 75 02 45 70**

**Maître MOUNTA**
**Voyant Médium Guérisseur**
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc…
**Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.**
**07 53 18 33 43**

**67 -** Vends tracteur John Deere 6830 relevage + prise de force avant pont cabine susp. + JD 6534 avec ou sans chargeur 2400 h les 2 + taureaux charolais 2, 3 et 6 ans.
✆ **06 85 66 06 04**
**ou 06 85 66 04 70**

**69 -** Vds cuve fromagère inox + outil + passerelle 600 l. TBE Motorisé chauffage bain marie.
✆ **06 22 52 08 00**

**pa@terres-de-bourgogne.net**
**03 80 78 90 40**

# Location

## Agricole

**42 -** Ch exploi. bovin allaitant en location si possible dep. 42 ou 71 même petite superficie
✆ **06 02 26 89 12**

**69 -** Cherche couple pour exploitation laitière vaches chèvre V. directe Z. montagne 30 Ha. Ecrire au journal : IAR - 18 avenue des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
✆ **Réf : 286**

# Offre

## Emploi

**01 -** Cherche salarié occasionnel pour travaux viticoles et agricoles
✆ **06.31.23.92.57**

**39 -** Syndicat Jeunes Agriculteurs du Jura recrute un(e) animateur(trice) : animation et coordination du réseau, communication interne et externe, suivi des dossiers agricoles départementaux, gestion de la structure. Ingénieur ou BTSA agri/agro, autonome, rigoureux(se), disponible, capacités de rédaction et bonnes aptitudes relationnelles. Permis VL et véhicule perso indispensables. CDD 6mois (évolutif), Temps Plein. Embauche : dès que possible. CV et LM avant le 30 novembre 2014, à : JA39, Maison des Agriculteurs, 39000 LONS LE SAUNIER ou jeunes-agriculteurs-39@wanadoo.fr.
✆ **03.84.86.10.45**

**69 -** La SNC Les Domaines Jean Loron, domaine situé dans les Crus du Beaujolais, recherche un ouvrier viticole H/F, 39 heures/semaine. Débutant motivé accepté. Possibilité CDI.
✆ **06.89.72.77.49**

**69 -** Région du Beaujolais à côté de Villefranche s/S travaux manuels de la vigne tracteur et travail du vin. Salaire intéressant au travail qualifié.
✆ **06 09 90 01 70**

**69 -** Cherche couple gardien retraité expérience commerce entretien jardin ménage logé vente vin avec interressement. CV + lettre par mail.
✆ **catherine@terroirs-et-talent.fr**

**84 -** En vue retraite cherche responsable exploitation agricole SAU 40 HA avec 18 HA de vignes.
✆ **06 74 27 78 29**

## Service

**84 -** Entreprise viticole propose ses services pour tous travaux viti/manuels. Travail soigné. Dépts 84-26-07.
✆ **07 50 91 03 10**

**89 -** ET alentours récolte mais MB New Holland CR9070 6 rangs 75 cm broyeur. ETA Collignon (réf. 4104)
✆ **06 87 49 67 75**

# Demande

## Emploi

**38 -** Maçon spécialisé pierre sèche avec exp. cherche emplois en Rhône Alpes. Réparation et création de murs de soutènement ou de clôture. Devis gratuit.
✆ **06 45 28 32 13**

**71 -** Jeune homme de 33 ans, motivé, sérieux et ponctuel, cherche dans l'agriculture ou TP, libre de suite.
✆ **06 62 43 47 24 ou 03 80 72 05 43**

# Mariage

## Rencontre

**39 -** F. 59 ans cherche compagnon pour relation sérieuse et durable
✆ **06 47 65 86 83**

# Animaux

## Bovin

**Élevage Limousin HBL LENA Olivier**
**organise ses PORTES OUVERTES**
**Vendredi 14 et samedi 15 novembre**
**à partir de 10h.**
**Choix de reproducteurs de l'année et vaches pleines.**
**Taureau issus de la station de Lanaud**
**Beaumont 03360 Urcay - 06 28 02 04 05**

**01 -** Vds broutards mâles et femelles Ibra non farinés
✆ **06.09.87.41.52**

**03 -** Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 2 ans, 1 an, IA, HBL, - vaches pleines, vêlage nov-décembre, père qualifiés Lanaud (réf. 390C)
✆ **06 28 02 04 05**

**03 -** Vds génisses et vaches prim'holstein terme nov ou déc 2014 tbé.
✆ **06 82 56 93 77**

**18 -** Elevage HBC vds un TB choix de 8 taureaux charolais, de 18 mois, de différents types viandes à élevages, très dociles et calmes, père origines Rousseau (ivmat 118, avel 120, alait 110), Berthier, Deloche et Friaud. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

**18 -** Vds taureaux de l'année et 18 mois, HBC. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

**18 -** Elevage charolais Jubert à Massay (Cher) organise ses journées portes ouvertes les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 novembre. Site : charolais-jubert.fr.
✆ **06 07 75 73 13.**

**18 -** Vends cinq taureaux limousins, non inscrits, 13 mois, 1.800 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

**21 -** VENDS taureaux 18 mois charolais, vêlage facile. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 4206)
✆ **06 67 09 79 80**

**21 -** Elevage HB Limousin VEND 1 taureau 30 mois, - mâles 12 mois, - génisses 12 mois, TGS. facebook viande limousine de cote d'or (réf. 420E)
✆ **06 30 82 41 63**

**21 -** Elevage charolais parthenais inscrits VEND vaches et génisses pleines et taureaux - Leroy Pascal - Bussy le Grand. (réf. 44VB1)
✆ **06 50 56 40 48**

## CHAROLLES Grand Concours Reproducteurs H. B. C

**Les 14 et 15 novembre 2014**

**Confrontation de plus de 700 animaux.**
**La qualité au rendez-vous**

Entrée gratuite

L'occasion de choisir votre reproducteur dans le haut de gamme de la génétique charolaise - Vente amiable. Rens. Ste Agric Charolles: 03 85 24 17 54



**21 -** Elevage HBC depuis 30 ans 100% IA VEND 1 taureau 6 ans, type viande PINTO x GROUCHY, - 4 taureaux de 2 ans URFE, VIRGIL, CABAR et LORSINI, - 10 taureaux de 14 mois UNIBLOC, TOMBAPIC, VIVIERS, VITTOZ, IVMAT des mères de 103 à 114, le tout IBR-A, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 440D)
✆ **06 15 28 77 63**
**03 80 84 33 13**

**21 -** VENDS reproducteurs charolais 18 mois, - veaux de l'année, naisseur de Douve, championne de Cournon 2014. Elevage Lucand François - Molphey. (réf. 440F)
✆ **06 76 52 81 85**

**21 -** Cause retraite VENDS taureaux 1 à 4 ans, - vaches et génisses pleines, - génisses 1 an, HBC, garanties sanitaires. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 450A)
✆ **03 80 96 44 68**
**06 73 10 01 13**

**21 -** Cause cessation VEND vaches et génisses pleines, IND IBR, vêlage décembre-janvier, bonnes origines (réf. 450C)
✆ **03 80 49 24 73**

**38 -** Vds 2 Laitonnes Charolaises bonnes conformité origines IA.
✆ **04 74 33 91 20**

**42 -** vds trés bons taureaux prêts à saillir, Holstein Rouge et Noir , Montbéliard, Charolais, livraison garantie et possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

**42 -** Vds vaches Limousines avec leur veau à Cuzieu
✆ **06 81 31 07 42**

**42 -** Vds 16 vaches Limousines - X Limousines + veaux 7 m - gestantes ind ibr + taureau 5 a type élev. - poss. livraison
✆ **06 20 92 93 76**

**58 -** Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

**58 -** El. LIMOUSIN VENDS taureaux adultes, 18 mois, veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé. (réf. 400D)
✆ **06 10 09 65 69**
**03 45 82 90 10**

**58 -** VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel)
✆ **03 86 50 37 07**
**06 15 01 71 67**

**58 -** VEND taureaux LIMOUSINS 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 440B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

**69 -** Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

**69 -** Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

**69 -** Eleveur Lim. vds taureau 2 ans très bonnes origines issu cheptel inscrit Indemn IBR TGS.
✆ **06 03 59 21 63**

**69 -** Vends vaches PH et MO prêtes et au lait cause arrêt.
✆ **06 46 37 73 46**
**ou 06 64 84 11 83**

**69 -** AV vaches laitières MTB fraiches vêlées au choix sanitaire ok possibilité de livraison.
✆ **06 98 68 53 95**

**69 -** Cause retraite vds vaches en lactation et génisses prêtes moyen étable 9500 l.
✆ **06 63 20 13 30**

**69 -** Vds génisse prête Prim'Holstein inscrite Ind. IBR, BVD.
✆ **06 82 57 35 15**

**71 -** Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

**71 -** VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 420C)
✆ **03 85 79 40 98**
**06 74 09 49 89**

**71 -** Elevage HBC vend repros. mâles llimousins, génisses ou vaches pleines, TGS.
✆ **06 86 83 84 64**
**06 60 86 64 60**

**71 -** Vends 10 vaches charolaises gestantes, IBR A, cause surnombre. Darroux Ph.
✆ **06 03 10 37 58**

**71 -** Vds génisses, vaches pleines, HBC, IBR A, cause cessation retraite, vêlage décembre janvier.
✆ **06 13 49 29 08**

**71 -** Eleveur Salers bio vd taureaux, 1 de 30 m., 2 de 15 m., IA, 1 charo. 3 ans pour croiser, IBR A.
✆ **06 76 05 37 15**

**71 -** Vends taurillons 18 mois et génisses 2 ans, charolais.
✆ **03 85 58 94 56**
**ou 06 16 62 76 37 H.R.**

**71 -** Elevage limousin vend taureaux 20 mois et veaux 14 mois, inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

### Ovin

**38 -** Vds 4 agnelles, 1 bélier Rouge de l'Ouest.
✆ **06 27 25 20 98**

**58 -** VENDS béliers et agneaux charolais non inscrits, très bonne souche, TGS. (réf. 440A)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

**71 -** Vends antenais charollais inscrits ou non et antenaises, mises en lutte, garanties sanitaires.
✆ **06 75 75 59 80**

**74 -** Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

**89 -** VENDS 100 brebis Romanes, échographiées à terme début décembre, - 25 agnelles 11 mois vides. Elevage bio, 89200 (réf. 450E)
✆ **06 61 54 18 98**

### Porcin

**01 -** Vds 22 porcelets du 25-08 pour élevage familial ou engrais bouclés livraison possible
✆ **04.74.37.56.71**

**42 -** Vds 80 à 100 porcelets 8 à 10 kg toutes les six semaines
✆ **06 79 15 11 86 le soir**

**42 -** Vds porcelets Gascon 8/10 semaines tte année 55 euros HT + x Gasco Duroc - livr. poss. - reproducteur/réservat.
✆ **07 60 16 19 55**

### Volaille-Lapin

**38 -** A vendre jeunes lapins Fauve de Bourgogne pour engraissement, prix : 7 euros.
✆ **04 74 58 34 63**

### Chien

**57 -** A réserver 2 femelles et 3 mâles Parson Russell Terrier nés le 13/08/14, dispo. origine chasse, élevés en famille, sont vendus inscrits au Lof, vaccinés, vermifugés et tatoués + certificat bonne santé. Prix fem. 450 euros, mâle 400 euros. N° de la mère : 250269801120100.
✆ **06 34 52 50 40**
**03 82 33 80 76**

**58 -** VENDS chiots F, bas prix, Berger Allemand x Bouvier Ber, n° 250269801770218 (réf. 44VB3)
✆ **06 44 83 39 14**

## Les offres d'emploi de l'APECITA

AO010344 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN DE MAINTENANCE H/F
Société spé ds la découpe et le conditionnement de fromage surgelé. Assurer la maintenance curative et préventive de l'ensemble du site (bâtiment, machines, froid industriel...). Tenir à jour les documents qualité concernant la maintenance. Ponctuellement, assister la production et aider le responsable maintenance du site voisin. Bac +2 avec 1ère expé en maintenance si possible. Grande autonomie. CDI. Entrée dès accord.

AO010399 - NIEVRE
CONSEILLER AGRICOLE H/F
OPA. Au sein de l'équipe grandes cultures et en collaboration avec l'équipe installation : Animer des groupes de développement sur le volet technico économique des exploitations : marges brutes, coûts de production... Assurer le suivi d'un réseau d'exploitations (réseau ROSACE/INOSYS) : approche globale, technique, économique, stratégie d'entreprise. Accompagner des agriculteurs dans leurs projets : réalisation d'étude prévisionnelle d'installation, diagnostic et analyse technico économique d'atelier cultures. Participer à des actions collectives : diffusion de références, formations, projets innovants... Promouvoir et développer un logiciel. Formation agricole supérieure (ingénieur agri/agro ou équivalent). Bonnes connaissances en économie d'exploitation et en productions végétales. Première expérience professionnelle (technique et/ou économique) appréciée. Rigueur, méthode et autonomie. Capacité d'animation, dynamisme et aptitude au travail d'équipe. Entrée dès que possible. CDI avec période d'essai. Voiture de service. Déplacements sur l'ensemble du département.

AO010402 - SAONE ET LOIRE
RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE ADJOINT H/F
Société leader en prestation de services dans le domaine de l'expérimentation. Au sein d'une équipe de 3-4 personnes, vous aurez en charge la mise en place et le suivi d'un programme assurance qualité, selon les normes BPL et BPE. Vous devrez mener vos audits en toute autonomie : Assurer audits documentaires. Assurer audits de phase critique (champ et laboratoire). Aider à l'amélioration des systèmes qualité existants et développer la qualité. Assurer et gérer les documentations administratives. Préparer documents pour archivage. Participer au développement du service. BAC+3 mini. exigé avec spécialisation agronomie/qualité. 1ère expérience exigée en qualité (assurance/contrôle qualité) dans entreprise de l'industrie phytopharmaceutique ou prestataire de service agronomie. Connaissance exigée du référentiel BPL. Connaissance réf. BPE appréciée. Maîtrise outils informatiques (Word, Excel, Power Point) et de l'anglais exigées. Entrée dès que possible. CDD 6 mois avec poss. CDI ds structure. Déplacements réguliers à prévoir pour visites sur les 9 sites français.

AO010255 - BOURGOGNE
INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT EXPORT H/F EUROPE DU SUD
Start-up à taille humaine (1.4 millions CA, 10 collaborateurs) créée en 2009, conçoit et commercialise un matériel innovant breveté dans plus de 80 pays pour la conservation des fruits et légumes frais auprès des producteurs et maraîchers. Rattaché(e) au Pilote Développement Commercial et en liaison avec l'équipe commerciale : Vous prospectez et développez les ventes auprès des clients à l'Export (zones principales Espagne, Portugal, Italie). Vous assurez la commercialisation du matériel en direct avec les producteurs/distributeurs et apportez un conseil technique de conservation. Vous alimentez par l'écoute clients/marchés le processus d'innovation de l'entreprise. Ingénieur Agri/Agro. Sachant travailler en groupe et en réseau. Connaissances en agronomie. Maîtrise courante de l'anglais et de l'espagnol indispensable. La pratique du portugais ou de l'italien en complément serait un plus. Personne de terrain, forte réactivité et adaptation en toute circonstance. Pédagogue, autonome, aisance relationnelle et technique, ténacité commerciale et dynamisme. CDI.

AO010259 - YONNE
TECHNICIEN SANTÉ ANIMALE H/F
Association d'éleveurs. Conseil et accompagnement des élevages en démarche d'assainissement (BVD...), aide au diagnostic, suppléance des contrôles de mouvement, animation de formations, création de supports d'information. BAC+2 agricole. Connaissance du monde de l'élevage impérative. Maîtrise des outils informatiques. Permis B. Poste à pourvoir à partir de janvier 2015 pour CDD 19 mois.

AO010355 - COTE D'OR
PROFESSEUR D'AGROÉQUIPEMENT H/F
Lycée agricole. Enseignement de l'agroéquipement en BTS Agronomie Productions végétales et en Bac Technologique STAV en priorité. Compétences en agro-équipement, plutôt en grandes cultures. Licence mini, excepté BTS GDEA ou BTS agricole + expé en grandes cultures. CDD 2 mois. Nov /déc 2014. Remplacement pour arrêt de travail. Possibilité de rallonge en fonction de l'évolution de la situation de l'agent titulaire du poste.

AO010328 - JURA
OENOLOGUE CONSEIL H/F
Laboratoire oenologique, œnologue conseil pour remplacement congés maternité. La mission sera le suivi des clients à la propriété, dégustation et gestion du laboratoire avec la technicienne en place. Œnologue devra être une personne dynamique et avoir le contact facile. Poste à pourvoir au plus tard le 15 janvier, mais personne disponible rapidement si départ en congés anticipé.

AO010365 - DOUBS
TECHNICIEN COMMERCIAL MONITORING H/F
Coopérative d'insémination. Rattaché au responsable monitoring, vous commercialisez la gamme d'équipement et de solutions en élevage (détecteur de vêlage, détecteur de chaleurs, suivi de la santé…). Vous animez le réseau de prescripteurs pour la mise en place d'actions commerciales. En complément, vous exercez une activité de conseil en élevage. De formation commerciale et ou agricole, niveau BTS au minimum. Maitrise de l'informatique. Autonome et organisé. Sens du relationnel. Enthousiaste et réactif. CDI. Rémunération selon Convention.

AO010281 - DPT : 08 - 25 - 54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 70 - 88
COMMERCIAL H/F
Société en forte expansion, Fabricant d'Eco-fertilisant et de solutions naturelles pour le sol recherche pour sa gamme jardin. Pour développer une clientèle existante en jardineries et ouvrir de nouveaux comptes. Vous êtes de formation commerciale, organisé, mobile, vous possédez l'esprit d'équipe. Personne de challenge. Poste à pourvoir immédiatement. CDI, salaire fi xe, commissions. Véhicule de société, ordinateur portable, téléphone portable, frais de vie et de route pris en charge.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



# ESPACE Affaires

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria… Tout le catalogue sur le site !

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX
4 nervures c'est + économique
➲ 4 nervures eps. 0,50 4€85 le m²
➲ 4 nervures eps. 0,60 5€80 le m²
5 nervures pour + de résistance
➲ 5 nervures eps. 0,63 5€95 le m²
➲ 5 nervures eps. 0,75 6€85 le m²
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions

DÉCOUVREZ LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

## TRACTEURS

| | CV | an | Heures |
|---|---|---|---|
| JOHN DEERE 6230 STD TBE, préparé et révisé | 95 | 2011 | 2050 |
| JOHN DEERE 6410 + ch. + rel av, BE, transmission refaite | 110 | 2001 | 6800 |
| JOHN DEERE 6534 STD, TBE | 125 | 2011 | 1550 |
| MC CORMICK MTX 120, TBE, autospeed | 120 | 2006 | 4300 |
| MC CORMICK MC 105 + chargeur, BE, autospeed | 105 | 2004 | 8000 |
| FENDT 209.S + chargeur, TBE | 95 | 2009 | 2800 |
| CLAAS Ares 556 RX + chargeur, BE | 100 | 2005 | 7000 |
| LANDINI Atlas 80 + chargeur, BE | 80 | 2003 | 3500 |
| RENAULT Ares 656 RZ, BE | 125 | 2003 | 4100 |
| DEUTZ FAHR Agrotron 90 + chargeur, BE | 90 | 2005 | 3700 |

## AUTRES MATÉRIELS

Fauch/condit JOHN DEERE 730, état neuf, fauche sur 40 h, 2013, 3m
Fauch/condit. JOHN DEERE 730, rév/gar, ttes pièces d'usure neuves, 2004, 3m
Fauch/condit. KUHN FC 250 G, à réviser, petit prix, 1993, 2m50
Faucheuse KUHN GMD 600 GII, état moyen, petit prix, 1998, 2m40
Faucheuse KUHN GMD 350, état exceptionnel, 2011, 3m50
Faucheuse KVERNELAND 2524, BE, petit prix, 2006, 2m40
Faneuse KVERNELAND 8068, TBE, orientation hydro des roues, 1998, 6m80
Faneuse KUHN GF 6301 MH, BE, 1996, 6m30
Faneuse KUHN GF 5001 MH, à reviser, 2000, 5m
Faneuse CLAAS Volto 770, TBE, 7m70
Andaineur KRONE Swadro 461, TBE, révisé, 2003, 4m60
Andaineur KUHN GA 3501 GM, TBE essieu simple, 1999, 3m50
Andaineur CLAAS Liner 430.S, BE, 2004, 4m30
Presse b.r JOHN DEERE 592, 1m81, BE, liage ficelle, 2004
Presse b.r JOHN DEERE 582, maxicut, à réviser, F/F, ameneur rotatif, 2005
Presse b.r CLAAS Variant 260 F/F, TBE, ameneur rotatif, 2007, 6000 bts
Cover crop KUHN XS 24, TBE, disques neufs, 2008, 3m
Charrue NAUD RN 2.04, trisoc non stop 14, BE, déstockage, 1991

Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

Elan

## LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE

**LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE**
**A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :**

Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).



53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

## RINÇOTOP®

✆ 01 49 84 94 28



Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.

**Cet appareil comprend :**
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.

149 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

**BON DE COMMANDE**
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

Elan ✆ 01 49 84 94 28

| N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC |
|---|---|---|---|
| 219501 | | 53,00 | , |
| 30001 | | 149,00 | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port | | | , |

SOCIÉTÉ : .....
Adresse : .....
.....
Ville : .....
Code Postal : ..... Tél. : .....

*Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637*

EAGS. Photos non contractuelles

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout
Tablette Ordinateur SmartPhone

# PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

**Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.**

## 1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

**La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC**

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

## 2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
*(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)*
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
*(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
*(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)*
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
*(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

## 3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

## 4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque .....

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

**Votre justificatif comptable**

**A découper et à conserver**
parue le: .....
Nom - Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

*Montant :.....TTC*
*(dont TVA 19,6 % soit.....€)*

# CÔTE D'OR

## MODIFICATION DE STATUTS

**SCM FAIVRE - DUBREUIL - PASTRES**
**Société civile de moyens**
**au capital de 914,69 euros**
**Siège social : 2 bis, rue du Colonel Redoutey**
**21 130 Auxonne**
**327 842 977 RCS Dijon**

Suivant décision collective des associés en date du 1er octobre 2014, le capital a été augmenté en numéraire de 304,90 euros pour être porté à 1.219,59 euros ; la dénomination sociale a été modifiée et devient SCM FAIVRE - DUBREUIL - PASTRES - HEINTZ, à compter du 1er octobre 2014. En conséquence, les articles 3, 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Mention au RCS de Dijon

*AL214513070*

**ROUGIER CONSEILS**
**Société d'Avocats au**
**Barreau de Mulhouse**
**64, rue Jacques Mugnier**
**68200 Mulhouse**
**Tél. : 03.89.33.44.44**

### ESPACE PREMIUM

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 120 000 Euros**
**Siège social : 21300 Chenove**
**7, rue Paul Langevin**
**337 709 307 R.C.S. Dijon**

Suite à la fusion par voie d'absorption avec effet en date du 30 août 2013, de la société ENERYS, dont le siège était fixé à 54000 Nancy - 109, boulevard d'Haussonville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro ,Ä®760¬†800 359, par la société YZICO, dont le siège est à 54000 Nancy - 109, boulevard d'Haussonville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy,Ä®sous le numéro 790¬†659 098, cette dernière a, en conformité des dispositions de l'article L¬†823-5 du Code de Commerce, poursuivi le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Enerys.

D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :

**Ancienne mention**

Commissaire aux comptes titulaire.

Enerys 109, Boulevard d'Haussonville 54000 Nancy

**Nouvelle mention**

Commissaire aux comptes titulaire

Yzico. 109, boulevard d'Haussonville. 54000 Nancy (RCS Nancy 790, 659, 098)

Pour avis, Murielle Rougier.

Avocat. Conseil en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal

*AL214513349*

**ROUGIER CONSEILS**
**Société d'Avocats au**
**Barreau de Mulhouse**
**64, rue Jacques Mugnier**
**68200 Mulhouse**
**Tél. : 03.89.33.44.44**

### ESPACE PREMIUM SPORT

**Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 Euros**
**Siège social : 21300 Chenôve**
**7, rue Paul Langevin**
**522 950 278 R.C.S. Dijon**

1) Suite à la fusion par voie d'absorption avec effet en date du 30 août 2013, de la société ENERYS, dont le siège était fixé à 54000 Nancy, 109, boulevard d'Haussonville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro

760 800 359, par la société YZICO, dont le siège est à 54000 Nancy, 109, boulevard d'Haussonville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro 790 659 098, cette dernière a, en conformité des dispositions de l'article L 823-5 du Code de Commerce, poursuivi le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société ENERYS.

2) Aux termes de ses délibérations en date du 30 juin 2014, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Patrick Bourgon de son mandat de commissaire aux comptes suppléant, et a nommé en son remplacement la société YZICO AUDIT,

société de commissaires aux comptes, dont le siège est à 54000 Nancy, 109, boulevard d'Haussonville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro 399 166 222.

D'où les modifications suivantes apportées aux mentions antérieurement publiées :

**Anciennes mentions**

**Commissaire aux comptes titulaire**

ENERYS

109, Boulevard d'Haussonville

54000 Nancy

**Commissaire aux comptes suppléant**

Monsieur Patrick Bourgon

8, rue des Grands Moulins

88200 Saint Etienne Les Remiremont

**Nouvelles mentions**

**Commissaire aux comptes titulaire**

YZICO

109, boulevard d'Haussonville

54000 Nancy

(RCS Nancy 790 659 098)

**Commissaire aux comptes suppléant**

YZICO AUDIT

109, boulevard d'Haussonville

54000 Nancy

(RCS Nancy 399 166 222)

Pour avis,

Murielle ROUGIER, Avocat

Conseil en Droit des Sociétés

et en Droit Fiscal

*AL214513359*

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**LA SCP ARGON - POLETTE - AVOCATS ASSOCIES**
**6 Boulevard Clemenceau Résidence Saint Nicolas 21000 Dijon**
**Tel : 03.80.70.19.30**
**Fax : 03.80.73.63.38**
**claude.polette@club-internet.fr**
**SELARL NEVEU CHARLES & ASSOCIES**
**Avocats au Barreau de Nice**
**5, bd Victor-Hugo, 06000 Nice**
**Tél. 04.93.87.05.40**
**em@neveu-charles-avocats.com**

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Une maison d'habitation en pierres d'une superficie de 421 m² avec terrain attenant**

située sur la Commune de Beaumont Sur Vingeanne (21310), lieudit «Le Village»

cadastré section A n°143 pour une contenance de 09a 81ca

et A n°144 pour une contenance de 12a 70ca

**Adjudication mercredi 17 décembre 2014 à 10h30**

Palais de Justice de Dijon, salle A, 13, boulevard Clemenceau, Dijon (21027)

Le ministère d'avocat est obligatoire pour enchérir

**Occupation :** le bien est inoccupé.

**Mise à prix : Cinquante mille euros 50 000 €**

Pour tous **renseignements**, s'adresser au cabinet de la SELARL NEVEU CHARLES & ASSOCIES, ou au Cabinet de la SCP ARAGON-POLETTE.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au greffe du JEX IMMOBILIER du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de Dijon où il a été déposé le 05 août 2013 sous le n°13/66, et peuvent être consultées audit Greffe, consultation uniquement le matin et au Cabinet de la SCP ARGON-POLETTE.

**Visites sur place, sous la conduite de la SCP SOULARD - DE FOURNOUX**

**Huissiers de justice, 2 rue Amiral Roussin, BP 52604, 21027 Dijon cedex**

**le 2 décembre 2014 à 14h30.**

*AL214513142*

## AVIS DE CONSTITUTION

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé à Binges en date du 23/10/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination** : CREALOGE

**Forme :** Société civile immobilière.

**Siège :** 22 Rue de Belleneuve 21270 Binges

**Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**Durée :** 99 ans

**Capital** : 1 000 €

**Gérance :** Mr Pascal Lequet demeurant 22 Rue de Belleneuve 21270 Binges

**Cessions de parts :** parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation de la société au RCS de Dijon

*AL214513136*

**Avis de constitution**

Par acte sous seing privé en date du 20/10/2014, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : AUTO PIECES DIJONNAISES

**Forme juridique :** Société par actions simplifiée.

**Capital social :** 85 000 euros.

Siège social : 11-17 Impasse Nourissat, 21000 Dijon.

**Objet :** le commerce de gros et de détail de pièces d'équipements automobiles, PL, agricoles, le négoce de pièces détachées et d'accessoires, de matériels de garage et de consommables pour l'automobile et l'industrie, et plus généralement pour tous moyens de transports, en magasin, en clientèle et par internet.

**Durée :** 99 années.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** Mr Pierre Colomb, demeurant 5 rue du Presbytère, 21120 Chaignay.

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis,

*AL214513339*

**Avis de constitution**

I - Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Seurre, du 17 octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** société par actions simplifie

**Dénomination :** SODIKITIM.

**Siège Social :** Grand rue du Faubourg St Georges, Seurre (21250)

**Objet :**

La Société a pour objet :

- d'acquérir, de détenir, de gérer toutes participations dans des sociétés exerçant leur activité en France ou à l'étranger,

- de gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes.

- de réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à toutes sociétés et par suite de procéder à l'acquisition, la vente, la location, la mise au point de tout matériel notamment informatique ainsi que de programmes, logiciels et procédés,

- l'assistance et le conseil de toute personne physique ou morale en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdit pas et notamment en matière de gestion, de marketing et d'action commerciale.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

**Durée :** 99 ans

**Capital social :** 400.000 Euros.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, chaque membre de l'assemblée ayant autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

**Clauses restreignant la transmission des actions :** toute transmission d'actions à des tiers non associés ainsi que toute transmission d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, est soumise à l'agrément préalable exprès du Comité de Direction.

**Président :** Monsieur Thibaut Riche demeurant 2 Avenue de la Gare à Seurre (21250)

**Commissaires aux comptes :**

**Titulaire :** REVISION & FINANCES COFEFOR situé 103 avenue Eisenhower, 39101 Dôle cedex

**Suppléant :** SALVAN & ASSOCIES situé 9 Rue Lombardie BP 1221, 03104 Montluçon Cedex

Lesquels ont accepté ces fonctions.

**Immatriculation :** R.C.S. de Dijon

II - En date du 17 octobre 2014, Madame Victoire Riche, demeurant 2 Avenue de la Gare à Seurre (21250), a été nommée par le Président en qualité de Directeur Général.

Pour avis, le représentant légal.

*AL214513340*

### EHO SERVICES DIJON

**Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une EUR immatriculée au RCS de Dijon

**Dénomination :** EHO Services Dijon

**Capital :** 1 000 €

**Objet :** le soutien à domicile, l'aide aux personnes âgées, l'assistance aux personnes handicapées, la garde d'enfants à domicile, l'accompagnement d'enfants pour tous les trajets, ainsi que la fourniture, directement ou indirectement, de tous services à la personne, accessoirement le soutien scolaire à domicile

**Siège :** 6 rue Eugène Guillaume 21000 Dijon

**Gérant :** M. Xavier Mura demeurant 18 rue Roland Beaulieu 45160 Olivet.

Pour avis.

*AL214513341*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### NALIO

**Société à Responsabilité Limitée**
**en liquidation**
**Au capital de 10 000 €**
**Siège : 74 Rue du Sabot 21130 Auxonne**
**RCS Dijon 524 190 071**

Aux termes d'une décision en date du 23 août 2014, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Lons Le Saunier, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

*AL214513064*

### HOTEL DU LAC

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**
**Au capital de 228 000 euros**
**Siège :**
**10 Rue du Lac, 21140 Pont et Massene**
**Siège de la liquidation :**
**ETC, 11 Rue de la Liberté**
**21140 Semur-en-Auxois**
**326 648 847 RCS Dijon**

**Avis de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 10 octobre 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Louis Bornet de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

*AL214513342*

### SCI BORNET

**Société civile immobilière**
**en liquidation**
**Au capital de 84 000 euros**
**Siège social : 10 Rue du Lac**
**21140 Pont de Massene**
**Siège de la liquidation :**
**ETC, 11 Rue de la Liberté**
**21140 Semur-en-Auxois**
**306 015 983 RCS Dijon**

Aux termes de ses décisions en date du 10 octobre 2014, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Louis Bornet de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter

du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

*AL214513343*

### JORIS IDE BOURGOGNE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 850 000 €**
**Siège en liquidation**
**Siège social : Montzeron**
**21460 Toutry**
**RCS Dijon : 492 400 270**

Par AGE du 30/09/2014, les actionnaires, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur Thierry Lacazette, demeurant 22 rue Raspail 32000 Auch et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2014.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS : Dijon

Pour avis et mention,

Le liquidateur

*AL214513345*

### CUMA DU COL DE BESSEY SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

**Siège social : Mairie**
**21360 - Bessey-en-Chaume**
**N° d'agrément : 26/89/560**
**N° HCCA : 26 415**
**RCS Dijon : 350 145 736**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 29 Juin 2010 à Bessey- en-Chaume sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon Les Liquidateurs

*AL214513346*

## NON DISSOLUTION

### CHAUDROMETAL

**Société à Responsabilité Limitée**
**Au capital de 5 000 Euros**
**Siège social**
**12 Rue de Saussis Bailly**
**21150 Ménetreux le Pitois**
**R.C.S. Dijon 529 236 473**

Aux termes du procès-verbal du 31/07/2014 l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la Société, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce. Mention sera faite au RCS de Dijon.

*AL214513010*

### S.N.C.T.P.

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 1.070.000 euros**
**Siège social**
**Impasse Docteur Quignard - Z.I.N.**
**21000 Dijon**
**017 050 667 RCS Dijon**

Par un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 17 octobre 2014 statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

*AL214513347*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### TIMBER FRANCE

**SARL au capital de 2 000 euros**
**40 rue des Blancs Manteaux**
**75004 Paris**
**RCS Paris 482 672 979**

ÔøºPar AGE en date du 06/10/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social qui était à Paris (75004), 40 rue des Blancs Manteaux, à l'adresse suivante : Beaune (21200) 24 rue Poterne et de modifier l'objet social comme suit «Opérations immobilières, Patrimoine et Conseil».

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Me Pierre Jourdier, notaire.

*AL214513344*

Le 08/10/14, les associés de la SAS CABINET BELIN, au capital de 50.000 €, sise à Dijon (21) 14, place Bossuet, 016 750 564 RCS Dijon, ont décidé, à compter de ce jour de :

- nommer en qualité de Président, M. Didier Frère dt à Dijon (21), 3, rue Vaillant, en remplacement de M. Jacques Jouans, démissionnaire ;

- transférer le siège social au 3 rue Vaillant à Dijon (21), et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

*AL214513348*

## NOMINATION

### MENUISERIE PACOTTE ET MIGNOTTE

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 1 000 000 euros**
**Siège social : 17 rue de la Brot**
**ZI Saint Apollinaire BP 47415**
**21074 Dijon Cédex (Côte d'Or)**
**016 650 111 RCS Dijon**

Par décision du 31 octobre 2014, l'assemblée générale de la société MENUISERIE PACOTTE ET MIGNOTTE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social Siège social : 17 rue de la Brot ZI Saint Apollinaire BP 47415, 21074 Dijon, immatri-

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La Safer Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants

**AUXEY-DURESSES:** Vigne AOC AUXEY DURESSES

6 a 80 ca - Les closeaux: AK-139[90]

**CORGOLOIN:** Terre

4 ha 19 a 87 ca - Le tertre: ZH-57[13](AJ)-57[13](AK)-57[13](BJ)-57[13](BK)

**VILLY-LE-MOUTIER:** Terre

5 ha 93 a 03 ca - Les hees: A-189[158]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/11/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL214513358*

culée au RCS de Dijon sous le numéro 016 650 111, a décidé de nommer :

- aux fonctions de Commissaires aux comptes titulaire la société KPMG SA, S.A. au capital de 5 497.100 euros, dont le siège est 3 Cours du Triangle - Immeuble Le Palatin - 92939 Paris La Défense Cédex immatriculée au RCS de Nanterre B 775 726 417, en remplacement de la société S.E.C.C., commissaire aux comptes titulaire démissionnaire

- aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant la société Salustro Reydel, S.A. au capital de 3 824.000 euros, dont le siège est 3 Cours du Triangle - Immeuble Le Palatin - 92939 Paris La Défense Cédex , immatriculée au RCS de Nanterre B 652 044 371 en remplacement de Madame Stéphanie Lagache, Commissaire aux comptes suppléant démissionnaire

- aux fonctions de Commissaires aux comptes titulaire Monsieur Philippe Masson exerçant professionnellement 44 rue Boson - 38200 Vienne, en remplacement de la société Abelia Consulting, commissaire aux comptes titulaire démissionnaire

- aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant la société CA - ConsultantsAuditeurs Associés, SELAS au capital de 330 250 euros, dont le siège social est situé 555 chemin du Bois - BP 174 - 69141 Rillieux-La-Pape, immatriculée au RCS Lyon D 334 961 554 en remplacement de Monsieur Jean Leroux, Commissaire aux comptes suppléant

Pour avis

*AL214513352*

## PACOTTE ET MIGNOTTE MENUISERIE BOIS ET AGENCEMENT

**Société Ä Responsabilité Limitée**
**au capital de 180 000 euros**
**Siège social : 23 rue Champeau**
**21000 Dijon (Côte d'Or)**
**399 004 829 RCS Dijon**

Par décision du 31 octobre 2014, l'assemblée générale de la société PACOTTE ET MIGNOTTE MENUISERIE BOIS ET AGENCEMENT, Société Ä Responsabilité Limitée au capital de 180 000 euros, ayant son siège social Siège social : 23 rue Champeau 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 399 004 829, a décidé de nommer :

- aux fonctions de Commissaires aux comptes titulaire la société KPMG SA, S.A. au capital de 5 497 100 euros, dont le siège est 3 Cours du Triangle - Immeuble Le Palatin - 92939 Paris La Défense Cédex, immatriculée au RCS de Nanterre B 775 726 417, en remplacement de la société S.E.C.C., commissaire aux comptes titulaire démissionnaire

- aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant la société Salustro Reydel, S.A. au capital de 3824 000 euros, dont le siège est 3 Cours du Triangle - Immeuble Le Palatin - 92939 Paris La Défense Cédex, immatriculée au RCS de Nanterre B 652 044 371, en remplacement de Monsieur Stéphane Bert, Commissaire aux comptes suppléant démissionnaire

Pour avis.

*AL214513353*

**SCP du Parc-Curtil & Associés**
**Société d'Avocats**
**4 rue Jeanne Barret - 21000 DIJON**

## PMC DEVELOPPEMENT

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 1 490.000 euros**
**Siège social : 17 rue de la Brot**
**21000 Dijon**
**RCS Dijon B 532 162 625**

L'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2014 a nommé en qualité de commissaire aux comptes :

. titulaire la société KPMG SA, S.A. au capital de 5 497 100 euros, dont le siège est 3 Cours du Triangle - Immeuble Le Palatin - 92939 Paris La Défense Cédex, immatriculée au RCS de Nanterre B 775 726 417, en remplacement de la société S.E.C.C., commissaire aux comptes titulaire démissionnaire.

. titulaire Monsieur Philippe Masson exerçant professionnellement 44 rue Boson - 38200 Vienne, en remplacement de la société Abelia Consulting, commissaire aux comptes titulaire démissionnaire.

. suppléant la société Salustro Reydel, S.A. au capital de 3 824 000 euros, dont le siège est 3 Cours du Triangle - Immeuble Le Palatin - 92939 Paris La Défense Cédex, immatriculée au RCS de Nanterre B 652 044 371, en remplacement de Monsieur Stéphane Bert, commissaire aux comptes suppléant démissionnaire.

. suppléant la société CA - Consultants Auditeurs associés, SELAS au capital de 330 250 euros, dont le siège social est situé 555 chemin du Bois - BP 174 - 69141 Rillieux-La-Pape, immatriculée au RCS Lyon D 334 961 554, en remplacement de Monsieur Jean Leroux, commissaire aux comptes suppléant démissionnaire.

Pour avis.

*AL214513357*

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

## VENTE

## SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend **Six appartements** à **Genlis (21110)**

**- au 31, avenue de Sprendlingen :**

- au premier étage :

**- Lot 5 : T4 d'une surface de 81 m²** comprenant : une entrée, un dégagement, une cuisine, un séjour, trois chambres, une salle de bain, un w.-c., un cellier, et **une terrasse d'une surface de 19 m². Classe Energie : E** - Quote-part de charges annuelles pour le lot : 1.680 € par an soit 140 € par mois.
**Prix : 110.600 € ***

**- Lot 6 : T3 d'une surface de 67 m²** comprenant : une entrée, un dégagement, une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle de bain, un w.-c., un cellier, et **une terrasse d'une surface de 15 m². Classe Energie : E** - Quote-part de charges annuelles pour le lot : 1.440 € par an soit 120 € par mois.
**Prix : 90.900 € ***

- au deuxième étage : **Lot 9 : T3 d'une surface de 67 m²** comprenant : une entrée, un dégagement, une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle de bain, un w.-c., un cellier, et **une terrasse d'une surface de 15 m². Classe Energie : E** - Quote-part de charges annuelles pour le lot : 1.440 € par an soit 120 € par mois.
**Prix : 92.700 € ***

- au troisième étage : **Lot 14 : T2 d'une surface de 52 m²** comprenant : une entrée, une cuisine, un séjour, une chambre, une salle de bain, un w.-c., un cellier et **une terrasse d'une surface de 15 m². Classe Energie : E** - Quote-part de charges annuelles pour le lot : 1.320 € par an soit 110 € par mois.
**Prix : 76.000 € ***

- **au 33, avenue de Sprendlingen** : au troisième étage : **Lot 13 : T2 d'une surface de 52 m²** comprenant : une entrée, une cuisine, un séjour, une chambre, une salle de bain, un w.-c., un cellier, et **une terrasse d'une surface de 15 m². Classe Energie : E** - Quote-part de charges annuelles pour le lot : 1.320 € par an soit 110 € par mois.
**Prix : 76.000 € ***

**- au 106, rue de la Maurienne :** au deuxième étage : **Lot 9 : T3 d'une surface de 67 m²** comprenant : une entrée, un dégagement, une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle de bain, un w.-c., un cellier. **Classe Energie : E** - Quote-part de charges annuelles pour le lot : 1.440 € par an soit 120 € par mois.
**Prix : 69.300 € ***

* (hors frais de notaire et bancaires)

Lots soumis au statut de la copropriété

Nombre de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 20 lots.

«Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.»

**Renseignements et Ventes :**

GROUPE SNI - GIE VENTES

**Christelle DE OLIVEIRA**- Tél : 08 11 74 12 12

**cdeoliveira@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

*AL214513333*

## SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend à Montbard (21)**

**- au 1, rue Jean Moulin : un appartement T4 de 76,55 m²** situé au rez-de-chaussée, comprenant : un couloir avec placard, un w.-c., un dégagement, une cuisine, un salon, trois chambres et une salle de bain. Avec **une cave. (Lots 3 et 26) - Classe Energie : D - Prix : 79.380 €** * - Lot soumis au statut de la copropriété

Nombre de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 40 lots.

Quote-part de charges annuelles pour le lot : 1.584 € par an soit 132 € par mois. «Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.»

**- au 10, rue d'Alembert : un pavillon individuel de 3 pièces avec garage.** Contenance terrain de 136 m² (Lot B), - **Classe Energie : D - Prix : 98.300 € ***

* (hors frais de notaire et bancaires).

**Renseignements et Ventes :** GROUPE SNI - GIE VENTES

**Christelle DE OLIVEIRA**- Tél : 08 11 74 12 12

**cdeoliveira@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Côte d'Or ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

*AL214513334*

# NIÈVRE

## MODIFICATION DE STATUTS

## SARL LES BOIS DU BAZOIS

**Chez SARL CID Gestion**
**Le Moulin de Chazeau**
**58110 ROUY**
**N° Siret : 753 592 096 00014**
**au capital de 500 €**

**Activité secondaire et saisonnière**

Suite à l'assemblée ordinaire du 6 octobre 2014, il a été décidé de modifier l'objet de la Société par une activité secondaire et saisonnière à savoir :

Attractions et animations foraines sur le domaine public, fêtes foraines, foires et marchés avec un snack ambulant en sucré et salé et pâtisseries fraîches.

Cette nouvelle exploitation s'applique à la Société à la date du 6 octobre 2014.

Pour publication,

Le Gérant Les Bois du Bazois.

*AL584513354*

## GROUPEMENT FORESTIER FURSTENBERG DE MONTAUTE

**Groupement forestier**
**au capital de 2 573 727 euros**
**Siège social : Montauté 58800 Epiry**
**RCS Nevers 788 034 254**

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 2013, il a été décidé le changement de dénomination sociale.

**Ancienne dénomination :** «GROUPEMENT FORESTIER FURSTENBERG DE MONTAUTE»

**Nouvelle dénomination :** «GROUPEMENT FORESTIER DE MONTAUTE»

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence

Mention en sera faite au R.C.S de Nevers

*AL584513365*

## AVIS DE CONSTITUTION

## AUTO EVENT BOURGOGNE

**Société à responsabilité limitée**
**Au capital de 3 000 euros**
**Siège social : Le Bourg**
**58270 Saint Jean aux Amognes**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Jean aux Amognes du 1er Octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** AUTO EVENT BOURGOGNE

**Siège social :** Le Bourg, 58270 Saint Jean aux Amognes

**Objet social :** L'achat, vente, location temporaire de courte durée, prestations d'entretien, réparation de véhicules. Organisation d'événementiels, prestations de stockage.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 3 000 euros

**Gérance :** Monsieur André Sediki demeurant Le Bourg 58270 Saint Jean aux Amognes & Monsieur Cédric Collard demeurant La Perrière 58270 Frasnay Reugny, assurent la gérance.

**Clauses relatives aux cessions de parts :** agrément requis dans tous les cas par les associés Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance.

*AL584513337*

**SCP Joël GAUTHIER**
**& Emmanuel CLERGET,**
**Notaires associés**
**à La-Charité-Sur-Loire (Nièvre),**
**37, Ter Avenue Maréchal Leclerc.**

**Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître Joël GAUTHIER, Notaire à La-Charité-Sur-Loire, 37, TER Avenue Maréchal Leclerc, le 14 octobre 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**Objet social :** l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**Dénomination sociale :** LRI-JFP.

**Siège social :** Varennes-Les-Narcy (58400), 12 route de Bulcy.

**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

**Capital social :** Mille Euros (1.000,00 Eur), divisé en 100 parts sociales de Dix Euros (10,00 Eur) chacune.

**Apports en numéraire :** Mille Euros (1.000,00 Eur).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Cette disposition ne s'applique pas aux cessions intervenant entre associés.

**Premier gérant :** Madame Idalmis Léon Rosales, demeurant à Garchy (58150) 14 rue des Robins.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis.

Le notaire.

*AL584513338*

Par acte SSP du 14.10.2014, à La Charité sur Loire (58), a été constituée une société à responsabilité limitée.

**Dénomination :** «SARL AVENIR HABITAT»

**Siège social :** ZI La Vallée Piquet - 58400 La Charité sur Loire

**Capital social :** 1 000 €

**Objet :** Commercialisation des ventes de pavillon, vente d'immeuble à construire ou construits, construction, rénovation, extension de tous immeubles à quelqu'usage qu'ils soient destinés

**Durée :** 99 années

**Gérant:** M. Bruno Millet demeurant 7 avenue Jacques Cœur - 18140 La Chapelle Montlinard.

Immatriculation sera faite au RCS de Nevers.

Le gérant

*AL584513344*

Par acte SSP du 07/10/2014, il a été constitué une SASU à capital variable

dénommée : SMILE'FORMA

**Siège social :** 8, rue de Bel Air, 58400 Charité-sur-Loire

**Capital minimum :** 1€

**Capital initial :** 10€

**Objet :** Formations d'adultes et de jeunes

**Président :** Mme Julie Alzy, 8, rue de Bel Air, 58400 Charité-sur-Loire.

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

*AL584513353*

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 29/10/2014, il a été prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :

**AGD MERCATIQUE (SA)**

R.C.S. Nevers 702 012 675.

Commerce de gros (commerce interentreprises) de textiles. «Le Grand Pré» 58110 Brinay. Administrateur Selarl Grégory Wautot. Maître Grégory Wautot. 9,Place de Jaude. 63000 Clermont Ferrand. Liquidateur Selarl. Aurélie Lecaudey. 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers.

*AL584513350*

## AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

## SAFER DE DELA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**Cmne de LANGERON (AA 14/094)**

Avec bâtiments habitation et boxes à chevaux:

11 ha 73 a 82 ca

- Le bouany: B-166 - Le paillasse: B-170 - Les mardoiseaux: B-165

**Et, par extension, Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER:**

3 ha 39 a 30 ca

- Champ balas: A-685[78](*)-686[78](*)

**Cmne de SAINT-LOUP (AA 14/093):**

10 ha 71 a 64 ca

- La grande fosse: ZC-1-2-3 - Le bouchie: ZP-23 - Les couteaux: ZO-26 - Les noirs: ZO-36-37-40 - Villefargeau: AD-164

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/11/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL584513366*

## SARL DORNOISE ENTRETIEN ET REPARATION

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 5 000 euros**
**Siège social : 4 Le Haut du May**
**58390 Dornes**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dornes du 15 Octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** SARL DORNOISE ENTRETIEN ET

REPARATION

**Siège social :** 4 Le Haut du May, 58390 Dornes

**Objet social :** Réparation Entretien Mécanique matériel forestier, poids lourds, travaux publics, agricoles, véhicules légers, véhicules industriels et toutes activités liées; Vente de pièces neuves et d'occasion, de matériel neuf et d'occasion. Dépannage et carrosserie Location de matériel

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS.

**Capital social :** 5 000 euros

**Gérance :** Monsieur Patrick Dumas et Madame Sonia Dumas domiciliés 4 Le Haut du May 58390 Dornes.

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers

Pour avis La Gérance

*AL584513356*

## CONVOCATION

## CGA CSO

**69 avenue de Lattre de Tassigny**
**18023 Bourges cedex**
**N° Siret : 350 466 876 00017 -**
**APE : 6920 Z**

**Avis de convocation**

**Election des Administrateurs représentant le collège ALLIANCE CENTRE**

Les adhérents du CGA CSO sont priés de participer à l'élection de leurs représentants au Conseil d'Administration du CGA CSO le 24 novembre 2014 à 17h15, au Planétarium du Casino, avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux.

Candidature à adresser au Président avant le 10 novembre 2014- 69 av de Lattre de Tassigny ; 18023 Bourges cédex

fax : 02 48 68 83 59 - cga@cgacso.cerfrance.fr

*AL584513367*

## APPORTS

## AKBAYIN MURAT

**Société A Responsabilité Limité**
**Capital social de 1 000 euros**
**Siège social : 15 A Rue aux Chevaux**
**58180 Marzy**
**799 194 881 RCS Nevers**

Par AGE du 31/10/14 et suivant acte sous seing privé en date du 15/10/14, M Murat AKBAYIN a fait apport à la Société AKBAYIN MURAT, d'un fonds artisanal de maçonnerie, exploité 15A Rue Aux Chevaux - Marzy (58180)immatriculé 383 146 958 RCS Nevers. Cet apport évalué à 57.600 € a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital de 576parts sociales de 100 € de nominal émises par la Société AKBAYIN MURAT. La date d'entrée en jouissance du fonds apporté a été fixée rétroactivement au 01/01/14. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par Murat AKBAYIN, dt 15A Rue Aux Chevaux - Marzy (58180)où domicile a été élu à cet effet. Les déclarations de créances sont à effectuer au Greffe du tribunal de Nevers. De plus, le capital social a été augmenté de 57.600€ pour être porté à 58.600€, par voie d'apport en nature. Les articles7 et 8 des statuts ont été modifié en conséquence. Ancienne mention du capital : 1.000 € - Nouvelle mention du capital : 58.600 €. Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis.

*AL584513357*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

## CUMA DE BILLY SUR OISY

**Société en liquidation**
**N° d'agrément 5889D0328**
**N° d'immatriculation**
**au RCS 350 452 959 Nevers**
**Siège social**
**Charmois chez M. Beaufils Jean-Marie**
**Billy sur Oisy 58500 Clamecy**

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 11 septembre 2014 à 9 h 30 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du

11 septembre 2014 et désigné aux fonctions de liquidateur :

M. Beaufils Jean-Marie demeurant à Billy sur Oisy lequel dispose à cet effet des pouvoirs les plus étendus.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Beaufils Jean-Marie Charmois 58500 Billy sur Oisy, siège de liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

Le liquidateur

*AL584513341*

FIDUCIAL SOFIRAL
**Société d'Avocats**
**12 rue Lamartine - 58000 Nevers**

## BABLED

**SARL en liquidation**
**au Capital de 7 600 euros**
**3 Rue Moreau 58450 Neuvy-sur-Loire**
**R.C.S. Nevers523 513 661**

L'AGO du 01/10/2014 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/08/2014, déchargé David et Morgane Babled de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis.

*AL584513349*

## MICHELET SARL

**au capital social de 7 622,45 Euros**
**Siège social : rue du Pont Châtelain**
**58500 Clamecy SIREN 344**
**265 582 R.C.S. Nevers**

Le 30 septembre 2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2014. Mme Marie-Odile Michelet demeurant 4 rue Tourlourdeau 58500 Clamecy, a été nommée Liquidateur. Leiège de liquidation a été fixé au 4 rue Tourlourdeau 58500 Clamecy.

Pour avis.

*AL584513355*

## VILLENEUVE SCI

**Le Bourg 58300 Veneuil**
**RCS 498 265 230**

**Dissolution**

Le 27 Octobre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 Octobre 2014. Mme Bo Nicole née Mare demeurant Le Bourg 58300 Verneuil, a été nommé li- quidateur. Le siège de liquidation a été fixé Le Bourg 58300 Verneuil.

Le dépôts des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers 58.

Pour Avis.

Le liquidateur.

*AL584513363*

## NON DISSOLUTION

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN**
**14 rue Georges Dufaud**
**58000 Nevers**

## JABA PRODUCTION

**SARL au capital de 7.622,45 €**
**Siège social : 12 avenue Marceau**
**58000 Nevers**
**412 611 550 RCS Nevers**

L'assemblée générale extraordinaire du 22 août 2014, statuant en application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

Pour avis, la gérance

*AL584513342*

**Perte de la moitié du capital**

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2014 de la société Affûtage Motoculture Service, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, siège social : 10 rue de la Marchée, 58330 Saint Saulge, RCS Nevers n°392 488 268.

Conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce. Il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

*AL584513359*

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

## TRANSFERT DE SIÈGE

## DSL DISTRIBUTION

**Société par actions simplifiée**
**Au capital de 100 000 euros**
**Siège social : 12, rue du Séminaire**
**94150 Rungis**
**483 341 608 RCS Créteil**

**Transfert de siège social**

Aux termes d'une décision en date du1er Octobre 2014, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 12, rue du Séminaire 94150 Rungis à le Bourg 58270 Saint Jean aux Amognes et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 483 341 608 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

**Président :**

La société « P.N.G.I », Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 40 000 euros, ayant son siège social le Bourg, 58270 Saint Jean aux Amognes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 800 833 345 RCS Nevers, Représentée par son président, Monsieur André Sediki.

Pour avis

Le Président.

*AL584513340*

## NOMINATION

## DSL DISTRIBUTION

**Société par actions simplifiée**
**Au capital de 100 000 euros**
**Siège social : 12, rue du Séminaire**
**94150 Rungis**
**483 341 608 RCS Créteil**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 1er Octobre 2014, il résulte que cette dernière a pris acte de la démission de Monsieur André Sediki demeurant Le Bourg 58270 Saint Jean aux Amognes de son mandat de Président, à compter du 30 Septembre 2014, minuit, et a nommé en qualité de nouvelle Présidente de la Société, à compter du 1er Octobre 2014 la société «P.N.G.I», Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 40 000 euros, ayant son siège social le Bourg, 58270 Saint Jean aux Amognes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 800 833 345 RCS Nevers, représentée par son Président, Monsieur André Sediki, pour une durée illimitée.

Pour Avis

La Présidente

*AL584513343*

## POURSUITE D'ACTIVITÉ

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
**Me Arnaud SARLAT**
**Siège Social : Bourges**
**4 rue Porte Jaune**
**Cab. Sec. : Vierzon**
**5 ter rue de la Gaucherie**
**Nevers - 6 rue Hoche**

## LES SERVICES DE SOPHIE

**Sarl au capital de 8 000 euros**
**Siège social : 69 Route d'Avallon**
**58140 Lormes**
**RCS Nevers 790 179 824**

Selon AGE du 20/06/2014, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé la poursuite de l'activité.

Pour avis,

La gérante

*AL584513334*

## SUCCESSION

**Avis**

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée en date du 10/10/2014 par le tribunal de grande instance de NEVERS, curateur des successions de :

. M. Laurent Jules NORMANTOWICZ célibataire, décédé le 29/05/2013 à LUZY, réf 14.6700

. M. Michel BILLARD célibataire, décédé le 16/08/2013 à CLAMECY, réf 14.6701

. Mme Marie-Thérèse Adelphine CARON célibataire, décédée le 26/07/2013 à DIJON, réf 14.6702

. Mme Adeline Marie BRAULT célibataire, décédée le 03/07/2013 à ST BONNOT, réf 14.6703

. M. Jean-Claude Marie ARNOUX célibataire, décédé le 28/01/2014 à COSNE COURS SUR LOIRE, réf 14.6704

. M. Francesco PULEIO célibataire, décédé le 23/08/2013 à COULANGES LES NEVERS, réf 14.6705

. Mme Odette Josette STAL veuve POIRIER, décédée le 13/11/2012 à LA CHARITE SUR LOIRE, réf 14.6706

. Mme Brigitte Renée TASSIN célibataire, décédée le 27/12/2013 à NEVERS, réf 14.6707

. Mme Ginette Denise PINCOT divorcée DELEBECQUE, décédée le 27/06/2013 à NEVERS, réf 14.6708

. M. Gilbert François VOILLOT célibataire, décédé le 23/07/2012 à LORMES, réf 14.6709

. Mme Marcelle GUENOT divorcée BEN, décédée le 29/11/2013 à CORBIGNY, réf 14.6710

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL584513358*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## FAMAROM

**Société Civile Immobilière**
**au capital de 140 000 euros**
**Siège social :**
**Zone Industrielle de Villemenant**
**58 130 Guerigny**
**487 610 131 RCS Nevers**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2014, les associés ont constaté le décès de Mme Dany Martine épouse Denis, et par conséquence la fin de son mandat, Mr Pascal Denis reste le seul gérant de la société.

Pour avis.

*AL584513346*

## PAFARO

**Société civile immobilière**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social :**
**Zone Industrielle de Villemenant**
**58130 Guerigny**
**508 030 053 RCS Nevers**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2014, les associés ont constaté le décès de Mme Dany Martine épouse Denis, et par conséquence la fin de son mandat, Mr Pascal Denis reste le seul gérant de la société.

Pour avis.

*AL584513347*

**Maître Christophe Robert**
**Notaire**
**10 rue Vauban - 58000 Nevers**

**Modification statutaire**

Par suite du décès de Monsieur Raymond Jacquey survenu le 9 novembre 2013, le gérant de la société dénommée, SCI LE MORILLON, société civile immobilière, dont le siège est à Nevers (58000), 139, Faubourg du Grand Mouesse - 58000 Nevers, identifiée au SIREN sous le numéro 352.853.196, est désormais Monsieur René Raymond Jacquey, seul gérant.

Pour avis

Le Notaire

*AL584513371*

## CESSION

**Maître Julien Boisbeaux**
**Notaire**
**42 Grande Rue**
**18140 Sancergues**

**Cession de fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Maître Julien Boisbeaux, Notaire sus nommé, le 21 octobre 2014, enregistré à Bourges, le 27 Octobre 2014, bordereau 2014/1216, case 1 :

La SARL MARQUES, Société à responsabilité limitée au capital de 47259,20 €, dont le siège est à La Charité-sur-Loire (58400), Place du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 338012172 RCS de Nevers.

A cédé à:

La SARL SOCIETE BEAUDOT, Société à responsabilité limitée au capital de 7 500,00 €, dont le siège est à Sancergues (18140), 33 Grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 449336551 RCS de Bourges.

Un fonds de commerce de Boucherie-Charcuterie-Triperie-Volailles exploité à La Charité-sur-Loire (58400), à l'angle de la Place du Général de Gaulle, de la Rue de l'Hôtel de Ville et de la Rue de la Verrerie, lui appartenant, connu sous le nom commercial «Boucherie MARQUES», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 338 012 172.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu et en a la jouissance à compter du jour de la signature de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30 000€), s'appliquant aux éléments incorporels pour VINGT MILLE CENT EUROS (20 100€) et au matériel pour NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (9 900€).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Office notarial sis à La Charité-sur-Loire (58400) 37Ter Avenue du Maréchal Leclerc BP 47, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

*AL584513345*

## VENTE

**Etude de Me Pierre Jouaire**
**Notaire associé à 18240 Léré**

Suivant acte de Me Jouaire, notaire à Léré (18240) en date du 24 octobre 2014, enregistré à la RI de Bourges le 27 octobre 2014, bordereau 2014/1217 case n°1

A été constatée la vente par :

M Didier Jean Pellé, boulanger pâtissier, et Mme Martine Raymonde Andrée Cordon, retraitée, son épouse, demeurant à La Chapelle Saint André (58210) 33 rue des 2 Ponts.

Au profit de :

M Guillaume Jean Christian Rabigot, boulanger pâtissier, demeurant à Varzy (58210) 2 rue du 19 mars 1962 Les Haleines, célibataire.

1°) D'un fonds de commerce de BOULANGERIE, PÇTISSERIE, VIENNOISERIE, PETIT TRAITEUR exploité à Varzy (58210), 36 Rue Delangle, connu sous le nom commercial «Le Fournil des Promenades» constituant l'établissement principal :

2°) D'un second établissement situé à Corvol l'Orgueilleux (58460), Place de l'Eglise, dont l'activité exercée dans l'établissement est DEPOT DE PAINS

Pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° A 380 621 466 ,

**Prix :** 150 000,00€ s'appliquant, aux éléments incorporels pour 105 000,00€ et au matériel et au mobilier pour 45 000,00 €

**Date d'entrée en jouissance :** 1er octobre 2014

Oppositions en l'Etude de Maître Joël Gauthier, notaire à La Charité sur Loire (58400), 37 Ter Avenue du Maréchal Leclerc dans les 10 jours suivant l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.

Pour Insertion.

Le Notaire.

*AL584513339*

# YONNE

## MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une AG du 28.10.14, les associés de la SAS GENETE au capital de 39 200 €, siège social Auxerre (89) 25, av. Pasteur, 427 220 454 RCS Auxerre ont décidé de transformer la SAS en SARL, de modifier en conséquence les statuts, et de nommer un gérant.

**Anciennes mentions publiées :**

Forme : SAS ; Président ; O. Delinotte 32, rte d'Augy 89290 Champs/Yonne ; CAC titulaire : ETC Audit place de l'Europe 8900 St Georges S/Baulche ; CAC suppléant : B. Thiesson RN6 Les Chesnez 89000 Auxerre

**Nouvelles Mentions :**

Forme : SARL ; Gérant ; O. Delinotte 4, av. du 4ème RI 89000 Auxerre ; CAC : Néant. Modification sera faite au RCS d'Auxerre.

*AL894513412*

## A.A.C.89 ASSOCIES AUDIT COMPTABILITE 89 SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

**Société Ä Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00€**
**Siège social : 33 Grande Rue**
**89340Villeneuve la Guyard**
**429 841 265 RCS Sens**

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2014, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

**Forme :** société par actions simplifiée

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires.

**Nouveaux organes de direction :**

**Président :** Madame Michèle Wilk Laurent, demeurant à Saint Mammes (Seine et Marne) 58 rue Grande,

**Directeur général :**

- Monsieur Stéphane Duvieubourg, demeurant à Ville Saint Jacques (Seine et Marne) 54 rue Grande, Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le représentant légal.

*AL894513483*

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Annecy du 28/10/2014 arrêtant le plan de redressement pour une durée de cinq ans au profit de la **SAS C & G FRANCE** Centre Commercial, Fontaine des Clairions Avenue Haussmann 89000 Auxerre (négoce de tous métaux précieux bijoux pierres précieuses) RCS Annecy 521 510 966. Commissaire au plan : Maître Robert Louis MEYNET 39 Avenue du Parmelan 74000 Annecy.

*AL894513473*

## FINANCIERE CHAUDENAY

**SAS au capital de 1 286.300 €**
**Siège social : Route de Chablis**
**89800 Prehy**
**RCS Auxerre 449 971 126**

Aux termes des décisions unanimes du 1/10/2014, les associés ont, avec effet à cette date :

Procédé à la refonte des statuts afin notamment d'instituer un conseil de surveillance au sein de la société, reformuler l'objet social et modifier les règles de transmission des actions,

Constaté la fin des mandats de :

Jean-Marc Brocard, au titre de ses fonctions de président,

Julien Brocard et Céline Brocard, au titre de leurs fonctions de directeurs généraux,

Nommé pour 12 ans, comme membres du conseil de surveillance, Jean-Marc Brocard et Claudine Petit, épouse Brocard, demeurant ensemble à Chablis (89), 6 avenue de la République.

Aux termes d'une délibération du 1/10/2014, le conseil de surveillance a décidé de nommer :

Comme président de la société, Julien Brocard, demeurant 108 rue de Paris à Auxerre (89), et ce pour une durée indéterminée,

Comme président du conseil, Jean-Marc Brocard, et ce pour la durée de son mandat de membres du conseil.

Admission aux assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire associé.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'associé unique et entre associés sont libres. Les cessions d'actions à un tiers, après purge du droit de préemption des autres associés, sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité simple (plus de 50%) des voix dont disposent tous les associés.

Pour avis

*AL894513485*

## ART GRAND PRIX

**SAS au capital de 500.500 €,**
**Siège zone artisanale la Garenne,**
**89340 Villeneuve La Guyard,**
**RCS Sens 409.776.655.**

L'AGM du 15.04.2014 nomme en qualité de directeur général M Sébastien Philippe demeurant à Moret Sur Loing (77250) 1 rue du peintre Sisley.

Pour avis

*AL894513491*

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Me Jean-Jacques FERRON Notaire à Aillant sur Tholon (Yonne) 1 route d'Auxerre, le 27 octobre 2014, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant par M. Louis Marcellin **Caselli**, Maître d'oeuvre, et Mme Monique Françoise Claude Blanche Berthe **Laplace**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Champvallon (89710) 6 rue Besneau, mariés à la mairie de Champvallon (89710) le 9 septembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

*AL894513463*

**Changement de régime matrimonial**

Par acte reçu par Maître Christine Bouthier, notaire à Paris (75014), 30 Place Denfert Rochereau, CRPCEN 75041, le 28/10/2014, Monsieur Michel Robert Bonneau et Madame Jacqueline Germaine Henriette Salvat, son épouse, demeurant ensemble à Chablis (89800) 4, rue du Four, mariés à la mairie de Paris (75014) le 18/09/1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER D'AUXERRE

AVIS DE LA SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTê

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**BUSSY-EN-OTHE** - fonds occupé - terre

1 ha 24 a 60 ca - Le gros chene: T-25 ZE-54

**MIGENNES** - fonds occupé - terre

17 ha 83 a 99 ca - Au dessus de la cognee: B-191[149] - Dessus la cote mitiere: AL-32-36 - La cognee: B-143 - La maugrange: A-351 - Le champ gaudot: A-258[115] - Le chene: B-89-91-92-94-98-99 - Le noyer saint jean: ZB-40 - Mangine: ZB-46 - Sassienne: B-25-157[25] - Vaulory: B-134

**MEZILLES et TANNERRE EN PUISAYE** - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terres, prés et bois-taillis

**MEZILLES** : 57 ha 88 a 83 ca - La prairie: Z-6-7-8-9 - Le parc: R-161 - Le petit champ: R-160 - Le pre neuf: Z-98-99 - Le verger: R-162 - Les ecalles: R-22-24-25-26-358[21] - Les masures: R-361[27] - Les ribauds: Z-103-104 - Les terres blanches: Z-1-2(J)-2(K)-3-4 - Mont a filon: Z-15 - Nailly: R-165-166-363[168]-364[168] - Terres de nailly: R-175(A)-175(Z)-176(Z)-176(AJ)-176(AK)-177-178(A)-178(Z)-179-180-181-182

**TANNERRE-EN-PUISAYE** : 2 ha 41 a 10 ca - Le derompis: C-130 - Pres gobard: D-242

AUGY - terre - parcelle occupée

40 a 90 ca - Vallee de foussotte: ZB-3

**LES BORDES** - bâtiments agricoles avec servitudes environnementales - fonds occupé

16 a 07 ca - Le clos aubry: ZE-98-129 - Vallee mathieu: ZE-37(Z)

CHASTELLUX-SUR-CURE - terre et pré

92 a 79 ca - Champs plats: D-98 - Pre pierre gain: E-177

**JOUX-LA-VILLE** - bois

1 ha 28 a 00 ca - Entre les deux bois: XD-25-26 - Champs du cotat: E-272-274 - Bas de la metairie pailleu: D-78 - Champs des courtaux: E-491

**LUCY-LE-BOIS** - bois

23 a 74 ca - Buisson des varennes: A-526

**QUENNE** - terre à louer par convention d'occupation provisoire et précaire d'un an éventuellement renouvelable

2 ha 74 a 50 ca - Grands champs: ZA-15

**SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE** - pré

4 ha 50 a 56 ca - Derriere ragny: ZI-12(J)-12(K)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24 novembre 2014 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL894513492*

défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles faisant usage de la faculté offerte par l'article 1526 du code civil, en y adjoignant une société d'acquêts avec clause d'attribution intégrale à l'époux survivant en cas de dissolution du mariage par le décès d'un des époux

Les oppositions seront reçues dans les trois mois suivants la présente publication, chez Maître Christine Bouthier, notaire, susnommée.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de leur domicile.

*AL894513471*

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination LABORATOIRES OLIVIER, une SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social à Nailly (89) Les Chollets 20, rue Bruneau, ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de surdité et d'audioprothésiste. Aux termes des statuts il a été procédé à la nomination de M. D. Olivier demeurant à Nailly (89) Les Chollets 20, rue Bruneau en qualité de Président. Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. La société sera immatriculée au RCS de Sens.

*AL894513401*

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 octobre 2014 à Bierry les Belles Fontaines, il a été constitué une société en nom collectif.

**Dénomination sociale :** SNC DU CHATELET.

**Forme :** Société en nom collectif.

**Objet :** Réalisation de travaux agricoles

Et accessoirement location de matériels agricoles.

**Capital social :** 5 000 euros.

**Siège social :**12 rue des Chaudronniers, 89420 Bierry les Belles Fontaines

**Durée :**99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

**Gérant associé :**

Associé :M. Robert Cadoux, demeurant 12 rue des Chaudronniers, 89420 Bierry les Belles Fontaines.

Mme Marie-Paule Nicol épouse Cadoux, demeurant 12 rue des Chaudronniers, 89420 Bierry les Belles Fontaines .

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

*AL894513440*

Suivant ASSP à Villeneuve-sur-Yonne du 17 Octobre 2014, il a été constitué la société suivante :

**Forme :** Société par actions simplifiée

**Dénomination :** BAZAR DE LA PLACE

**Siège :** 9 Place de la République, 89500 Villeneuve-sur-Yonne

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

**Capital :** 1 000 €

**Objet :** Négoce d'articles de bazar, de produits d'équipement de la maison. Et plus généralement commerce de détail de produits non alimentaires.

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Président :** Nader Ben M'Henni, demeurant 14 Chemin Champbertrand, 89100 Rosoy

*AL894513465*

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 juillet 2014 il a été constitué une société

**Dénomination sociale :** INTERTRAD

**Siège social :** 3 Chemin de Champbertrand, Rosoy, 89100 Sens

**Forme :** SARL Unipersonnelle

**Capital :** 10 000 €

**Objet social :** Prestations de services de traduction et d'interprétariat, formation, commissionnement et prestations de services, apporteur d'affaires

**Gérant :** Monsieur David Barbier, 14 rue Jean Corringer, 91270 Vigneux-sur-Seine

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

*AL894513467*

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 29 octobre 2014, il a été constitué, sous la dénomination sociale ANTARCTIC STUDIO une société par actions simplifiée ayant pour objet la production audiovisuelle et cinématographique. Le siège social a été fixé à Auxerre (89OOO), 105, rue des Mignottes. La durée de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés est fixée à 70 années. Le capital social s'élève à la somme de 1000 €. La société est administrée par Monsieur Monsieur Jean-Yves Jourdain, demeurant 13, Place des Véens, 89000 Auxerre, en qualité de Président.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

Pour avis, la présidence.

*AL894513470*

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Chemilly-sur-Yonne du 24 octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par actions simplifiée

**Dénomination :** GS CONSULTING

**Siège :** 3 Rue des Vendanges - 89250 Chemilly-sur-Yonne

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 1 000 euros

**Objet :** Conseil, prestations de services, formation, création et développement de franchise, commissionnaire, apporteur d'affaires dans tous domaine

**Transmission des actions :** La cession des actions est soumise à préalable du Président.

**Président :** Monsieur Guy SOYER, demeurant 3 Rue des Vendanges - 89250 Chemilly-sur-Yonne

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

*AL894513472*

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 octobre 2014, il a été constitué une société civile.

**Dénomination sociale :** SCM CDD PASTEUR.

**Forme :** Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

**Objet :** Faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession.

**Capital :** 10 000 euros.

Siège social : 12-14 rue pasteur, 89100 Sens.

**Durée :** 50 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Apports en numéraire :** 10 000 €.

**Gérants :** Mme Karine Suffit, épouse Chazaud, demeurant 4 rue du Fond de la Croix, 89140 Pont-sur-Yonne. Mme Claire Chevalier et Monsieur Clément Dubois demeurant ensemble 9 rue Champfeuillard, 89100 Sens.

**Cessions de parts :** Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à l'agrément de tous les associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis et mention, un des fondateurs.

*AL894513346*

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

**19-21 rue Denis Papin**
**51100 Reims**
**3 rue Jean Mermoz**
**51000 Chalons en Champagne**

### VMH

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 100 000 euros**
**Siège social : Place du Champ de Foire**
**89450 Vézelay**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nogent Sur Marne du 22 octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** «VEZELAY MARTI H'TEL» ou en abrégé «VMH»

**Siège social :** Place du Champ de Foire, 89450 Vézelay

**Objet social :**

- La propriété et l'exploitation de tous hôtels, restaurants, bars, de toute nature et de toute catégorie et, plus généralement, de tous établissements se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et les métiers de services

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social :** 100 000 Euros

**Gérance :** - Madame Yawa Marti, demeurant 32 Avenue de la Belle Gabrielle à Nogent sur Marne (94130)

- Monsieur Roger Marti, demeurant 32 Avenue de la Belle Gabrielle à Nogent sur Marne (94130)

Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre

Pour avis

La Gérance

*AL894513488*

Consitution de la SAS suivante :

**Dénomination :** JLTC HOLDING SAS

**Capital :** 318 000 €

**Siège social :** 66, rue Thénard 89100 Sens

**Objet social :** détenir des participations dans des sociétés exerçant les activités commerciales, industrielles, artisanales, libérales, agricoles ou financières.

**Durée :** 99 ans

Par AG du 31.10.2014 ont été nommés :

**Président :** M. Couturier Jean Loup demeurant 4, place de la Mairie 89150 Dollot

**Directeur Général :** M. Couturier Thierry demeurant 6, rue d'Ormesson 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours.

Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix

**Cession des actions :** avec agrément préalable donné par décision collective adopté à la majorité simple des actionnaires.

**Immatriculation :** RCS de Sens.

*AL894513490*

## CONVOCATION

### C.A.PRO.GA. LA MEUNIERE

**190 bis rue Paul Doumer -**
**45200 Montargis**

**ASSEMBLEES de SECTION des ASSOCIES COOPERATEURS**

les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra dans les communes ci-dessous désignées :

**- Lundi 24 Novembre 2014**
**à 9 heures**
**Section COURTENAY/PIFFONDS**
**et LA SELLE/CHEVANNES**
Salle Polyvalente de ST HILAIRE LES ANDRESIS

**- Lundi 24 Novembre 2014**
**à 15 heures**
**Section DOUCHY/CHÇTEAU-RENARD**
Salle Anquetil de CHÇTEAU-RENARD

**- Mercredi 26 Novembre 2014**
**à 9 heures**
**Section LADON/CORBEILLES/LORRIS**
**et ST FIRMIN/GONDREVILLE**
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD

**- Mercredi 26 Novembre 2014**
**à 15 heures**
**Section GIEN/NOGENT**
**et MONTCRESSON/CHATILLON**
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE

précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **MARDI 2 DECEMBRE 2014.**

Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au Siège de la Coopérative ou chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation.

**ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS**

Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014 à 9 heures**, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du MARDI 2 DECEMBRE 2014.

Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au siège de la Coopérative.

**ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE**

Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire le **MARDI 2 DECEMBRE 2014 à 9h30**, Espace Jean Vilar à AMILLY.

**Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE**

1.Nomination du Bureau,

2.Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2013/2014, clos le 30 juin 2014,

3.Rapport sur la gestion du groupe,

4.Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,

5.Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,

6.Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,

7.Approbation de ces comptes,

8.Répartition et affectation du résultat,

9.Quitus au Conseil d'Administration,

10.Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,

11.Confirmation de cooptation,

12.Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,

13.Constatation du montant du capital social,

14.Pouvoirs pour formalités.

Le Président du Conseil d'Administration,

J-M. BILLAULT

*AL894513417*

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de la Coopérative Agricole CAPSERVAL qui aura lieu

**le vendredi 28 novembre 2014**
**à 13 heures 30 précises**
**Salle des fêtes de Sens, rue René Binet**
**à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:**

**Assemblée Générale Ordinaire**

Approbation du Procès-verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 2013.

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013-2014.

Lecture et rapports des Commissaires aux comptes.

Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés et quitus à donner aux Administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2013-2014.

Constatation du montant du capital social au 30 juin 2014 et fixation de l'intérêt à servir aux porteurs de parts.

Affectation de l'excédent de gestion.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Fixation de l'indemnité globale annuelle attribuée pour l'indemnisation des membres du Conseil d'Administration du temps consacré à l'administration de la coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015.

Les Associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de l'Assemblée Générale, de prendre connaissance au siège de la Coopérative du rapport du Conseil d'Administration, de ceux des Commissaires aux Comptes, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2013-2014, ainsi que des propositions de résolutions qui seront présentées à cette Assemblée Générale.

Le Président : Etienne Henriot.

*AL894513478*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### GAEC DES MEURGERS

**Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu le 29 novembre 1981 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne**
**Société civile en liquidation**
**au capital de 56 558,59 euros**
**Siège social : Chez M. Marcel Giraudon, 20 chemin de Champagne, 89530 Chitry**
**323 390 971 RCS Auxerre**

Dissolution et nomination des liquidateurs

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2014, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 1er novembre 2014 inclus.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Marcel Giraudon demeurant à Chitry (Yonne), 20 chemin de Champagne, et par M. Philippe Guyard demeurant à Champs-Sur-Yonne (Yonne),10 bis rue des Violettes. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, à Chitry (Yonne), chez M. Marcel Giraudon, 20 chemin de Champagne.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, les liquidateurs.

*AL894513350*

### JECRIFANY

**SCI au capital fixe de 70002 euros.**
**1, rue André Gibault**
**89210 Brienon sur Armançon.**
**RCS Joigny D508150307**

Par acte ss privé en date du 17-05-2014

**Résolution N° 1**

La société est dissoute par anticipation et mise en liquidation volontaire

**Résolution N° 2**

les fonctions de liquidateur sont assurées par Monsieur Fattaz Jérôme, demeurant 1, rue André Gibault 89210 Brienon sur Armançon,

**Résolution N° 3**

L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, conformément aux dispositions prescrites par la loi.

Les correspondances, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés ou notifiés au siège de la société.

Le liquidateur

*AL894513394*

### LONCO FREE SYSTEMS

**SARL Unipersonnelle**
**au capital de 7500 Euros**
**9 rue des Pâtis,**
**89140 Sens**
**752162800 R.C.S. Sens**

Par décision en date du 15 octobre 2014 les Associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Julien Altmeyer, pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Sens

*AL894513461*

### SARL «CARROSSERIE VERGOTTE »

**Société au capital de 2 000 €**
**Siège social : 4 rue des Vignes**
**Les Rivaux**
**895000 Egriselles-le-Bocage**
**517 522 991 RCS Sens**

Avis de dissolution anticipée

Suivant l'AGE du 10/10/2014, la collectivité des associés, a décidé la dissolution anticipée

de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable.

Monsieur Vergotte Grégory, demeurant 2, route de Chaubourg à Foucheres à la qualité de liquidateur, les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés et notifiés à 2, route de Chaubourg à Foucheres (89150).

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

*AL894513466*

## IDF MARKET

**SARL au capital de 1000,00 Euros**
**7,Rue du Centre,**
**89340 Champigny**
**800449175 R.C.S. Sens**

Par décision de L'AGE en date du 31 octobre 2014 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 octobre 2014, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Samir Khamassi, 7, Rue du Centre , 89340 Champigny et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Sens

*AL894513480*

## ➜ DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

**Me Jean-Jacques FERRON**
**Notaire à Aillant sur Tholon (Yonne)**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Jacques FERRON Notaire à Aillant sur Tholon (Yonne), 1 route d'Auxerre le 27 octobre 2014 une déclaration d'insaisissabilité a été effectuée par : Monsieur Louis Marcellin Caselli, Maître d'oeuvre, époux de Madame Monique Françoise Claude Blanche Berthe Laplace, demeurant à Champvallon (89710) 6 rue Besneau.

Et porte sur : Une maison à usage d'habitation cadastrée ZA120 pour 21a62ca sise à Champvallon (Yonne), 6 Rue Besneau, et sur une maison à usage d'habitation cadastrée CR1039 pour 2a70ca, CR1043 pour 2a60ca, CR1063 pour 1a33ca, CR1083 pour 8ca et CR1101 pour 1a16ca.

Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au service de la publicité foncière.

Pour insertion

Le notaire

*AL894513460*

## ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

## PGV-B

**Société civile**
**au capital de 150 000,00 euros**
**Siège social**
**21 rue de Chichée 89800 Chablis**
**794 411 702 RCS Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2014 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 48 000 euros, puis de le réduire de 196 020 euros, ce qui a pour effet de ramener celui-ci à la somme de 1 980 euros.

Pour avis, la gérance.

*AL894513445*

## PGV-E

**Société civile**
**au capital de 150 000,00 euros**
**Siège social**
**21 rue de Chichée 89800 Chablis**
**794 461 194 RCS Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2014 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 48 000 euros, puis de le réduire de 196 020 euros, ce qui a pour effet de ramener celui-ci à la somme de 1 980 euros.

Pour avis, la gérance.

*AL894513140*

## GEOCHANVRE F

**SAS au capital de 769 500 €**
**Siège social : Route de Frangey**
**(89160) Lézinnes**
**802 501 536 RCS Auxerre**

Par décisions du Président du 10/10/2014, il a été procédé à une augmentation de capital social en numéraire de 550 071 €.

Le capital social se trouve ainsi porté de 769 500 € à 1 319 571 € divisé en 1 319 571 actions de 1 € chacune

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

*AL894513451*

L'assemblée du 1er octobre 2014 de la sarl Procars Icaunais, 3 Chemin du Champbertrand Rosoy 89100 Sens immatriculée au RCS de Sens sous le n° 803 769 744, a porté le capital social de 10 000 € à 90 000 € par l'émission de 800 parts nouvelles de 100 € nominal chacune entièrement souscrites et libérées en numéraire au jour de l'assemblée.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

*AL894513489*

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## SARL VMG

**SARL au capital de 7 000 Euros**
**Siège social : 23 Les Maçons**
**89500 Cornant**
**R.C.S. Sens n° 500 135 165**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 1 Octobre 2014, les associés ont décidés :

,Ä¢ de transférer le siège social à Subligny (89100), 10 Rue de la commune à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts. L'article 4 a été modifié en conséquence.

RCS d'Auxerre.

Pour avis,

*AL894513421*

Par décision du 03/11/14, l'associé unique de la SCI JC LOCATION, société civile au capital de 167.693,92 €, siège social à Charbuy (89) Les Courlis, 423 481 944 R.C.S. Auxerre, a décidé de transférer le siège social de la société.

**Anciennes mentions publiées :** siège social : Charbuy (89) Les Courlis ;

**Nouvelles mentions:** siège social : Hauterive (89) 11, Les 80 Besaces

*AL894513435*

**Transfert de siège social.**

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2014 de la société SCI LA LUCARNE, SCI au capital de 300 000 euros, siège social: Quai Bretoche, 89500 Villeneuve sur Yonne, RCS Sens n°524 896 545. Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 18octobre 2014 et de modifier l'article Siège des statuts en conséquence.

Ancienne mention : Quai Bretoche, 89500 Villeneuve sur Yonne.

Nouvelle mention : ZA du Saule Fendu - 21 rue de l'europe, 89100 Maillot.

Pour avis.

*AL894513481*

## CONSULTING AND SECURITY

**EURL au capital de 200 euros**
**35 Rue de la foret de lancy**
**89190 Saint Maurice aux riches Hommes.**
**Sigle: C S France. RCS Sens 750235244.**

A compter A.G.E du 01-11-2014: Transfert du siège social à: 5 Rue de la halle, 10290 Bourdenay. Formalités au RCS de Sens et Troyes.

*AL894513484*

## ➜ AVIS

## PREFET DE L'YONNE

**Avis relatif à une mutation**
**et à des prescriptions complémentaires**
**applicables à une installation**
**classée pour la protection**
**de l'environnement**
**sur la comme de Sauvigny le Bois**

**Avis**

L'arrêté n° PREF-DCPP-SEE-2014-0389 du 13 octobre 2014 porte mutation de l'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux au profit de la société SITA CENTRE EST et l'arrêté n° PREF-DCPPSEE-2014-0411 du 23 octobre 2014 porte des prescriptions complémentaires à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter cette installation classée sur le territoire de Sauvigny le Bois

Le texte intégral des arrêtés préfectoraux cités ci-dessus, est consultable à la mairie de Sauvigny le Bois et en Préfecture de l'Yonne (service Economie et Environnement).

*AL894513462*

## ➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant acte SSP en date du 28/10/2014 CEDIFLO, SA au capital de 150000 euros, ayant son siège social Chemin départemental 905 Route d'Avrolles, 89600 Saint-Florentin, 334 227 485 RCS d' Auxerre

a confié en location-gérance à

Lacroix Emerick Rodrigue, demeurant 89 rue de l'Aubépine 62230 Outreau, 530 038 801 R.C.S. Boulogne-Sur-Mer une partie de son fonds de commerce portant sur la Poissonnerie

sise et exploitée au Chemin départemental 905, Route d'Avrolles, 89600 Saint-Florentin

La location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 5 ans à compter rétroactivement du 10/02/2011 pour se terminer le 10/02/2016. Elle est renouvelable tous les ans par tacite reconduction.

*AL894513464*

## SCI LA COLOMBE

**SCI au capital de 305 660,28 Euros**
**Siège social : 89100 Sens**
**15 Rue Champbertrand**
**384 862 496 R.C.S. Sens**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12/01/2013, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant Mme Mélanie RAMEAU épouse LARCHE, demeurant 14 Rue Pierre Leroux 75007 Paris, en remplacement de M. Jean RAMEAU.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Sens.

*AL894513468*

## DT BATIMENT EURL

**au capital de 5000 €**
**Siège social : 35 Route d'Athie,**
**Genouilly,**
**89200 Provency**
**792 677 965 RCS d' Auxerre**

L'AGE du 31/10/2014 a nommé en qualité de gérant, M. Tedesco Thibaut, associé unique, demeurant 17 Route d'Athie-Genouilly, 89200 Provency en remplacement de M. Ducet Pierre-Marie, à compter du 31/10/2014.

Modification au RCS d' Auxerre

*AL894513479*

## ➜ CESSION

Par acte SSP en date du 30/09/2014, enregistré au service des impôts des entreprises de Auxerre, le 21/10/2014, Bordereau no 2014/996, Case no 2

Mme Châtelin Nathalie, demeurant 2 Rue Léon Jaupitre, 89220 Rogny-les-Sept-écluses

A cédé à

LA BELLE EPOQUE, SASU au capital de 1000 euros, ayant son siège social 2 Rue Léon Jaupitre, 89220 Rogny-les-Sept-écluses, en cours d'immatriculation au RCS d' Auxerre, un fonds de commerce de bar restaurant traiteur, comprenant La Belle Epoque sis 2 Rue Léon Jaupitre, 89220 Rogny-les-Sept-écluses, moyennant le prix de 5000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/10/2014.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 2 Rue Léon Jaupitre, 89220 Rogny-les-Sept-écluses.

Pour avis,

*AL894513487*

## ➜ VENTE

## SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend une maison de 5 Pièces à Gurgy (89)**
**22, rue des Fauvettes**

**de 94 m²** sur une parcelle de **284 m² - Classe Energie : C - Prix : 97.000 €** (hors frais de notaire et bancaires)

**Renseignements et Ventes :** GROUPE SNI - GIE VENTES

**Christelle DE OLIVEIRA** - Tél : 08 11 74 12 12

**cdeoliveira@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de l'Yonne ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

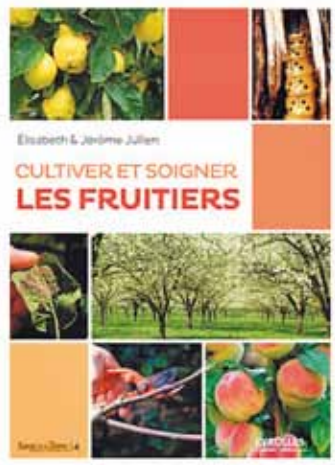
*AL894513457*




## ▶ Viens de paraître

# Cultiver et soigner les fruitiers

«Cultiver et soigner les fruitiers» est un ouvrage d'Élisabeth et Jérôme Jullien paru aux éditions Eyrolles (www.eyrolles.com).




Les deux auteurs (la première est technicienne supérieure en horticulture et analyste en semences à l'Inra et le second est ingénieur en agroenvironnement et expert phytosanitaire pour le ministère chargé de l'Agriculture et de la Forêt) ont voulu rédiger un guide de référence technique et scientifique agrémenté de 700 illustrations photographiques, à l'intention du plus large public -jardiniers amateurs et professionnels, arboriculteurs, viticulteurs, pépiniéristes, paysagistes, étudiants et apprentis. On y trouvera des mines d'explication sur les exigences culturales (habitat, type de sol, exposition, arrosage, nutrition…), les sensibilités et résistances (gel, sécheresse, chlorose…), le diagnostic des maladies et ravageurs - dont les nouveaux parasites récemment arrivés en France-, la fréquence et la gravité de chaque type d'attaque, les auxiliaires et leur efficacité potentielle dans la lutte biologique contre les ravageurs, les soins préventifs et curatifs sans chimie de synthèse contre les organismes nuisibles…

***Prix : 32 euros***

# L'agriculture française, une diva à réveiller ?




La comparaison peut surprendre mais Jean-Marie Séronie l'argumente tout au long de son essai[1] : l'agriculture française est une diva et, à l'image de ces cantatrices brillantes et admirées, elle doit prendre garde à renouveler son répertoire si elle veut rester en phase avec la société. Mettant en parallèle, d'une part, les atouts d'un secteur qui a fait et fait toujours la grandeur de la France et, d'autre part, le malaise ressenti aujourd'hui par les paysans français, l'auteur suggère que la solution aux difficultés actuelles serait en partie psychologique. Les agriculteurs se présentent souvent comme des victimes, de plus en plus marginalisés dans une société où leur nombre est en diminution, alors que les préoccupations environnementales remettent en cause leurs pratiques et que l'espace rural est concurrencé par d'autres activités. Face à cela, de nouveaux défis nécessitent de faire évoluer le métier : la mondialisation du marché et la volatilité des cours, qui augmente l'imprévisibilité économique, l'équation d'une production quantitative mais respectueuse de l'environnement… Ces exigences demandent des compétences nouvelles de stratège et de gestionnaire, un esprit entrepreneurial que l'hyper-administration historique de l'agriculture ne favorise pas. Comme le relève l'auteur, quand une crise se présente, le premier réflexe naturel des agriculteurs n'est pas d'adapter l'entreprise mais de se tourner vers les dirigeants de l'écosystème politico-administratif, protecteur. Ainsi, malgré les potentialités réelles de l'agriculture française, le monde agricole n'exprime qu'un «*message quasi permanent de crise*». En guise de thérapie, Jean-Marie Séronie propose donc plusieurs voies pour que la «*diva dépressive*» retrouve confiance en elle. Ces chemins devront être empruntés par les agriculteurs eux-mêmes, chefs d'entreprise autonomes, capables de gérer leur trésorerie, d'oser les alliances et d'être flexibles en matière de production, mais les organisations professionnelles agricoles auront leur rôle à jouer. Leurs responsables devront «*savoir anticiper, expliquer les évolutions au lieu de défendre presque systématiquement un existant dépassé*». L'auteur n'hésite pas à remettre en question certains fondamentaux, défendant par exemple la mise en place d'un salariat de qualité plutôt que l'installation systématique d'agriculteurs passionnés mais qui n'ont pas forcément la vision stratégique suffisante. [1] Jean-Marie Séronie, L'agriculture française, une diva à réveiller ? ***Éditions Quae, sept. 2014, 114 pages, 15 €***

**CONSOMMATION** Fini le parcours du combattant pour changer d'opérateur de téléphonie ! Attention toutefois à étudier la question sous tous ses angles.

# Changer d'opérateur sans embûche !

Avant toute chose, pour pouvoir bénéficier des dispositions de la loi Chatel du 3 janvier 2008, votre abonnement doit avoir été souscrit (ou modifié) après l'entrée en vigueur de cette loi, c'est-à-dire après le 1er juin 2008. Depuis cette date, une chose est sûre : les engagements ne doivent en aucun cas dépasser 24 mois. Lorsque l'engagement est supérieur à 12 mois, le fournisseur est tenu d'offrir la possibilité de résilier le contrat à partir du 13e mois d'engagement. Pour les formalités, il vous suffit d'envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception 10 jours avant la date souhaitée d'effet de la résiliation. Vous n'avez aucun motif particulier à fournir puisque la résiliation est libre. Si résilier un forfait de manière anticipée est plus simple aujourd'hui, cette démarche n'est pas pour autant gratuite. Elle peut effectivement se faire moyennant une contrepartie plafonnée au quart des mensualités restantes. Par ailleurs, des frais de résiliation supplémentaires peuvent être appliqués mais ils devront être dûment justifiés par l'opérateur. Il faut noter que cette facture peut être amoindrie puisque si vous changez d'opérateur, il arrive que celui qui va vous accueillir prenne en charge une partie de ces « pénalités ». Toutefois, il convient de faire le calcul (voir l'exemple encadré) avant de vous lancer dans une résiliation anticipée, car la facture peut rester élevée puisqu'elle est liée au montant de l'ancien forfait et au temps restant à courir avant la fin de la période d'engagement.


REUSSIR/P.CRONENBERGER

Aujourd'hui, on peut plus facilement changer d'opérateur de téléphonie mais mieux vaut étudier sérieusement la question avant de se décider.

## Conserver son téléphone

Et le téléphone, nous direz-vous ? Est-il bon à jeter (ou à recycler !) ? Habituellement, changer d'opérateur impliquait souvent de changer de téléphone… Pour quelle raison ? Si vous aviez acheté votre téléphone en souscrivant un forfait mobile chez un opérateur, le portable était très souvent « bloqué » (ou simlocké) et utilisable uniquement chez l'opérateur concerné. Les opérateurs ont souvent justifié ce blocage comme une mesure de sécurité permettant d'éviter les fraudes organisées telles que le trafic de téléphones. Cette technique avait un autre avantage pour l'opérateur : elle permettait de proposer des téléphones peu chers à l'achat mais avec une garantie de fidélité du client au vu de la durée d'engagement (souvent 24 mois). Le déverrouillage s'avérait parfois cher et souvent fastidieux. Avec la loi Chatel, la donne a changé. Désormais, le déverrouillage des téléphones mobiles peut être effectué gratuitement par les opérateurs au bout de trois mois suivant le début du contrat. Sachez que le déblocage reste possible si votre portable a moins de trois mois, mais la gratuité n'est plus obligation légale. Non-règlementé, le prix de cette opération pourra varier du simple au double en fonction de l'opérateur. Une fois votre téléphone débloqué, vous serez alors libre de l'utiliser pour un forfait souscrit chez tout autre opérateur que celui qui vous a vendu votre mobile.

## Garder son numéro

Changer de numéro n'est pas sans conséquences. La loi Chatel a aussi modifié les choses en facilitant la « portabilité du numéro ». Ce mécanisme permet de changer d'opérateur tout en conservant son numéro. Attention toutefois car un préalable s'impose : pour conserver votre numéro de téléphone, ne résiliez pas votre contrat d'abonnement, cela entraînera le cas échéant la suppression automatique de votre numéro de portable. En pratique, vous devez obtenir votre « code RIO » (relevé d'identité opérateur). Votre opérateur est obligé de répondre favorablement à votre demande. Contactez votre service client - ou le 3179, un numéro commun à tous les opérateurs disponible tous les jours de l'année, 24 heures/24 heures - qui vous le communiquera oralement puis par SMS. Vous devrez ensuite mentionner à votre nouvel opérateur votre souhait de conserver ce numéro de téléphone et lui transmettre ce code. Ses services se chargeront de résilier votre abonnement auprès de l'ancien fournisseur. Le portage effectif du numéro interviendra dans les trois jours ouvrables suivant la demande. Cette échéance pourra être prolongée si vous bénéficiez d'un délai de rétractation (dans le cas d'une souscription à un nouveau forfait dans le cadre d'une vente à distance par exemple). Même si changer d'opérateur n'est plus le calvaire d'autrefois, attention à bien évaluer le coût et les conséquences d'une telle démarche (résiliation avant la fin d'engagement, déblocage du téléphone…) afin de ne pas regretter un geste trop précipité.

**Anne-Laure Chapelle**

---

**coin cuisine**

## Oignons doux farcis au chorizo (4 personnes)

**Préparation :** 20 minutes

**Cuisson :** 60 minutes

### Ingrédients

- 4 gros oignons doux,
- 1 filet d'huile d'olive,
- 2 cuillères à soupe de persil plat,
- 120 grammes de chorizo fort,
- 50 grammes de parmesan,
- 4 gousses d'ail,
- 1 gramme de safran,
- Sel et piment d'Espelette.


SIPMM OIGNON / S'CUIZIN PAR GWEN RASSEMUSSE

### Réalisation

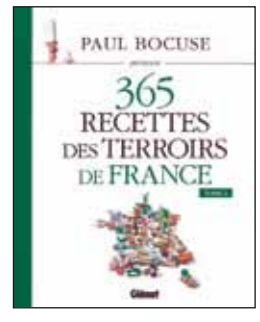
Faire chauffer une casserole d'eau et la saler. Éplucher délicatement les oignons doux en gardant soigneusement la racine et les faire cuire entiers 20 minutes dans une eau bouillante.
Préchauffer le four à 180 °C. Vérifier la cuisson des oignons avec la pointe d'un couteau. Égoutter les oignons. Couper à l'horizontale le sommet des oignons pour en ôter le coeur à l'aide d'une cuillère, en prenant soin de conserver la première enveloppe entière. Hacher le c?ur des oignons. Dans une poêle, avec un filet d'huile d'olive, faire revenir le chorizo taillé en petits cubes et le faire colorer légèrement.
Ajouter le safran, les oignons et l'ail hachés. Assaisonner avec le sel et le piment d'Espelette. Laisser mijoter pendant une dizaine de minutes. Hors du feu, ajouter le persil plat et le parmesan.
Farcir les oignons avec cette préparation. Les ranger dans un plat à gratin légèrement huilé. Enfourner et laisser gratiner une vingtaine de minutes.
Servir chaud avec un riz blanc nature ou une salade verte.

---

**vient de paraître**

## 365 recettes de terroirs de France

**« 365 recettes de terroirs de France. Tome 2 » est un ouvrage présenté par Paul Bocuse et paru aux éditions Glénat.**




19,90 euros

Voici donc le tome 2 de ces recettes sélectionnées et présentées par Paul Bocuse, agrémentées, pour nombre d'entre elles, de précieux conseils du chef lui-même. « *La France demeure un vaste garde-manger où chaque région possède ses spécialités. Elle a le souci de préserver le goût juste à travers ses produits de terroir* », précise le chef. Cette édition permet de découvrir de nouvelles recettes des classiques de la cuisine de nos régions, présentées par type de plat (apéritifs, entrées, salades, potages et veloutés, omelettes et œufs, poissons-coquillages-crustacés, viandes, légumes, pommes de terre-riz-pâtes, crêpes et galettes, desserts et entremets, autour d'un café et les bases. Toutes les régions sont représentées. Le livre est par ailleurs agrémenté de fort belles aquarelles peintes par une dizaine d'illustrateurs. Un aperçu ? Soufflé aux trompettes, lotte à l'huile d'olive et au citron, boudin blanc de Noël, tarte au potiron et aux confits d'agrumes…

THIERRY MICHEL

## ▶ Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | 2 | | | 8 | | |
| | 4 | | 8 | 5 | 6 | | | 9 |
| | | 5 | | 1 | | | | 6 |
| | 6 | | 3 | 2 | | 5 | | |
| | | | | | | | | |
| | | 1 | | 7 | 8 | | 9 | |
| 5 | | | | 6 | | 3 | | |
| 4 | | | 5 | 8 | 9 | | 6 | |
| | | 6 | | | 2 | | 7 | |

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | 7 | 6 | 5 | 9 | 3 | 2 | 4 |
| 9 | 5 | 4 | 2 | 3 | 8 | 1 | 7 | 6 |
| 6 | 3 | 2 | 4 | 7 | 1 | 9 | 5 | 8 |
| 1 | 6 | 9 | 7 | 2 | 4 | 8 | 3 | 5 |
| 4 | 8 | 3 | 5 | 1 | 6 | 7 | 9 | 2 |
| 7 | 2 | 5 | 8 | 9 | 3 | 6 | 4 | 1 |
| 3 | 7 | 6 | 1 | 4 | 5 | 2 | 8 | 9 |
| 2 | 4 | 1 | 9 | 8 | 7 | 5 | 6 | 3 |
| 5 | 9 | 8 | 3 | 6 | 2 | 4 | 1 | 7 |


# BULLETIN d'ABONNEMENT

**À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :**
TERRES DE BOURGOGNE **- Les jardins d'Octobre**
**4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex**
**03 80 78 90 40**
**abonnement@terres-de-bourgogne.net**

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

- ☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
- ☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
- ☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
  - ☐ pour 1 an 35 €
  - ☐ pour 2 ans 70 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE


# TÉLÉVISION

## Sélection de la semaine du 8 novembre 2014 au 14 novembre 2014

### Samedi 8

**TF1**
**20.55 Danse avec les stars**. Divertissement présenté par Sandrine Quétier et Vincent Cerutti, avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et M. Pokora, et avec Rayane Bensetti, Corneille, Brian Joubert, Tonya Kinzinger, Miguel Angel Muñoz et Nathalie Péchalat.
**23.25 Danse avec les stars, la suite**. Divertissement.

**France 2**
**20.45 Julien Clerc, le grand show**. Divertissement présenté par Michel Drucker, avec Johnny Hallyday, Alain Souchon, Laurent Voulzy, Zaz, Véronique Sanson, Carla Bruni, etc.
**23.15 On n'est pas couché**. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

**France 3**
**20.45 Commissaire Magellan** «Régime mortel». Téléfilm avec Jacques Spiesser, Selma Kouchy, Bernard Alane, Nathalie Besançon.
**22.55 Grande soirée de ballets au Palais Garnier**.

**Arte**
**20.45 Nouvelle-Zélande** «L'aventure aux antipodes». Documentaire.
**22.15 Rock Behind the Wall** «Bruce Springsteen, David Bowie, Joe Cocker...». Documentaire.
**23.10 Tracks**. Magazine.

**M6**
**20.50 NCIS Los Angeles**. Série avec Chris O'Donnell, Linda Hunt 2 .

**Canal +**
**20.45 Rugby** «Bordeaux-Bègles/Toulouse».

### Dimanche 9

**TF1**
**20.55 Le Diable s'habille en Prada**. Comédie (2005) de David Frankel, avec Meryl Streep, Anne Hathaway, Emily Blunt, Stanley Tucci (1h50).
**23.05 Esprits criminels**. Série 3 .

**France 2**
**20.45 Cheval de guerre** ★★★. Drame (2011) de Steven Spielberg, d'après Michael Morpurgo, avec Jeremy Irvine, Emily Watson, David Thewlis, Peter Mullan, Niels Arestrup (2h21) 2 . (voir Sélection)
**23.15 Un jour, un destin** «Marie-France Pisier, une femme sous influence». Magazine.

**France 3**
**20.45 Les enquêtes de Murdoch** : «Escroc contre escroc», «Messages divins», «Soif de sang», «L'arme absolue». Série avec Yannick Bisson 2 .
**00.15 Félicie Nanteuil**. Drame en NB (1942) de Marc Allégret, avec Claude Dauphin, Micheline Presle, Louis Jourdan (1h25).

**Arte**
**20.45 L'éveil**. Drame en VO (1990) de Penny Marshall, avec Robert De Niro, Robin Williams (2h).
**22.45 1989** «Dernier été derrière le rideau de fer». Documentaire.

**M6**
**20.50 Capital** «Autoroutes, santé, notaires : Pourquoi paye-t-on si cher ?».
**23.00 Enquête exclusive** «Légalisation du cannabis : La révolution américaine». Magazine.

**Canal +**
**21.00 Football** «PSG/Marseille».

### Lundi 10

**TF1**
**20.55 Joséphine, ange gardien** «Un monde de douceur». Téléfilm avec Mimie Mathy, Hubert Benhamdine.
**22.55 New York, unité spéciale** 3 .
**01.25 Au Field de la nuit**. Magazine avec Thierry Beinstingel, Florence Aubenas, Gauz, Marie Gillain, Leïla Slimani, Reda Kateb et Feu ! Chatterton.

**France 2**
**20.50 Castle**. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic 2 .
**23.05 Une journée ordinaire**. Théâtre de Eric Assous, avec Alain Delon, Anouchka Delon.
**00.45 Le guépard**. Drame (1962) de L. Visconti, avec Burt Lancaster, Alain Delon, Claudia Cardinale (2h51).

**France 3**
**20.45 Hallyday, Mitchell, Dutronc** «Un trio de légende» ★★. Documentaire. (voir Sélection)
**23.45 La case de l'oncle Doc** «Brel, Brassens, Ferré : Trois hommes sur la photo». Documentaire.

**Arte**
**20.50 Breaking the Waves**. Drame en VO (1996) de Lars von Trier, avec Emily Watson, Stellan Skarsgard (2h38).
**23.25 Element of Crime**. Policier en VO (1984) de Lars von Trier (1h40).

**M6**
**20.50 Under the Dome**. Série avec Mike Vogel, Dean Norris 2 .
**23.25 Star-Crossed**. Série 2 .

**Canal +**
**20.55 Engrenages** (1 et 2/12). Série avec Caroline Proust, Grégory Fitoussi 3 .

### Mardi 11

**TF1**
**20.55 Mentalist**. Série avec Simon Baker, Robin Tunney 2 .
**23.35 Baby Boom** «Les rôles inversés». Série documentaire.

**France 2**
**20.50 Marie Curie, une femme sur le front** ★★★. Documentaire-fiction avec Dominique Reymond, Laurent Bateau, Patrick Descamps. Commentaire dit par Denys Podalydès (1h24). (voir Sélection)
**22.25 Infrarouge** : «14-18, le bruit et la fureur 2 », «Papa s'en va-t-en guerre». Documentaires.

**France 3**
**20.45 Je vous présente ma femme** ★★. Téléfilm avec Catherine Jacob, Fabio Zenoni, Aylin Prandi. (voir Sélection)
**23.15 Du côté de chez Dave, l'intégrale**, avec Zaz, Hugues Aufray, Alex RenarT et Frédéric Zeitoun.

**Arte**
**Soirée Afghanistan**
**20.50 Le dernier calife d'Afghanistan**. Documentaire.
**22.00 Le casse-tête afghan**.
**23.00 Afghanistan 1979** «La guerre qui a changé le monde».

**M6**
**20.50 Recherche appartement ou maison**. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

**Canal +**
**20.55 Casse-tête chinois**. Comédie (2013) de Cédric Klapisch, avec Romain Duris, Kelly Reilly, Cécile de France (1h53) 2 .

### Mercredi 12

**TF1**
**20.55 Esprits criminels**. Série 2 .
**23.25 Arrow**. Série 2 .

**France 2**
**20.50 Rouge sang**. Téléfilm avec Sandrine Bonnaire, Bernard Lecoq, Éric Savin, Micha Lescot (1h29) 2 .
**22.30 Un soir à la tour Eiffel**.

**France 3**
**20.45 Les carnets de Julie** «Sur les routes du Nord-Pas-de-Calais». Magazine présenté par Julie Andrieu.
**23.45 Appassionata** «La favorite». Opéra de Donizetti .

**Arte**
**20.50 Simon Werner a disparu...** Comédie dramatique (2010) de Fabrice Gobert, avec Jules Pelissier, Ana Girardot, Arthur Mazet (1h28).
**22.15 L'Europe des écrivains** «La Suède de Jonas Hassen Khemiri, Henning Mankell, Katarina Mazetti, Sara Stridsberg». Documentaire.
**23.10 Five Obstructions**. Essai en VO (2003) de et avec Lars von Trier et Jørgen Leth (1h27).

**M6**
**20.50 Le meilleur pâtissier** «La meringue». Divertissement présenté par Faustine Bollaert, avec Cyril Lignac, Mercotte et Jonathan Blot.
**23.20 Le meilleur pâtissier** «À vos fourneaux !». Divertissement.

**Canal +**
**20.55 Les garçons et Guillaume, à table !** ★★★.Comédie (2013) de et avec Guillaume Gallienne, et avec André Marcon, Françoise Fabian (1h23) 2 . (voir Sélection)

### Jeudi 13

**TF1**
**20.55 Profilage** : «Les prédateurs», «Entre deux», «Fantômes», «Captive». Série avec Odile Vuilemin, Philippe Bas, Vanessa Valence 2 .

**France 2**
**20.50 Envoyé spécial** : «Comparateurs : Le meilleur prix à portée de clic ?», «Tueurs involontaires».
**22.25 Complément d'enquête** «Bygmalion, guerre des chefs : La fin de l'UMP ?». Magazine.
**23.30 Alcaline, le mag** «Julien Clerc».

**France 3**
**20.45 Mon meilleur ami**. Comédie (2006) de Patrice Leconte, avec Daniel Auteuil, Dany Boon, Julie Gayet, Julie Durand, Jacques Mathou (1h34).
**23.25 La permission de minuit** ★★. Comédie dramatique (2010) de D. Gleize, avec Vincent Lindon, Emmanuelle Devos, Quentin Challal (1h47). (voir Sélection)

**Arte**
**20.50 Lilyhammer** (5 et 6/8). Série en VO avec Steven Van Zandt.
**22.25 L'hôpital et ses fantômes** (1 et 2/8). Série en VO de Lars von Trier, avec Ernst-Hugo Järegard.

**M6**
**20.50 Rising Star**. Divertissement présenté par Faustine Bollaert et Guillaume Pley, avec David Hallyday, Cathy Guetta, Cali et Morgan Serrano.
**23.00 Rising Star, de l'autre côté du mur**. Divertissement.

**Canal +**
**20.55 Ray Donovan** (11 et 12/12) 3 .

### Vendredi 14

**TF1**
**20.35 Football** «Match amical : France/Albanie».
**22.45 Mon incroyable fiancé**. Divertissement 2 .

**France 2**
**20.50 Patrick Sébastien, ze fiesta !** «40 ans de scène». Divertissement en direct de l'Olympia, avec Chico et les Gipsys, Dany Boon, etc.
**23.45 Sébastien, l'imitateur caméléon**. Documentaire.

**France 3**
**20.45 Thalassa** «Des aventuriers pour la planète». Magazine présenté par Georges Pernoud.
**23.20 Banlieusards** «40 ans à Chanteloup-les-Vignes». Documentaire.

**Arte**
**20.50 Palace Beach Hotel**. Téléfilm avec Thierry Godard, Raphaëlle Agogué, Margot Bancilhon, Thomas Coumans, François-David Cardonnel (1h30).
**22.25 Les superpouvoirs de l'urine**. Documentaire.
**23.15 Les filles-dragons**.

**M6**
**20.50 NCIS, enquêtes spéciales** : «Shooter», «La croisée des destins», «Enfance volée», «La bague au doigt», «Force de dissuasion». Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly 2 .

**Canal +**
**20.55 Malavita**. Comédie (2013) de Luc Besson, avec Robert De Niro, Michelle Pfeiffer, Tommy Lee Jones, Dianna Agron, John D'Leo (1h47) 3 .

# SÉLECTION



FTV - Lionel Epp - Capa Drama

**Marie Curie, une femme sur le front** - Connue pour ses travaux qui lui ont valu, avec son mari et Henri Becquerel, le prix Nobel de physique, en 1903, puis seule celui de chimie, en 1911, Marie Curie est inconsolable depuis la mort accidentelle de son mari. Au début de la Grande Guerre, elle décide de partir sur le front avec une machine qui fabrique des rayons X. Il est étonnant que cette magnifique histoire soit restée inconnue. Tout comme l'existence du docteur Claudius Regaud, qui a travaillé avec Marie Curie et créé avec elle la Fondation Curie. Il réforma l'hôpital militaire et posa les bases du traitement du cancer. Dans ce remarquable documentaire-fiction, la personnalité de Marie Curie est remarquablement restituée par Dominique Reymond, qui se montre arrogante et antipathique, avant de révéler ses blessures. Quelques flash-back montrent à quel point son époux lui manque, à tel point qu'elle le voit dans les blessés qu'elle côtoie. Et l'on découvre un beau personnage de femme déterminée à venir en aide aux blessés en utilisant toutes les ressources des découvertes scientifiques. Tout comme Claudius Regaud, qui sut s'opposer aux ordres de ses supérieurs pour sauver des vies. Quelques touches d'humour viennent agrémenter une histoire passionnante. ***Mardi 11, sur France 2, à 20h45.***

**Cheval de guerre** - Au début du XX[e] siècle, en Angleterre, un fermier, achète un pur-sang. Steven Spielberg revient à ses premières amours avec cette belle épopée romanesque qui raconte l'incroyable histoire d'amitié entre un garçon et un magnifique cheval. De la campagne verdoyante anglaise aux tranchées boueuses de la Première Guerre mondiale, c'est un voyage plein de bruit et de fureur, à travers les vissicitudes de la guerre et les champs de bataille. Malgré sa longueur, ce beau film captive, tant les épisodes romanesques sont prenants et la mise en scène lyrique et éblouissante. ***Dimanche 9, sur France 2, à 20h45.***

**Hallyday, Mitchell, Dutronc «Un trio de légende»** - Il sont amis depuis leur adolescence dans le quartier de la Trinité, à Paris. Johnny Hallyday, Eddy Mitchell et Jacques Dutronc ne se sont jamais quittés, puisqu'ils vont remonter sur scène ensemble, à Bercy. Mireille Dumas brosse les portraits croisés de ces personnalités bien différentes. Avec d'excellentes images d'archives, des interviews anciennes des trois chanteurs et les témoignages de leurs proches (Jean-Marie Périer, Bertrand Dicale, Alain Chanfort, etc.), c'est aussi l'histoire d'une belle amitié qui a traversé le temps qui est contée. ***Lundi 10, sur France 3, à 20h45.***

**Je vous présente ma femme** - Sans être un chef-d'œuvre, cette sympathique comédie ne manque pas de charme, en partie grâce à l'interprétation colorée d'Aylin Prandi. L'héroïne, par son charisme et son énergie, a le don de changer la vie des gens autour d'elle. ***Mardi 11, sur France 3, à 20h45.***

**Les garçons et Guillaume, à table !** - Parce que sa mère voulait une fille, Guillaume a été élevé comme tel. En portant son spectacle à l'écran, Guillaume Gallienne fait preuve d'un vrai talent de cinéaste et parvient à surprendre le spectateur par l'inventivité de sa mise en scène et ses nombreuses trouvailles. Dans cette comédie douce-amère, hilarante et cruelle, il interprète son propre rôle et celui de sa mère avec un extraordinaire talent. On regrette qu'il y ait des trivialités et une scène très suggestive dans cette comédie éblouissante qui bat en brèche les théories absurdes du genre. ***Mercredi 12, sur Canal +, à 20h55.***

**La permission de minuit** - On les appelle les enfants de la lune, car ils ne peuvent vivre à la lumière du jour, en raison d'une grave maladie génétique. Delphine Gleize signe un drame bouleversant, en même temps qu'une jolie histoire d'amour filial. Car ce sont les relations entre le médecin et son jeune malade qui sont au cœur de cette œuvre sensible qui évite soigneusement tout pathos. Vincent Lindon est bouleversant en médecin maladroit et attachant, tandis que le jeune Quentin Challal crève l'écran par sa présence. Mais il y a des maladresses et des scènes inutiles dans ce joli film. ***Jeudi 13, sur France 3, à 23h25.***

Jusqu'au 11 janvier 2015, le musée des Arts décoratifs de Paris présente l'exposition « Les jouets en bois suédois ».

# Magie des jouets en bois suédois




Clown à empiler, 1958, Brio. Jouet téléphone « Cobra » ou Ericophone, produit à partir de 1962, Brio. Mickey Mouse, 1955, Brio.

A travers plus de 250 jouets et documents, l'exposition explore la culture ludique suédoise de la fin du XVII[e] siècle au XXI[e] siècle, de la maison de poupée attribuée au sculpteur Burchard Precht, commandée par la reine Ulrika Eleobora (1685-1690) à celle de la marque Lundby (2010). Pourtant la maison de poupées n'a pas toujours été un jouet. Elle servait au XVI[e] siècle à montrer son statut social, elle était en somme un signe extérieur de richesse, et n'a été remise entre les mains des enfants qu'aux XIX[e] et XX[e] siècles. Les vitrines offrent au regard des petits et des grands une pléiade de jouets montrant l'inventivité, la qualité et l'intemporalité des jouets en bois suédois à travers différents thèmes comme l'animal, la maison de poupées, les jouets éducatifs, les véhicules, les jouets d'hiver ou encore les héros de la culture populaire. On peut ainsi découvrir de nombreux chevaux peints à la main de décors très colorés, typiques de la Dalécarlie, une région du centre de la Suède. Les jouets présentés ont la particularité d'avoir des origines multiples : ils ont été fabriqués par des industriels ou des artisans mais aussi par des parents et même des enfants à l'imagination débordante. Ils sont le reflet d'une société où l'on a instauré une politique active en faveur du développement de l'enfant, dans les milieux ruraux comme bourgeois, dans les écoles, comme à la maison. Cette pédagogie repose aujourd'hui encore sur le *Sloyd* (du suédois *slödj* : « artisan » ou « travaux manuels », dérivé de l'adjectif *slög* : « adroit »), un système éducatif basé sur le travail manuel et développé dans les années 1870 par Otto Salomon qui considérait qu'un individu instruit devait aussi être habile de ses mains. Les jeux éducatifs ont alors constitué un outil indispensable pour développer l'esprit et le corps des enfants. Ainsi le métier à tisser est devenu l'un des jouets éducatifs les plus répandus en Suède aux côtés de représentations de différents objets usuels du quotidien, ustensiles de cuisine miniatures… Les jeux d'adresse et de patience, les jeux de construction ont également participé au développement de l'enfant.

## JOUETS EXPORTES DANS LE MONDE ENTIER

Après la Seconde Guerre mondiale, la conception par la marque Brio d'une version en bois d'un jeu de construction type Meccano (normalement en métal) témoigne de la permanence de cette réflexion et de l'utilisation du bois à l'ère du plastique et du métal.

L'industrie du jouet en bois suédois naît au milieu du XIX[e] siècle, au moment où se développe le culte de l'enfant dans le monde occidental. Principalement située dans les forêts de Smaland et de la Scanie, cette industrie voit l'émergence des marques qui vont rester célèbres et s'exporter au-delà des frontières suédoises. C'est à cette époque que se créent des marques comme Gemia, Berglind et Brio ou « Brothers Ivarsson Osby » de son premier nom. Elles fabriquent des chevaux en bois découpé peints et du mobilier miniature représentant des intérieurs bourgeois. Elles ont ensuite élargi la gamme aux jeux de croquet, aux jeux de société et aux jeux de puzzle ainsi qu'à différents véhicules (train, voiture, moto, bateau, hélicoptère, avion, charrette et chariot) et jouets de guerre que l'on peut découvrir dans l'exposition. Ces jouets se vendaient chez Nordiska Kompaniet, un élégant grand magasin de Stockholm. Aujourd'hui, la plupart des fabricants de jouets sont installés dans le sud de la Suède et exportent leurs produits dans le monde entier. Lundby, spécialiste des maisons de poupées électrifiées et Playsam, une marque connue pour ses véhicules en bois très stylisés, sont également très prisés des enfants. Outre la présentation de l'extraordinaire diversité des jouets en bois, l'exposition met aussi en avant la richesse de la littérature jeunesse suédoise, source d'inspiration pour de nombreux fabricants de jouets. L'oie de la marque Brio est issue du livre *Les merveilleuses aventures de Nils Holgersson à travers la Suède* de Selma Lagerlöf (1906) ou l'histoire d'un jeune garçon survolant la Suède sur une oie dans un voyage initiatique jalonné d'anecdotes et de légendes. On peut aussi citer Fifi Brindacier, personnage principal d'une série de romans écrits à partir de 1945 par Astrid Lindgren et plus récemment, le gentil fantôme Laban qui a peur du noir et de tout ce qui bouge.

**VALERIE GODEMENT**

### Scénographie

**La scénographie de l'exposition a été confiée à la designer française Matali Crasset.**

## A PROPOS DE L'EXPOSITION



MATALI CRASSET

**L'exposition « Les jouets en bois suédois » est initiée par le Bard Graduate Center de New York et présente des pièces issues de la collection italienne de la Sovrintendenza Capitolinaai Beni Culturali di Roma Capitale, du musée Brio à Osbyen en Suède ainsi que de la collection du musée des Arts décoratifs de Paris. Elle est ouverte jusqu'au 11 janvier 2015. Elle partira ensuite en Suède avant d'être présentée au Bard Graduate Center à New York en 2016 et de voyager dans d'autres villes aux Etats-Unis.**
**Le musée des Arts décoratifs se situe au 107, rue de Rivoli à Paris.**
**Ouverture du mardi au dimanche de 11 heures à 18 heures (nocturne le jeudi jusqu'à 21 heures).**
**Tarifs : 11 euros (plein) et réduit (8,50 euros).**
**Renseignements : 01 44 55 57 50, www.lesartsdecoratifs.fr**

ITALIE

## Une fabuleuse collection de jouets

En mai 2005, la Sovrintendenza Capitolinaai Beni Culturali di Roma Capitale a fait l'acquisition de la collection de jouets anciens du collectionneur Leonardo Serviado, qui appartenait depuis 1999 au Leksaksmuseum de Stockholm. Il s'agit de l'une des plus complètes et plus prestigieuses collections dans le monde, connue à l'origine pour la diversité de ses jouets et objets liés à l'enfance : 10 663 pièces. Cette collection est à présent hébergée dans la Centrale Montemartini, une ancienne centrale électrique romaine. La plupart des jouets appartiennent à l'âge d'or du jouet, entre 1860 et 1930, mais certains datent du XVII[e] siècle tandis que d'autres datent de l'ère du plastique. La collection couvre un large éventail de thèmes : ethnographie, histoire sociale, histoire de l'art, technologie ou histoire



Avion Brio Mec, 1963.